

EXPLORATION ARCHÉOLOGIQUE DE RHODES (FONDATION CARLSBERG)

PAR

CHR. BLINKENBERG ET K.-F. KINCH

TROISIÈME RAPPORT

I.

Notre dernier compte-rendu portait sur la période comprise entre le mois d'octobre 1902 et la seconde moitié de janvier 1903. M. Blinkenberg arriva à Lindos le 18 janvier; et dès lors nous avons dirigé de concert les travaux archéologiques, jusqu'au moment où il quitta de nouveau l'île de Rhodes, c'est-à-dire jusqu'au 19 mai. Ensuite le travail dut être interrompu le 6 juin à cause des chaleurs de l'été, qui sont particulièrement accablantes à Lindos. Nous avons alors complètement déblayé la plus grande partie de la citadelle et notamment toute la portion supérieure située vers le Sud, où se trouve le temple, et la portion moyenne.

Les dernières semaines de notre séjour à Lindos furent employées à tracer un plan de la citadelle telle qu'elle se présentait à la fin de cette année de fouilles. Nous donnons ici une reproduction à échelle réduite (fig. 13) du plan en question, lequel est dû à M. H. Koch, architecte. Parmi les constructions et murs datant du moyen âge ou d'une époque postérieure, nous n'avons admis sur la carte que la gothique demeure du commandant avec l'église contiguë ainsi que le mur d'enceinte et l'ouvrage extérieur situé au Nord du côté

de l'entrée. On n'y trouvera par ailleurs que des constructions antiques, dont nous donnons le plan horizontal. Nous n'avons introduit de restitutions que dans la mesure où elles nous paraissaient assurées et nécessaires pour la pleine intelligence de notre plan. Comme on peut le voir par la carte, une grande partie de la portion des propylées comprise entre la grande stoa et le temple n'a pas encore été suffisamment examinée par nous pour qu'il soit possible d'en reconstituer le plan détaillé.

Tout en haut de la citadelle, sur l'étroit sommet méridional, nous trouvons le temple. Notre dernier rapport contenait tout ce qu'on peut dire pour le moment sur le plan et sur l'époque de cet édifice. Il faut cependant ajouter ici que, d'après les résultats obtenus par nos recherches de détail, il n'existait dans l'antiquité aucune communication directe entre la cella et l'opisthodomé. La porte dont nous avons découvert des traces dans le mur placé entre ces deux chambres est de date bien postérieure et provient vraisemblablement du moyen âge ou même d'une époque plus moderne, savoir de l'époque où le temple fut aménagé pour servir d'habitation.

Comme nous l'avons déjà indiqué dans notre dernier rapport (p. 80), un escalier de pierres polygonales conduisait au temple dans les temps archaïques. Les restes de cet escalier qui ont été mis au jour dans nos fouilles sont représentés dans les carrés IX, 8—9 et X, 8—9 du plan. A l'origine cet escalier était certainement plus long; et nous devons admettre qu'il montait, à peu près en ligne droite, depuis l'entrée de la citadelle (à peu près dans le carré IV, 9), jusqu'au temple ou jusqu'à une plate-forme située devant le temple. En comptant même des fragments insignifiants, il résulte du déblayage définitif opéré après l'établissement de notre plan, que nous avons conservé en tout les débris de 23 marches. La montée est très faible dans la partie conservée: à un endroit j'ai constaté que sur 10 m. la pente ne dépassait pas

1 m. 85. Les marches sont de largeur inégale; elles ne sont pas non plus tout à fait de même hauteur; leur arête antérieure n'est pas rectiligne. Il y a sur les côtés une bordure basse, qui consiste principalement en pierre de poros; mais du reste l'escalier est essentiellement construit avec du calcaire. Vis-à-vis de la marche 11—12 (en comptant à partir du bas) nous trouvons dans le mur de bordure, à l'ouest, un grand bloc de calcaire assez irrégulier. Sa hauteur au-dessus de la marche 12 est de 1 m. 20, et il présente une coupe à peu près triangulaire. On voit à sa surface une excavation peu profonde et quadrangulaire: on peut admettre qu'un objet avait été placé dans ce creux. L'escalier a tous les caractères d'une antiquité très reculée.

Cet escalier modeste et irrégulier ne pouvait satisfaire les goûts artistiques de l'époque classique postérieure. On se décida donc à en construire un nouveau, sur un plan plus monumental. Comme il a été dit plus haut, nous n'avons pas examiné complètement les particularités de cette construction plus récente; c'est pourquoi nous ne pouvons pas en donner une description détaillée. Mais nous sommes sûrs de ses traits principaux.

Du côté Nord-Est et au Nord du temple, on installa une grande plate-forme; celle-ci fut encadrée des deux côtés, au S-E et au N-O, par des murs qui formaient la limite du „temenos“ sacré et soutenait en même temps les terres de remblai placées sous la plate-forme. Ces murs se terminaient vers le N-E par deux bastions élevés, faisant saillie, et fort bien posés aux deux coins antérieurs de la plate-forme. Nous avons des restes bien conservés du bastion N-O, savoir son soubassement et une partie du mur d'enceinte (ou péribolos) qui s'y appuie; mais la partie supérieure du bastion a été complètement rasée. Pour ce qui est du bastion situé en face et de la partie adjacente du péribolos, on voit seulement à la surface de la falaise leur emplacement taillé dans le roc.

Un escalier libre passait entre les deux bastions opposés et descendait de la plate-forme vers le sol bas de la citadelle, dans la direction N-E. La largeur totale de ce perron, y compris les murs des limons, est de 21 m. 03. Il est construit en pierres de poros dont la hauteur, — qui est aussi celle des marches, — est seulement de 0 m. 174. Dans la partie d'en bas, les marches reposent en partie sur des tranchées faites dans le roc; en haut elles sont posées exclusivement sur du remblai. Nous ne pouvons pas encore donner leur nombre avec précision; il semble qu'il devait y en avoir une trentaine.

Devant l'escalier, dans la direction N-E, se trouve un plateau qui est formé vers le S-E par la roche naturelle taillée et aplanie, tandis qu'il devait être remblayé vers le N-O, où s'abaisse le sol de la falaise.

Ensuite un autre escalier, moins haut que le précédent, devait partir du plateau et conduire sur le terrain situé plus bas, à l'extrémité nord-est de la citadelle. Il ne subsiste plus rien de cet escalier; il a été enlevé et remplacé par un autre lorsque l'on construisit la stoa, dont je parlerai plus loin.

L'ensemble des constructions que nous venons de citer donne l'impression d'avoir été fait d'un seul jet; partout, dans les marches, dans les limons des escaliers, dans les bastions et les murs, la même matière (la pierre de poros) et le même appareil à assises réglées peu hautes. Le travail est partout également soigné et élégant et appartient à la meilleure période de l'architecture grecque. Ce que nous avons conservé de cet ensemble nous autorise à conclure qu'il était imposant et d'un très bel effet. Il y avait vraisemblablement des colonnes sur les bastions qui s'élevaient à droite et à gauche de l'escalier supérieur; de même au-dessus de cet escalier et à l'entrée de la plate-forme du temple se trouvait, selon toute vraisemblance, une rangée de colonnes avec un mur situé en arrière et percé de portes. C'est à cette rangée

qu'il faut sans doute rattacher les restes trouvés par nous d'une colonnade dorique. Tous ces travaux, s'étageant sur un sol très en pente, devaient avoir un aspect monumental. Il est à peine besoin d'ajouter que les deux bastions en saillie flanquant l'escalier de chaque côté donnent à l'ensemble une certaine ressemblance avec les propylées de Mnésiclès à Athènes.

Dans la période hellénistique postérieure on a cependant voulu rendre la disposition plus monumentale encore. Peut-être voulait-on aussi faire une place plus grande pour loger le nombre sans cesse croissant de statues, d'inscriptions et autres souvenirs, et ménager un lieu de séjour plus agréable aux visiteurs du temple. On édifia alors une grande et belle stoa, située au pied de l'escalier supérieur ainsi qu'à sa droite et à sa gauche, s'étendant à travers la plus grande partie de l'acropole, et terminée à chaque bout par deux fortes saillies rectangulaires. Le style est dorique, et la matière employée est la pierre de poros, comme c'est le cas pour toutes les autres constructions de la citadelle. La stoa se compose de deux parties: une aile occidentale et une aile orientale, comprenant chacune 17 colonnes de front; les deux ailes sont réunies par une rangée de 8 colonnes. L'entablement de cette rangée intermédiaire devait présenter des frises et des corniches des deux côtés; nous avons en effet trouvé une pièce de corniche (*γείσων*) présentant double façade.

En face du milieu de la stoa on disposa un nouvel escalier, lequel partant du petit plateau qui s'étend au dehors et devant le front de la stoa, descendait vers le terrain bas du côté du N-E. La largeur de cet escalier paraît avoir été de 12 m. On n'a conservé qu'une partie de sa substruction, du côté du N-O. Il se terminait en bas dans les carrés VI, 10—11 et VII, 10—11. En partant du pied de cet escalier on se dirigeait vers le N-O jusqu'au chemin qui descend de la citadelle.

En face de la partie inférieure du même escalier se trouvait une exèdre semi-circulaire qui est conservée partiellement. Sur le mur situé derrière le banc de l'exèdre s'élevaient des statues et au-dessous des statues on avait gravé des inscriptions qui contenaient entre autres le nom des personnages représentés. L'une des statues les plus anciennes était celle du prêtre Pamphilidas, fils de Télésarchos; elle avait été sculptée par Phylès. Les autres personnages dont les statues étaient exposées dans cette exèdre paraissent avoir tous appartenu à la famille de Pamphilidas.

Parmi les nombreuses inscriptions que nous avons découvertes au cours de cette campagne, je vais en publier deux qui me paraissent intéressantes, — la première plus peut-être que la seconde.

II.

A.

Deux fragments d'un décret de proxénie. Marbre blanc, de grain assez fin, qui ne paraît pas provenir de l'île de Rhodes. Le plus petit des deux fragments avait été déjà découvert et publié par Hiller v. Gaertringen (I. G. I. I, N° 760). L'autre, — le plus grand, — a été trouvé par nous sur l'acropole le 27 janv. 1903. Les cassures des deux fragments se raccordent avec précision.

En haut, sur le grand morceau, le profil terminal de la pierre a été conservé; mais en bas une partie du marbre se trouve enlevée. La plus grande hauteur est actuellement de 0 m. 345. La largeur complète est de 0 m. 308. Épaisseur du bloc en haut sur la corniche: 0 m. 105; sous la corniche: 0 m. 09. La hauteur des lettres varie entre 0.006—0.008 (oméga, omicron, thèta) et 0.011.

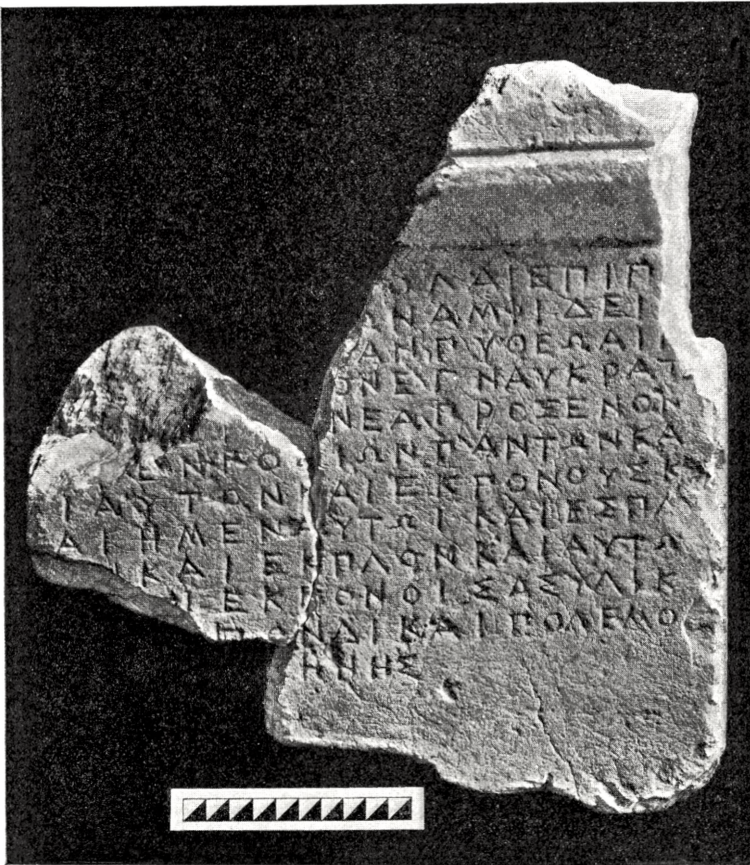


Fig. 14.

L'écriture est d'un travail quelque peu hâtif et les lignes ne sont pas toujours droites. Les lettres sont disposées *στοιχηθόν*, chaque ligne en comprenant 18. La plus grande partie du texte se laisse restituer avec certitude:

*Ἔδοξε τᾷ β]ολᾷ ἐπὶ προ-
 υτανίων τ]ῶν ἀμφὶ Δει[ν ?
αν Πυθέω Αἰ[γ ou ν
τ]ὸν ἐγ Ναυκράτ-*

5 ιος] ἐρμανέα πρόξενον
 ἤμ]εν Ῥοδίων πάντων κα-
 ἰ αὐτῶν καὶ ἐχρόνοισ, κ-
 αὶ ἤμεν αὐτῶι καὶ ἔσπλ-
 ο]ν καὶ ἔκπλον καὶ αὐτῶ-
 10 ι κα]ὶ ἐχρόνοισ ἀσυλὶ κ-
 αὶ ἀσ]πονδὶ καὶ πολέμο
 καὶ εἰρ]ήνης.

A la ligne 5, ce qui reste des trois premières lettres du mot *ἐρμανέα*, — savoir *LP/*, — est suffisant pour que la lecture soit assurée.

L'alphabet employé est l'alphabet ionien, qui fut adopté à Rhodes sous sa forme complète dès la première moitié du V^e siècle. La lettre la dernière adoptée a été l'oméga; nous la trouvons sur une monnaie de Camire qui remonte au V^e siècle, sur l'inscription également archaïque de Kekoia (I. G. I. I, 887) et dans un traité entre Lyttos et Lindos dont des fragments ont été trouvés au cours de nos fouilles.

L'inscription que nous publions ici est un décret de proxénie en faveur d'un interprète de Naukratis. Ni le nom de l'interprète ni le nom du président des prytanes donné à la l. 2—3 ne peuvent être reconstitués avec certitude. A la l. 3 nous avons *Ποθέω*, qui peut être ou le nom du père du président ou bien celui du père de l'interprète. Si on adopte cette seconde hypothèse, la première ligne du décret peut se lire à peu près ainsi: . . . ἐπὶ πρυτανίων τῶν ἀμφὶ Δεινίαν, Ἐρμείαν(?) *Ποθέω Αἰγινάταν, τὸν ἐγ Νευκράτιος ἐρμανέα.*

Il y avait à Naukratis, comme on le sait, une factorerie éginétique ainsi qu'une rhodienne, et Hérodote nous apprend que les Éginètes s'étaient construit un temple de Zeus à Naukratis. Hérodote nous parle aussi des interprètes d'Égypte. Il dit (II, 154) que le roi confia à ses troupes étrangères un certain nombre de jeunes Égyptiens afin que ceux-ci pussent

apprendre la langue grecque; et c'est de ces jeunes gens que descendaient les interprètes égyptiens du temps d'Hérodote. Il ajoute (II, 164) que les interprètes formaient une des sept castes; l'un d'entre eux lui servit de guide aux Pyramides.

Ainsi donc, s'il faut en croire Hérodote, à l'époque où il visitait l'Égypte (vers 440—430), les interprètes étaient tous égyptiens de naissance. Il ne faudrait sans doute pas prendre cette indication trop à la lettre; et il est vraisemblable en tous cas que les Grecs autonomes établis à Naukratis avaient des interprètes de leur nationalité.

Il semble que nous ne trouvions pas dans la littérature antique ou dans les inscriptions d'autres renseignements précis au sujet des interprètes égyptiens à l'époque antérieure aux Ptolémées. En revanche nous avons un texte du II^e siècle avant J.-Chr.: c'est un papyrus qui contient un reçu délivré par un interprète à un banquier. Il a été édité en dernier lieu par Wilcken dans: Actenstücke aus d. Königl. Bank zu Theben (Abh. Berl. Akad. 1886 p. 18 n^o IX). Voici le commencement de ce texte:

Ἀπολλώνιος ἑρμηνεύς
τῶν Τρωγλοδουτῶν
Διογένη τραπεζίτη χαίρειν.
Ὁμολογῶ κτλ.

L'individu que le décret rhodien honore du titre de pro-xène était de même un ἑρμηνεύς τῶν Ναυκρατιτῶν ou τῶν ἐν Ναυκράτει Αἰγυπτῶν.

Si l'on veut absolument que l'interprète en question ait été un Égyptien, il faut alors rétablir la première ligne du décret à peu près de la façon suivante: ἐπὶ προτανίων τῶν ἀμφὶ Δεινοκρατείδαν Πυθέω Αἰγύπτιον (ou bien un autre nom de 9 lettres commençant par Αἰγ ou Αἰν) τὸν ἐγ Ν. ἑρμ. Mais le point de départ de cette restitution et la restitution elle-même sont peu vraisemblables.

Le seul décret de proxénie que nous connaissions auparavant comme provenant de l'île de Rhodes est celui, ou plus exactement ceux qui furent promulgués en faveur d'un certain *Εὐδῆμος* fils de Nikon, citoyen notable de Seleukia près de Kalykadnos (Heberdey und Wilhelm, *Reisen in Kilikien*, p. 108 sqq.; v. Gelder S G D I, III, 1, 3751). Mais nous n'avons de ce décret que des copies abrégées; de sorte que le décret rhodien de proxénie publié ici-même est le premier de ce genre que nous puissions lire dans l'original. C'est encore le plus ancien décret rhodien que nous possédions, et en outre l'un des plus anciens que l'État rhodien ait jamais publiés: en effet, comme je vais essayer de le démontrer, il paraît provenir de l'époque qui suivit immédiatement l'union politique des Rhodiens, c'est-à-dire qu'il est un peu antérieur à l'an 400.

On remarque que dans notre décret l'*ου* impur est représenté par un *ο* à quatre reprises (l. 1 *βολᾶι*, l. 8—9 *ἔσπλον* et *ἔσπλον*, l. 11 *πολέμο*), et une fois seulement par *ου* (l. 7 *ἐχρόνους*). Nous ne trouvons pas à Rhodes même les éléments nécessaires pour déterminer à quelle époque s'est effectuée dans cette île la transformation orthographique en question; mais Halicarnasse, qui n'est pas loin de là, nous fournit une inscription connue relative à une vente de terres (Dittenb. Syll.² N° 11); or la graphie *ου* s'y présente beaucoup plus fréquemment. Comme l'inscription d'Halicarnasse semble bien remonter à la fin du V^e siècle, nous pouvons admettre que l'inscription rhodienne est *au plus tard* de la même époque. On aboutirait à la même conclusion si l'on comparait le décret de Rhodes avec des inscriptions d'autres régions, par ex. avec le décret proxénique d'Érétie en faveur d'Hégélochos (Dittenb. Syll.² N° 47).

Il y a un autre point très important. Comme on peut le voir par les premiers mots, il existait dans l'île de Rhodes, à l'époque où le décret fut adopté, une autorité centrale: un

conseil (*βολά*) et des prytanes. Plus loin dans le décret (l. 6) il est dit que l'interprète de Naucratis sera proxène pour „tous les Rhodiens“ (*Ῥοδίων πάντων*). Ces deux derniers mots sont intéressants. Ils confirment d'une part que l'unification politique de Rhodes s'était déjà produite. Antérieurement il y avait simplement trois petites villes, indépendantes les unes des autres, réglant séparément leurs relations avec l'étranger et ayant chacune ses proxènes dans les autres pays. Rhodes est maintenant unifiée et elle a un représentant commun en Égypte. Mais d'autre part l'emploi de l'expression *Ῥοδίων πάντων* paraît bien indiquer aussi que l'unification est toute récente et que le „synoïcisme“ proprement dit, — comprenant en outre la centralisation dans une seule ville, — n'a pas encore eu lieu. Aussitôt que l'autonomie des trois villes anciennes a été supprimée, aussitôt qu'on a fondé une ville centrale, celle de Rhodes, et qu'on y a installé le gouvernement commun, le nom officiel de l'État nouveau est désormais *Ῥόδος* (*ἡ πόλις ἡ τῶν Ῥοδίων*) et ses citoyens s'appellent *Ῥόδιοι*. Tel est l'usage constant que suivent les Rhodiens eux-mêmes et qui est également suivi dans la littérature et l'épigraphie ancienne des autres pays grecs. Une fois que le „synoïcisme“ est accompli, un proxène rhodien ne saurait être officiellement désigné à Rhodes comme *πρόξενος Ῥοδίων πάντων*, non plus qu'à Athènes on ne désigne un proxène athénien par l'expression *πρόξενος Ἀθηναίων πάντων* et qu'après l'unification de l'île de Cos (366) il ne serait possible d'y rencontrer un *πρόξενος Κώων πάντων*.

L'expression *Ῥόδιοι πάντες* rappelle un peu celle de *σύμπας δᾶμος* (*τὸ σύμπαν*, etc..) que nous trouvons assez souvent dans les inscriptions rhodiennes de la période hellénistique. Mais ces deux expressions ne sont pas équivalentes dans l'usage; l'emploi de l'expression *σύμπας δᾶμος* et autres analogues est très limité et très spécial; elle est usitée dans les petits dèmes locaux en parlant du peuple rhodien tout entier,

par opposition à ce dème local d'où émane la décision prise: ainsi on pourra dans le dème de Nettidai honorer un homme pour services rendus *εἰς τε τὸν σύμπαντα δᾶμον καὶ τὸν Νεττιδᾶν*. Par contre les autorités du peuple rhodien tout entier ne s'expriment jamais de la sorte. Ainsi dans le seul décret de proxénie que Rhodes nous ait fourni jusqu'à ce jour, — celui qui a été signalé plus haut et qui date de l'an 180 environ av. J.-Chr., — on emploie les termes officiels et corrects: *Ἐῶδημον πρόξενον εἶμεν Ῥοδίων* et: *τούσδε προξένους εἶμεν Ῥοδίων*.

Tandis que nous ne trouvons dans les inscriptions rhodiennes rien d'analogue à l'expression *Ῥοδίων πάντων*, nous rencontrons une analogie aussi complète qu'instructive dans une inscription arcadienne du IV^e ou du III^e siècle (Foucart, *Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr. I^{ère} série*, t. VIII 1874, p. 93 sqq. — Michel, *Recueil*, n^o 193. — Ditt. *Syll.*² N^o 106). La confédération arcadienne, qui se composait alors de dix villes, élève l'Athénien Phylarchos au rang de proxène et d'évergète pour „tous les Arcadiens“. La nomination émane du gouvernement central: *Ἐδοξεν τῆι βουλῆι τᾶν Ἀρκάδων καὶ τοῖς | μυρίοις, Φύλαρχον || Λυσικράτους Ἀθηναῖον | πρόξενον εἶναι Ἀρκάδων πάντων, αὐτὸν καὶ γένοσ. . . .* Suivent les noms des cinquante membres du conseil, classés d'après les dix villes. Cette inscription est la seule que nous ait laissée la confédération arcadienne.

Phylarchos est donc promu par les autorités centrales des Arcadiens aux fonctions de proxène et d'évergète pour „tous les Arcadiens“. Je pense que de la même façon l'interprète de Naukratis est nommé proxène pour „tous les Rhodiens“ par le gouvernement central de l'île, à une époque où Rhodes ne connaissait pas encore le *συνοικισμός* et où, comme en Arcadie, les villes avaient encore une existence indépendante et n'étaient réunies entre elles que par les liens d'une confédération.

Signalons encore une expression analogue dans un décret de la confédération de Délos, datant du III^e siècle av. J.-Chr. (B. C. H. XXVII p. 109): . . . εἶναι δὲ Θέω[να Φιλίσχ]ου Αἰγαεῖα πρόξενον καὶ ἐδεργέτην πάντων τῶν νη[σιωτῶν ὅσοι μετέχ]ουσι τοῦ συν[εδρίου] κ τ λ. Cf. un autre décret (*loc. cit.* p. 111): [πολιτείαν καὶ αὐτοῖς καὶ ἐκγό[νοις ἐν πάσαις τ]αῖς νήσοις ὅσ[αι μετέχουσι τοῦ συνεδρίου].

Si mes déductions sont justes, le décret rhodien se place dans une période de transition comprise entre l'institution d'un gouvernement commun et la centralisation complète ou *συννοικισμός*.

Or cette période intermédiaire a existé dans l'histoire de l'île entre l'an 411 et l'an 408 ou 407. Il y eut là un état de choses insolite, qui dura d'ailleurs peu de temps: ainsi s'explique que nous ne retrouvons pas la formule du décret (*Ῥοδίων πάντων*) dans d'autres inscriptions rhodiennes.

Pendant la guerre du Péloponnèse (412—411), lorsque Rhodes faisait encore partie de la confédération maritime d'Athènes, les oligarques rhodiens entrèrent en négociations avec l'amiral lacédémonien Astyochos, qui se trouvait dans les eaux de Cnide avec une flotte de 94 navires. Parmi ces navires il y en avait dix que le célèbre aristocrate et athlète rhodien Dorieus, fils de Diagoras, et deux autres chefs avaient amenés de Thurium. Les personnages les plus influents de Rhodes invitèrent les Lacédémoniens à faire voile vers l'île. Ceux-ci se rendirent à l'invitation (janvier 411), et la flotte spartiate aborda dans la partie nord-ouest de l'île, à Camire. Les démocrates (*οἱ πολλοί*) de cette ville, qui ne savaient rien de l'arrivée des Lacédémoniens, prirent la fuite, d'autant plus que la ville n'avait pas de fortifications et ne pouvait se défendre. Mais les Spartiates rassemblèrent ces fugitifs, convoquèrent également la population des deux autres villes (Ielysos et Lindos) et les engagèrent à abandonner le parti d'Athènes pour se joindre aux Péloponnésiens.

Puis la flotte demeura 80 jours dans les eaux de Rhodes, jusqu'au mois d'avril. Ce laps de temps considérable fut certainement employé à élaborer une constitution commune à toute l'île, sous les auspices de Dorieus et des Péloponnésiens. Les Rhodiens devaient en venir là, après avoir décidé en commun de désertre l'alliance d'Athènes. La flotte athénienne était fort à craindre, et il fallait prendre pour l'île entière des mesures défensives et offensives. On sentit donc le besoin de fixer une constitution commune et de fonder un gouvernement capable de sauvegarder les intérêts généraux de l'île. Il va de soi, étant données les circonstances, que ce gouvernement était appelé aussi à sauvegarder les intérêts des oligarques. Il était naturel en effet que les aristocrates devinssent les maîtres de la situation; c'étaient eux qui avaient pris l'initiative de ce mouvement, et partout où les Spartiates avaient la haute main, des oligarchies exclusives arrivaient au pouvoir.

Je me range donc tout à fait à l'opinion de van Gelder lorsque, dans sa „Geschichte der alten Rhodier“, p. 81, il déclare que pendant la période en question, c'est-à-dire au début de l'année 411, on organisa à Rhodes un gouvernement aristocratique; cet auteur a certainement raison aussi d'admettre que Dorieus, fils de prince rhodien, joua dans la circonstance un rôle plus actif que l'incapable Astyochos.

C'est cette constitution, — la constitution de Dorieus, — que notre décret nous aide à connaître. Peut-être ne nous en apprend-il pas bien long, ou plus exactement ne nous donne-t-il guère de renseignements détaillés. Mais on peut dire néanmoins que les traits essentiels de la dite constitution sont maintenant fixés pour nous, et ce que le décret nous enseigne est à la fois caractéristique et authentique. Or ces indications sont d'autant plus intéressantes que le nom de Dorieus est certainement lié à l'organisation politique dont il s'agit et que l'on ignorait complètement jusqu'ici la façon

dont il avait réglé avec ses amis la constitution politique de son île natale.

Nous devons admettre que les anciennes cités se sont réunies en une confédération où toutes les villes avaient des droits égaux et où les citoyens légitimes eurent le même droit de cité. C'est là une hypothèse vraisemblable; c'est celle qui s'accorde le mieux avec le caractère spontané et libre de cette fusion politique, et aussi avec la situation de l'île. Aucune des villes rhodiennes n'avait sur les autres une supériorité assez grande pour imposer ou pour réclamer l'hégémonie. C'est aussi l'hypothèse la mieux en rapport avec le développement qui eut lieu par la suite: lorsque la confédération fondée en 411 est jugée insuffisante, on se décide à faire un pas en avant et à établir l'État unitaire (*συννοικισμός*). Enfin nous trouvons des exemples parallèles dans l'histoire des confédérations arcadienne (*Αρχάδων πάντων*) et égéenne.

Dans cette hypothèse, les trois villes continuent à être indépendantes pour toutes les affaires intérieures; mais toutes les questions d'intérêt commun sont confiées à un gouvernement central, lequel a parmi ses attributions les affaires étrangères et par suite, — comme c'est le cas dans notre décret, — désigne les représentants du nouvel État dans les autres pays.

Le gouvernement central se compose d'un Conseil et de fonctionnaires, les Prytanes, à la tête desquels est un président. La durée des fonctions présidentielles est la même que celle du collège des prytanes; car c'est ainsi que nous devons comprendre l'expression *ἐπὶ πρυτανίων τῶν ἀμφὶ τὸν δεῖνα*.

Le fait que ces deux pouvoirs, *βουλή* et *πρυτάνεις*, ont été institués aussitôt après l'union politique et que celle-ci a débuté en quelque sorte par là, est un fait bien caractéristique de l'état de choses antique et nous rappelle le récit donné par Thucydide (II, 15) de l'unification politique qui avait eu lieu dans l'ancien temps en Attique et qu'on attribuait à

Thésée. Ici aussi on avait commencé par instituer un *πρωτανεῖον* commun et un *βουλευτήριον* commun.

Le décret ne nous dit pas où siégeait le gouvernement central ni en quel endroit le Conseil tenait ses séances. A en juger d'après l'analogie d'autres confédérations, ce devait être dans tel ou tel sanctuaire commun à l'île. De ce que le décret a été trouvé à Lindos, on n'est pas autorisé à conclure que cette ville et plus précisément le vieux sanctuaire d'Athéna aient été destinés à servir de centre au nouvel État rhodien. Il reste possible que les décisions du Conseil aient été exposées au public dans toutes les villes ou plutôt dans le sanctuaire principal de chacune des trois villes. Mais quoi qu'il en soit de cette question, nous comprenons maintenant qu'un exemplaire du décret ait été découvert à Lindos. Si la ville de Rhodes avait été déjà bâtie et était devenue le siège du gouvernement, c'est là, et sans doute là seulement, que le décret aurait été exposé.

Nous comprenons mieux aussi une autre particularité qui m'avait frappé à la première lecture de ce texte épigraphique: ce sont les ionismes qu'il contient, et qui sont si remarquables dans *Ποθέω* (au lieu de *Ποθέα*) et dans *εἰρήνης* (pour *εἰράνας* ou *εἰρήνας*). Cela s'explique par le fait que l'union politique est toute récente et que la langue officielle n'a pas encore été fixée. Il reste encore beaucoup d'ionismes; on peut admettre en effet que l'ionisme avait commencé à pénétrer dans l'île de Rhodes avant la fusion des trois cités et avant la défection d'avec Athènes; c'est ainsi que l'ionisme avait complètement triomphé à Halicarnasse. Nous avons sans doute une autre particularité linguistique du même genre dans le nom de la ville de *Ielysos*, au lieu de *Ialysos*: la première forme est celle que nous donne le catalogue homérique des vaisseaux et que nous trouvons régulièrement dans les listes attiques de tributs.

Rhodes va être dorénavant un État dorien et la langue officielle va devenir aussi le dorien.

En Arcadie la nomination de Phylarque comme proxène et évergète pour tous les Arcadiens fut décidée par le Conseil et par la grande assemblée (*μύριοι* ou *μυρίοι*). A Rhodes, si nous en jugeons par les termes mêmes du décret, la décision relative à l'interprète a été prise par le Conseil tout seul. Il y a quelque chose de tout à fait insolite à ce que dans un État grec le Conseil nomme un proxène de sa propre autorité. Dans les conditions ordinaires on exigeait pour une nomination de ce genre la sanction de la grande assemblée du peuple. Si nous n'avons pas affaire ici à une rédaction incomplète, à une transcription défectueuse du décret, celui-ci suppose chez le Conseil une compétence anormale et nous reporte à une constitution extrêmement aristocratique. A en juger d'après le texte que nous possédons, ou bien il n'existait pas du tout de grande assemblée générale, ou bien, s'il y en avait une, le Conseil pouvait prendre à lui seul des décisions de ce genre sans les soumettre à l'assemblée. A une époque postérieure la constitution rhodienne exigera que l'assemblée (*δᾶμος*) confirme en pareil cas les *προβουλευματα* du Conseil, — comme il ressort du décret de proxène relatif à Eudémos.

Il n'y a rien d'in vraisemblable à ce que le Conseil ait eu à Rhodes, en 411 et dans les années suivantes, des pouvoirs extraordinairement étendus. La Constitution était alors aristocratique. Un fort courant oligarchique traversait toute la Grèce à cette époque. On vit se produire en Béotie une constitution oligarchique à la suite de la bataille de Koroneia (447—446) et de la séparation d'avec Athènes. Cette constitution ne comportait aucune assemblée populaire. Le pouvoir législatif (*κῆρος*) appartenait aux quatre Conseils (*τέσσαρες βουλαι*) qui pouvaient se réunir en assemblée générale (*βουλά*), tandis que le pouvoir exécutif était confié aux Béotarques

qui avaient aussi le commandement en temps de guerre. C'était, comme l'a expliqué M. U. Köhler (Berlin. Sitz. Ber. 1895), cette constitution (les quatre Conseils) que les oligarques d'Athènes avaient prise pour modèle sur un point important dans les projets qu'ils présentèrent en 411; d'après eux, il ne devait pas y avoir non plus à Athènes d'assemblée populaire, ou plus exactement le peuple devait se composer en tout de 5000 citoyens authentiques qui siègeraient tous à tour de rôle dans le Conseil. Le Conseil était donc substitué à l'assemblée du peuple.

Il est possible qu'une constitution analogue ait été introduite à Érétrie, étant donné que l'Eubée se soustrait en 410 à la suprématie d'Athènes et que nous voyons un proxène nommé par le Conseil d'Érétrie (Dittenb. Syll.² 47); il est possible aussi que Dorieus ait fait prévaloir dans l'île de Rhodes une constitution du même genre.

Après que Dorieus et les Péloponnésiens eurent fait un séjour d'environ trois mois à Rhodes, ils firent voile vers le Nord jusqu'à Milet. Là des nouvelles leur parvinrent, annonçant que certains habitants de Rhodes essayaient de modifier la Constitution; alors le nouveau nauarque lacedémonien, Mindaros, envoya encore Dorieus dans l'île. Après que celui-ci eut apaisé les troubles, il rejoignit la flotte péloponnésienne, qui était partie pour l'Hellespont (Diodore selon Ephoros, XIII, 38 et 45).

Environ trois ans après se produisit le *συνοικισμός*. Diodore place cet événement pendant l'archontat d'Euctémon, 408—407. Nous pouvons peut-être donner une date un peu plus précise et fixer dans cette année le terme après lequel eut lieu le *συνοικισμός*. En effet Diodore nous apprend que Lysandre, après avoir été nommé nauarque, partit pour Rhodes avec sa flotte, y rassembla tous les vaisseaux que pouvaient fournir les villes (c'est-à-dire les trois villes de l'île), et continua sa route vers Éphèse et Milet (XIII, 70: *ἐκπλεύσας* ...

εἰς Ῥόδον καὶ προσλαβόμενος ἐκεῖθεν ναῦς ὅσας εἶχον αἱ πόλεις, ἔπλευσεν εἰς Ἐφεσον καὶ Μίλητον). Le séjour de Lysandre à Rhodes se place dans l'automne de l'année 408. On voit que les trois villes existaient encore à ce moment. Or plus loin, au chap. 75, Diodore nous parle du *συνοικισμός*; celui-ci s'est donc produit après l'automne de 408, mais avant la fin de l'année attique, c'est-à-dire avant le milieu de l'été de 407. Nous sommes par suite autorisés à placer la fondation de la ville de Rhodes au début de ce qui est pour nous l'année 407.

On entrevoit aussi, d'après la manière dont s'expriment les sources, la raison qui a décidé les Rhodiens à fonder une capitale. Les Athéniens avaient dans ces derniers temps, — notamment sous la conduite d'Alcibiade, — remporté dans les eaux septentrionales de grands avantages sur leurs ennemis. Alcibiade était devenu un adversaire redouté, et tout faisait croire qu'il songeait à transporter le théâtre de la guerre dans la partie Sud-Est de la mer Égée. En 408, peu de temps après le passage de Lysandre, — probablement en novembre-décembre, — il arriva à Cos et à Rhodes et mit ces deux îles au pillage. C'est vraisemblablement la crainte d'Alcibiade qui poussa les Rhodiens à se créer une capitale bien fortifiée et à y concentrer leur défense. Cet acte important ne fut pas résolu sans l'approbation de Dorieus. Peu de temps après, dans l'été de 407, celui-ci fut fait prisonnier à Andros par les Athéniens. Ils lui laissèrent la vie sauve, et désormais il vécut sans doute tranquillement dans son île natale. Du reste la constitution aristocratique, peut-être interrompue pour un temps par les harmostes et les décarchies de Lysandre, continua à fonctionner jusqu'à 395, époque où se produit le grand revirement politique et où Rhodes abandonne de nouveau le parti des Spartiates pour se ranger à celui de Conon et d'Athènes. C'est alors que l'on introduisit une constitution démocratique.

Dorieus n'était pas à Rhodes à ce moment; il se trouvait dans le Péloponnèse, où les Spartiates lui firent payer de sa vie la défection des Rhodiens.

C'en était fait désormais de la domination des oligarques dans l'île de Rhodes. Mais il est intéressant de se demander maintenant si la Constitution démocratique fut une construction tout neuve ou bien si on y conserva quelque chose de l'ancienne Constitution de Dorieus. En comparant le décret de 411—408 avec des décrets postérieurs, nous constatons dans les formules officielles d'introduction la différence suivante. Dans les décrets postérieurs l'année est datée d'après le prêtre éponyme d'Hélios; de plus on désigne les décisions comme prises par le Conseil et le peuple; enfin on indique parfois le mois, les auteurs de la proposition et le secrétaire du Conseil. Mais on a conservé les prytanes, le règlement du collège des prytanes, avec un président fonctionnant pour toute la durée du collège, et enfin le mode de datation (sans doute la demi-année) d'après les prytanes et le président des prytanes, avec une formule presque identique (*ἐπὶ πρυτανίων τῶν σὺν Ἀστυμήδει*, ou une autre formule semblable).

B.

Offrande votive dédiée à Athéna Lindia par un équipage avec ses chefs.

Au cours du III^e siècle avant J.-Chr. une flotte rhodienne a pris part à une guerre, a combattu avec succès et fait des prises. Une fois la flotte rentrée, l'équipage d'une partie des navires ainsi que ses chefs ont fait exécuter la reproduction en marbre, à échelle réduite, d'une proue semblable à celles du genre de vaisseaux qu'ils avaient monté. On voit par l'inscription dédicatoire placée sur le monument que ces navires appartenaient à la catégorie des *τριημιόλια*, — bâtiments de petite taille, sans cuirasse protectrice, rapides dans leurs mouvements. Sur le pont du navire de marbre se tenait une

figure votive, peut-être une *Nixy*. Celle-ci nous fait actuellement défaut, ainsi que la partie antérieure de la proue.

L'inscription qui consacrait cet ex-voto à la déesse se trouve sur un des flancs du navire, à bâbord. Nous avons perdu la portion antérieure de la dite inscription, ainsi que la plus grande partie de la dernière ligne.

Ce que nous avons conservé du monument se compose de six fragments plus ou moins grands. Nous avons trouvé le tout à peu près au même endroit, près du saillant Est de la Stoa, comme nous l'avons brièvement annoncé dans le précédent rapport¹. Au même endroit il a été découvert, — en partie par nous et en partie avant nous, — des restes d'autres navires en marbre du même genre et de destination analogue. Un fragment d'un de ces monuments votifs est le bloc qui porte l'inscription I. G. I. I, 766.

La partie conservée du navire dont nous parlons ici a une longueur d'environ 1 m. 17, mesurée sur la partie médiane de la face supérieure. La hauteur est de 0 m. 37 environ.

Les deux lignes du haut contiennent la partie la plus importante de l'inscription; c'est pourquoi elles sont écrites en lettres plus grandes que le reste. Hauteur des lettres dans la l. 1: 0,011 environ; dans la l. 2: 0,009 environ. On commence par nous apprendre dans ces deux lignes qui a offert ce cadeau votif; mais les noms des donateurs ne sont pas encore indiqués. Puis vient une indication chronologique: le nauarque commandant l'expédition était N. N., fils de Nikasylos; les triérarques étaient Agathostratos fils de Polyaratos et Gorgon fils d'Archelas. De ces deux personnages, le premier nous est connu par ailleurs. On nous dit ensuite que le peuple rhodien a décerné à l'équipage des trihémiolies, et sans doute aussi à ses chefs, une couronne d'honneur évidemment destinée à récompenser leur courage. Finalement l'inscription nous déclare que le monument a le caractère

¹ Bulletin de l'Acad. Royale de Danemark, 1904 n° 3, p. 69.

d'une offrande (*ἀπαρχή*) prélevée sur le butin conquis (*λάφυρα*).

Toute la partie inférieure de l'inscription, qui est écrite en lettres plus petites (haut. env. 0,007), contient seulement la liste des noms, disposés en colonnes verticales. Dans la partie aujourd'hui perdue, à gauche, se trouvaient peut-être les noms des chefs supérieurs, c'est-à-dire des archontes; à droite de ces noms il y avait en ce cas, et il y a encore, — dans la mesure où l'inscription a été conservée, — les noms du reste de l'équipage. L'espace est suffisant pour avoir contenu en tout 7 colonnes. Si nous admettons, comme je viens de le dire, que dans la dernière colonne de gauche étaient inscrits les noms des archontes, cela fait 6 colonnes pour le reste de l'équipage. Mais il se peut aussi que les sept colonnes aient été utilisées de telle

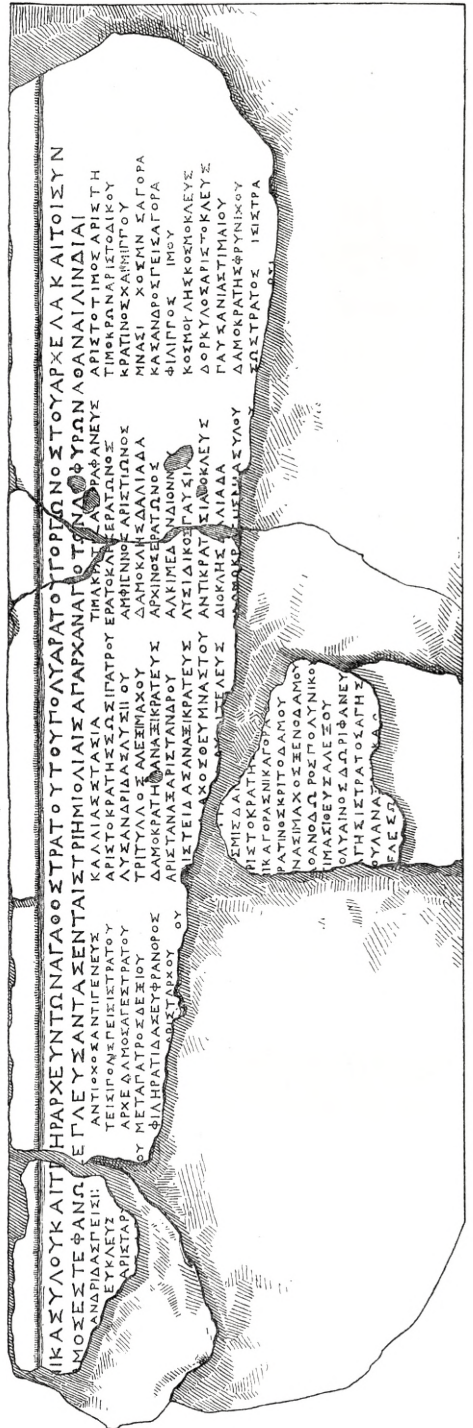


Fig. 15.

Τοι ἄργουτες τοι ἐπὶ ναυαρχεύοντος τοῦ δεῖνα τοῦ] Νικασίλου καὶ τριηραρχεύοντων Ἀγαθοστράτου τοῦ Πολυοράτου, Γόργωνος τοῦ Ἀρχέλια καὶ τοῦ σὺν αὐτοῖς κατὰ πόλεμον στρατευοσάμενοι, οὗς καὶ ὁ δῆλιμος ἐστηθάωσε πλεύσαντας ἐν ταῖς τριημιολίας, ἀπαρχὰν ἀπὸ τῶν λαφύρων Ἀθάνας Ἀνοδία.

A B

C

D

E

F

G

... ἀνδρίδας Πισι...
Ἐὼκλεῦς
Ἀριστάρχ[ου]
... ου
Μετάπατρος Δεξίου
Φηληρατίδας Ἐδφρανορος
... ου
Ἀριστάρχου

Καλλίας Στασία
Ἀριστοκράτης Σωσιπάτρου
Λυσανδρίδας Ἀνατ[ύ]ου
Τρίτυλλος Ἀλεξίμαχου
Δαμοκράτ[η]ς Ἀναξικράτους
Ἀριστάνωξ Ἀριστάνδρου
[Ἀρ]ιστείδας Ἀναξικράτους
... αχος Θευμνάστου
... Ἀυστέλευς
[Κο?]σμης Δα.
Ἀριστοκράτης
Νικαγόρας Νικαγόρα
Κ[ρο]ατῆος Κριτοδάμου
Μ]νασίμαχος Ξενοδάμου
Ἀθανόδωρος Πολυγίκου
Τιμασίθευς Ἀλέξου
Π]ολύανος Δωριφάνευ[ς]
Ἀγχιόστρατος Ἄγης
Β]ουλάνωξ ... κα.
Τ]ελέσω[ν]

10

... ου

... ου

... ου

... ου

... ου

... ου

Ἀριστοκράτης
Νικαγόρας Νικαγόρα
Κ[ρο]ατῆος Κριτοδάμου
Μ]νασίμαχος Ξενοδάμου
Ἀθανόδωρος Πολυγίκου
Τιμασίθευς Ἀλέξου
Π]ολύανος Δωριφάνευ[ς]
Ἀγχιόστρατος Ἄγης
Β]ουλάνωξ ... κα.
Τ]ελέσω[ν]

15

... ου

... ου

... ου

... ου

... ου

... ου

Ἀριστοκράτης
Νικαγόρας Νικαγόρα
Κ[ρο]ατῆος Κριτοδάμου
Μ]νασίμαχος Ξενοδάμου
Ἀθανόδωρος Πολυγίκου
Τιμασίθευς Ἀλέξου
Π]ολύανος Δωριφάνευ[ς]
Ἀγχιόστρατος Ἄγης
Β]ουλάνωξ ... κα.
Τ]ελέσω[ν]

20

... ου

... ου

... ου

... ου

... ου

sorte qu'en haut de chacune on avait inscrit le nom d'un archonte et en-dessous les noms des autres officiers du navire, ceux de ses soldats et de ses rameurs.

Le nombre des noms est d'une insuffisance manifeste; il n'a pas pu dépasser un maximum de 168, soit 24 par colonne. Or comme il y avait au moins de 6 à 7 trihémiolies dans la flotte et que chaque navire ne contenait pas moins de 50 hommes, — une trière attique en avait environ 200, — nous devons admettre que dans l'état primitif du monument il existait au-dessous du bloc actuel une autre pierre aussi haute, également remplie de noms.

Parmi les personnages nommés sur les colonnes que nous avons conservées, nous n'en connaissons guère qu'un seul: Ἀριστότιμος Ἀριστῆ, lequel est certainement identique à ἰστοτιμος Ἀριστῆ nommé sur le monument semblable dont nous avons fait mention et qu'on a trouvé dans le voisinage (I. G. I. I, 766, col. A l. 8). La ressemblance des écritures nous fait supposer que les deux monuments sont à peu près contemporains.

Le chef d'une *τριημιολία* avait le titre d'ἄρχων. Je renvoie là-dessus à van Gelder, *Gesch. d. alt. Rhodier*, p. 252, et j'ajoute le témoignage d'une inscription dont voici le texte. (Cette inscription, placée sur une petite plaque de marbre, a été découverte le 22 déc. 1903 au cours de nos fouilles sur la montée qui conduit à la citadelle).

Ἄρχων τριημιολίας
 ἃ ὄνομα Εὐανδρία Σε-
 βαστά Θαρσύλος Ἰά-
 σονος, τριήραρχος Κλαύ-
 διος Μνασαγόρας καὶ
 οἱ ἐνπλέοντες Ἀθάνα
 Λυδία χαριστήριον, ἐπὶ
 ἱερέως τῆς Ἀθάνας
 Φλ. Νεικοστράτου β.

Une trihémiolie de même nom, ou peut-être plus exactement le même navire, — car Nisyros dépendait de Rhodes, — est citée dans une inscription de Nisyros publiée dans I. G. I. III, 104: *Γνωμαγόραν Δωροθέου | Νεισόριον | στρατευ-
σάμενον ἐν τριημιολία ᾗ ὄ | νομα Εὐανδρία Σεβαστά καὶ στεφ-
ανῶ | θέντα ὑπὸ τῶν βουλᾶν κτλ.* (Cf. Oesterr. Jahreshefte IV, 161.)

Plus intéressants que les noms des officiers et de l'équipage sont ceux des chefs supérieurs, du nauarque et des triérarques. Nous n'avons pas conservé le nom même du nauarque, mais seulement celui de son père Nikasylos. C'est un nom rhodien connu de nous. Ainsi s'appelait un athlète de Rhodes qui remporta très jeune la victoire aux jeux olympiques, néméens et isthmiques, et qui mourut à l'âge de vingt ans sans être revenu dans son île natale (Pausanias VI, 14). Pausanias ne nous dit pas d'ailleurs à quelle époque il a vécu.

L'un des deux triérarques, Gorgon fils d'Archélaos, ne paraît pas susceptible d'être identifié. Cependant ce nom de Gorgon est lui aussi un nom rhodien bien connu. C'était par exemple celui d'un historien local (Schol. uet. in Pindari Carm. ed. Drachmann I p. 195. Müller, F. H. G. IV, 410).

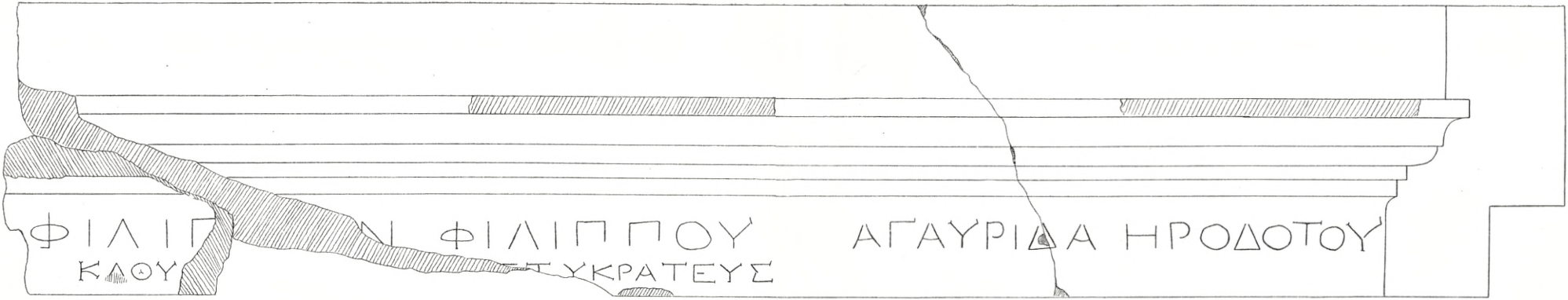
Quant à l'autre triérarque, qui est le premier nommé sur l'inscription et qui s'appelle Agathostratos Polyaratou, c'est, comme nous l'avons dit, un personnage parfaitement connu.

Ἀγαθόστρατος Πολυαράτου Ῥόδιος reçut à Délos les honneurs d'une statue que lui décerna la ligue égéenne (*τῷ κοινὸν τῶν νησιωτῶν*): cette association avait été fondée sous les auspices de Ptolémée Soter en l'an 308, et elle subsista ensuite pendant cent années environ. L'inscription que portait le socle de la statue a été publiée par Dittenberger, Syll.² n° 244. Ce monument honorifique avait été exécuté par Phylès d'Halicarnasse, dont le nom se trouve au bas du piédestal. Le dit piédestal était connu du monde archéologique dès la première

moitié du XIX^e siècle; mais c'est seulement en 1886 que K. Schumacher (*Rhein. Mus.* XLI pag. 223 sqq.) eut l'idée de combiner les renseignements fournis par l'inscription avec un passage des *Stratagemata* de Polyen (V, 18) où il est question d'une ruse que, dans une guerre avec un Ptolémée, le nauarque rhodien Agathostratos avait employée dans une bataille, près d'Éphèse, contre l'amiral de Ptolémée, Chrémonidès: le stratagème en question assura la victoire à la flotte de Rhodes. Cette indication de Polyen avait été utilisée par Droysen dans son *Histoire de l'Hellénisme* (éd. franç. III, 392). Il supposait que les Rhodiens avaient pris part contre les Égyptiens à la troisième guerre syrienne (la guerre de Laodicée) et que la bataille navale où fut vaincu Chrémonidès avait eu lieu peu de temps après 244.

Schumacher prit pour point de départ la date assignée par Droysen à la bataille navale et il s'en servit pour fixer la chronologie du sculpteur Phylès. Et comme la chronologie de Phylès servit à son tour à déterminer celle d'autres sculpteurs rhodiens ou travaillant à Rhodes (Timocharis, Pythocritos etc.), les conclusions de Schumacher eurent une portée assez considérable.

L'inscription que nous venons de découvrir à Lindos confirme dans une très large mesure l'hypothèse de Schumacher. Celui-ci admettait que l'amiral rhodien Agathostratos cité dans les *Stratagemata* et dont le père n'est pas nommé par Polyen, était le même personnage que l'Agathostratos Polyaratou honoré par la confédération des îles. Cette conjecture était exacte. L'inscription de Lindos nous montre qu'au milieu du III^e siècle, sinon peu de temps avant ou après, — car c'est à cette époque que nous reporte l'examen paléographique, — il y avait à Rhodes un officier de marine nommé Agathostratos fils de Polyaratos. Lors de la campagne qui donna lieu à l'érection du monument de Lindos, il n'était encore que triérarque. Il a dû devenir ensuite



ΠΕΡΗΘΑΝΑΣΛΙΝ
 ΚΕΚΟΙΑΣΕΦΟΥΑΕΙΡΗΝΑΚΑΤΕΥΕΤΗΡΙΑ ΕΓΕΝΕΤΟ
 ΙΕΡΕΥΣΑΡΜΟΝΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ ΠΥΘΑΕΩΣ ΑΓΗΣΑΡΧΟΣ ΑΓΗΣΑΡΧΟΥ ΣΩΣΙΠΗΡ
 ΠΥΘΑΕΩΣ ΑΓΗΣΑΡΧΟΣ ΑΓΗΣΑΡΧΟΥ ΕΥΦΡΑ
 ΣΩΣΙΚΛΗΣ ΚΛΕΥΞΕΝΟΥ ΝΙΚΟΦΩΝ ΠΑΥΣΑΝΙΑ ΒΑΣΙΛΩΣ ΒΑΣΙΛΩΝΟΣ ΠΑΣΙΧΑΡΙΣ
 ΣΑΡΑΠΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ ΠΑΝΤΑΚΛΗΣ ΑΡΙΣΤΟΦΩΝΤΟΣ ΑΡΙΣΤΟΚΡΑ
 ΕΠΑΙΝΕΤΟΣ ΑΜΤΙΣΤΡΑΤΟΥ ΚΑΡΝΕΙΟΥ ΔΟΥΘΟΣΙΑΝΔΕ ΑΓΗΣΑΡΧΟΣ
 ΑΡΧΙΕΡΟΥΤΑΣ ΑΓΗΣΑΡΧΟΣ ΑΓΗΣΑΡΧΟΥ ΑΓΗΣΑΡΧΟΣ ΑΓΗΣΑΡΧΟΥ ΑΓΗΣΑΡΧΟΣ
 ΠΑΜΦΙΛΟΣ ΘΡΑΣΥΛΟΧΟΥ ΛΙΝΔΟΥ ΚΑΙ ΤΩΝ ΣΩΣΙΝΟΜΟΣ ΣΩΣΙΝΟΜΟΥ ΑΓΗΣΑΡΧΟΣ
 ΚΑΘΥΘΕΣΙΑΝΔΕ ΧΑΡΜΥΛΟΥ ΑΡΤΑΜΙΤΟΣ ΚΕΚΟΙΑΣ ΑΡΙΣΤΕΙΔΑΣ ΠΑΥΣΑΝΙΑ
 ΑΡΙΣΤΕΙΔΑΣ ΠΑΥΣΑΝΙΑ ΙΕΡΟΥΤΑΙ ΣΩΣΟΣ ΕΩΣΟΥ ΙΗΝΩΝ ΝΙΚΟΤΕΙΜΟΥ ΤΕΛΕΣΑΡΧΟΣ
 ΔΙΟΝΥΣΟΥ ΣΩΣΟΣ ΕΩΣΟΥ ΑΓΗΣΑΡΧΟΣ ΑΓΗΣΑΡΧΟΥ ΙΕΡΟΥΤΑΙ
 ΑΓΑΘΟΜΒΡΟΤΟΣ ΜΝΑΣΙΦΑΝΕΥΣ ΙΗΝΩΝ ΝΙΚΟΤΕΙΜΟΥ ΑΓΗΣΑΡΧΟΣ ΑΓΗΣΑΡΧΟΥ ΙΕΡΟΥΤΑΙ
 ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ ΟΛΙΟΥ ΤΙΜΟΠΟΛΗΣ ΑΓΕΣΙΜΒΡΟΤΙΔΑ ΤΕΛΕΣΑΡΧΟΣ ΙΕΡΟΥΤΑΙ
 ΑΡΙΣΤΩΝΥΜΟΣ ΑΡΙΣΤΩΝΥΜΟΥ ΚΑΘΥΘΕΣΙΑΝΔΕ ΕΠΙΣΤΑΤΑΙ ΤΟΙΧΕΙΡΟΤΟ ΝΗΘΕΝΤΕΣ
 ΤΟΥ ΑΡΙΣΤΩΝΥΜΟΥ ΔΙΟΠΕΙΘΕΥΣ ΝΗΘΕΝΤΕΣ ΥΠΟΤΟΥ ΔΑΜΟΥ ΥΠΟΤΟΥ
 ΠΟΤΕΙΔΑΝΟΣ ΔΑΜΑΓΗΤΟΣ ΕΥΡΥΣΤΡΑΤΟΥ ΙΔΟΚΡΙΤΟΣ ΔΑΜΑΤΡΙΟΥ ΔΑΜΟΥ
 ΔΩΣΙΘΕΟΣ ΘΕΜΙΣΤΟΚΛΕΥΣ ΠΟΛΥΧΑΡΜΟΣ ΠΟΛΥΧΑΡΜΟΥ ΦΙΛΩΝ ΑΡΧΙΤΕΙΜΟΥ ΔΑΜΟΥ

ΣΤΕΦΑΝΩ ΘΕΙΣΤΑΝΥΙΟΤΩΝ ΔΑΜΩΝ ΤΩΝ ΕΝ ΛΙΝΔΙΑ ΠΟΛΕΙ
 ΛΑΔΑΡΜΙΩΝ ΒΡΑΣΙΩ ΚΤΤ ΒΩΝ ΠΕΔΙΕΩΝ
 ΛΙΝΔΩΙ ΠΟΛΕΙΤΑΝ ΚΑΜΥ ΔΩ ΠΑΓΙΩΝ ΝΕΤΤΙΔΑΝ
 ΚΑΛΩΝ ΑΡΕΙΩ ΒΟΥΝΙΑΝ ΔΡΥΕΙΤΑΝ

ΕΥΣΕΒΕΙΑΣ ΕΝΕΚΑ ΤΑΣ ΠΟΤΙΤΟΥ ΣΘΕΟΥ Σ ΚΛΙ
 ΑΡΕΤΑΣ ΚΑΙ ΕΥΝΟΙΑΣ ΚΑΙ ΦΙΛΟΔΟΞΙΑΣ ΤΑΣ ΕΙΣ ΑΥΤΟΥΣ

ΘΕΟΙΣ
 ΑΘΑΝΩ ΔΩΡΟΣ ΑΓΗΣΑΝΔΡΟΥ ΡΟΔΙΟΣ ΕΠΟΙΗ

Fig. 16.

nauarque, et c'est sans doute lui qui a vaincu à la bataille d'Éphèse l'amiral de Ptolémée, Chrémonidès.

Il règne plus d'hésitation au sujet de la date admise par Droysen et par Schumacher („peu de temps après 244“). Niese recule la bataille d'Éphèse et la place pendant la seconde guerre syrienne (vers 258—252). Van Gelder adopte la dernière date, tandis que Beloch s'en tient à la première. L'inscription n'est d'aucun secours, — du moins provisoirement, — pour trancher cette question de chronologie. La même constatation négative s'applique aussi à la formule initiale d'un décret de Délos (décret de proxénie?) datant du III^e siècle et rendu en l'honneur d'[A]γαθ[όστρατος II]ολ[υαράτου] Ῥόδιος (M. Dürrbach vient justement de le publier dans B. C. H. XXVIII, 1904, 136, 32). Ainsi il est vraisemblable que pendant quelque temps encore, jusqu'à la découverte de documents nouveaux, la victoire si discutée (j'entends au point de vue chronologique) des Rhodiens à Éphèse restera sans situation fixe dans l'histoire.

III.

Parmi les inscriptions qui ont été découvertes au printemps de 1903 dans la partie septentrionale de l'acropole, il en est une dont la publication paraît s'imposer tout d'abord à cause du sujet qu'elle traite et parce qu'elle forme une introduction nécessaire à la publication ultérieure d'autres textes épigraphiques, notamment des grandes listes de prêtres découvertes dans les fouilles de l'année suivante. Notre inscription est partagée entre deux blocs, savoir une base quadrilatérale et l'entablement qui lui est superposé et qui est profilé: nous donnons ci-joint un facsimile de ces deux pièces à l'échelle de 1:5. La matière employée est celle que nous trouvons ordinairement, c'est-à-dire le marbre grisâtre des environs de Lartos, bourgade située à deux heures de chemin à l'ouest de Lindos (cf. *λίθος Λάρτιος*, dans la table de I. G. I. I, p. 229).

Φίλιπ[πο]ν Φιλίππου,
 καθ' ὑ[ο]δοεσίαν δὲ Ἀσ]τυκράτους,
 ἱερῶν Ἀθάνας Λυ[δίας] καὶ Διὸς Πολι]έως καὶ Ἀρτάμιτος
 Κεκοίας, ἐφ' οὗ ἅ εἰρήνη καὶ εὐετηρία ἐγένετο,
 5 ἱερεὺς Ἀπόλλωνος
 [Π]υθαέως
 Σωσικλῆς Κλευξένου,
 Σαράπιος
 Ἐπαίνετος Ἀντιστράτου,
 10 ἀρχιεροθύτας
 Πάμφιλος Θρασυλόγου,
 καθ' ὑδοεσίαν δὲ Χαρμύλου,
 Ἀρτάμιτος Κεκοίας
 Ἀριστείδας Πανσανία,
 15 Διονύσου
 Ἀγαθόμβροτος Μνασιφάνεως,
 Ἀπόλλωνος Ὀλίου
 Ἀρίστωνυμος Ἀριστωνύμου
 τοῦ Ἀριστωνύμου,
 20 Ποτειδᾶνος
 Δωσίδεος Θεμιστοκλεῦς,
 Ἀπόλλωνος
 ἐς Κάμυndon
 Νικοφῶν Πανσανία,
 25 Ἀπόλλωνος
 Καρνείου
 Ἀγήσαρχος Ἀγησάρχου,
 Λίνδου καὶ τῶν
 ἄλλων ἡρώων
 30 Πολύχαμος Πυθίωνος,
 ἱεροθύται
 Σῶσος Σώσου,
 Ζήνων Νικοτείμου,

35 *Τιμόπολις Ἀλεξιμβροτίδα,
καθ' ὁδοεσίαν δὲ
Διοπείδευσ,
Δαμάγητος Εὔρου[σ]τράτου,
Πολύχαρμος Πολυχάρμου,
..... Σωσιστ[ρ]άτου,*

40 *[Νι]καγόρας Νικαγόρα,
Βασίλω[ν] Βασίλωνος,
Παντακλῆς Ἀριστοφῶ[ν]τος,
[χ]αθ' ὁδοεσίαν δὲ*

*Παμφῶντος,
45 Σωσίνομος Σωσινόμου
τοῦ Σωσινόμου,
Ἄριστων Τιμαγόρα,
Σωσίπατρος Εὐφραντίδα,
Πασίχαρις Ἀριστοκράτης,
50 Ἀγήσαρχος Ἀγησάρχου,
Τελέσαρχος Ἰσοδότου,
ἐπιστάται τοὶ χειροτο-
νηθέντες ὑπὸ τοῦ δάμου
Ἰδόκριτος Δαματρίου,
55 Φίλων Ἀρχιτείμου,*

*στεφανωθέντα ὑπὸ τῶν δάμων τῶν ἐν Λινδία πόλει
Λαδαρμίων, Βρασίω[ν], Κ[α]τ[α]β[ί]ων, Πεδιέων,
Λινδο[π]ολειτῶν, Καμυ[ν]θ[ί]ω[ν], Παγίων, Νε[τ]τιδῶν,
Κ[λ]α[σ]ίων, [Α]ρ[γ]ε[ί]ω[ν], Βου[λ]ιδῶν, Δρυνειτῶν,*

60 *εὐσεβείας ἕνεκα τᾶς ποτὶ τοὺς θεοὺς καὶ
ἀρετᾶς καὶ εὐνοίας καὶ φιλοδοξίας τᾶς εἰς αὐτούς.
θεοῖς.*

*Ἀγαυρίδα Ἡροδότου
[ἔρ]εος Ἀπόλλωνος
65 Πυθαέως
Σωσικλῆς Κλευξένου,*

- Σαράπιος
 Ἐπαίνετος Ἀντιστράτου,
 ἀρχιεροθύτας
 70 Πάμφιλος Θρασυλόχου,
 καθ' ὁδοεσίαν δὲ
 Χαρμόλου,
 Ἀρτάμιος Κεχοίας
 Ἀριστείδας Πανσανία,
 75 Διονύσου
 Ἀγαθόμβροτος Μνασιφάνεως,
 Ἀπόλλωνος Ὀλίου
 Ἀριστάνυμος Ἀριστανύμου
 τοῦ Ἀριστανύμου,
 80 Ποτειδᾶνος
 Δωσίδεος Θεμιστοκλεῦς,
 Ἀπόλλωνος
 ἐς Κ[ά]μυνδον
 Νικοφῶν Πανσανία,
 85 Ἀπό[λλ]ωνο[ς Καρνείου]
 Ἀγήσαρχος Ἀγησάρχου,
 Δίνδου καὶ τῶν
 ἄλλων ἡρώων
 vac.
 90 ἱεροθύται
 Σῶσος Σώσου,
 Ζήνων Νικοτείμου,
 Τιμο vac.
 vac.
 95 vac.
 vac.
 vac.
 100 Νικαγόρας Νικαγόρα,
 Βασ[ί]λων Βασίλωνος,
 Πανταχ[λ]ῆς Ἀριστοφῶντος,

καθ' ὁδοεσίαν δὲ
Παμφῶντος,
Σ[ω]σ[ί]νομος Σωσινόμου
τοῦ Σω[σ]νόμου,
 105 *Ἄρ[ί]στ[ω]ν Τιμαγόρα,*
Σωσίπ[ατρος]
Εὐφραν[τίδα],
Πασίχαρις
Ἀριστοκρά[τευς],
 110 *Ἀγήσαρχος*
Ἀγησάρχου,
Τελέσαρχος
Ἰσοδότου,
ἐπιστάται
 115 *τοὶ χειροτο-*
νηθέντες
ὑπὸ τοῦ
δάμου
Ἰδόκριτος
 120 *Δαματρίου,*
Φίλων
Ἀρχιτείμου,
στεφανωθεῖσ[α]ν ὑπὸ τῶν δάμων τῶν ἐν Αἰνδία πόλει[ε]
Λαδαρμ[ί]ω[ν], Βρασ[ί]ων, Κατ[ταβίων], Πεδ[ε]ί[ω]ν,
 125 *Α[ε]νδο[πο]λε[ε]τ[ᾶ]ν, Καμυν[δίων], Π[α]γίων, Νεττιδ[ᾶ]ν,*
Κλ[ασ]ίω[ν], Ἀργ[ε]ίω[ν], Β[ουλ]ιδ[ᾶ]ν, [Δρου]ε[ε]τ[ᾶ]ν,
εὐσεβε[ί]ας ἕνεκα τᾶς ποτὶ τοὺς θεοὺς καὶ
ἀρετᾶς κ[αὶ] ε[ὐ]νοίας κ[αὶ] φιλοδοξίας τᾶς εἰς αὐτούς.
Ἄθανόδωρος Ἀγησάνδρου Ῥόδιος ἐποίη[σε].

Le grand bloc a été mis au jour le 20 mars 1903 dans le champ VII, 11 (voir le plan de la citadelle donné précédemment fig. 13). Hauteur 0,664. Longueur en haut 1,15, en bas 1,176; nous constatons la même inclinaison faible dans d'autres bases du même genre. Épaisseur 0,35—0,38. Aucun des côtés ne présente une surface polie; le côté de l'inscrip-

tion et les deux faces latérales ont été travaillés avec un outil dentelé, et la face d'arrière grossièrement taillée avec le marteau à pointe. Le dessous et le dessus présentent une surface d'adhésion, c'est-à-dire une partie médiane grossièrement taillée et un pourtour fait avec plus de soin.

La plus grande partie de l'entablement a été trouvée à quelque distance du grand bloc, mais dans le même espace de terrain. Il est cassé en deux morceaux et on n'a conservé que la face latérale située à droite de l'observateur. Sa longueur, mesurée à l'avant, est de 1 m. 305, sa hauteur de 0 m. 246; la profondeur, mesurée à la face supérieure, atteint au maximum 0 m. 654. Il existe sur la face antérieure une partie profilée, qui rentre vers la surface même de la pierre. L'avant a été aplani avec un outil à dents; seule la partie profilée paraît avoir été polie. Le dessous présente une surface d'adhésion correspondant à la partie supérieure du grand bloc. Le côté de l'entablement qui est tourné vers le haut ainsi que son côté latéral de droite ont été aplanis au ciseau, mais pas tout à fait avec le même soin que la face antérieure; quant aux traces qu'on remarque du groupe de statues que supportait cette base, nous en reparlerons ailleurs plus en détail (cf. p. 82). Le petit fragment de l'entablement détaché de la partie gauche et qui contenait le commencement de l'inscription fut découvert une année plus tard (6 avril 1904), encastré dans le mur septentrional de la citadelle (division V, 10). Les cassures se raccordent parfaitement. Il mesure 0 m. 185 de long.

La réunion de l'entablement et du grand bloc n'a pas été assurée par des tenons; nous ne trouvons donc pas de mortaises indiquant du premier coup que les deux pierres tenaient ensemble. L'entablement n'ayant pas, comme on l'a vu, été conservé dans son entier, la liaison des deux blocs ne peut pas non plus se prouver directement par des mesures. Une estimation de l'étendue de l'entablement complet ne peut pas d'ailleurs nous fournir la preuve cherchée, mais simplement nous assurer que rien ne s'oppose à ce que cette pièce ait été raccordée au bloc quadrilatéral. Comme on verra par ce qui suit qu'il est important de connaître avec certitude les noms des deux personnages honorés, nous devons essayer par d'autres moyens de démontrer que les deux parties trouvées séparément se rejoignaient autrefois. C'est ce que nous démontront les considérations suivantes:

1° l'analogie dans la matière employée et dans le travail des surfaces;

2° l'analogie dans l'écriture: non seulement cette ressemblance permet de rapporter les deux pièces à la même époque, mais elle est assez grande pour qu'on puisse affirmer que les inscriptions sont de la même main.

3° Nous trouvons à droite de l'entablement un nom de femme et à gauche un nom d'homme, lesquels correspondent à ce que réclame l'inscription principale. C'est là un fait peu ordinaire et qui suffit presque à démontrer la dépendance mutuelle des deux pierres, si l'on fait entrer en ligne de compte les correspondances déjà notées en ce qui concerne l'âge, l'écriture, le travail et les dimensions. A cela s'ajoute que les deux inscriptions ne se divisent pas en parties égales l'une à l'autre. Le nom de la femme occupe sur l'entablement une place

beaucoup plus petite que celui de l'homme, ce qui correspond parfaitement à la répartition inégale de l'inscription du grand bloc. On peut considérer comme certain après cela que c'est précisément cet entablement qui s'adaptait à ce bloc. Si quelque doute subsiste encore, nous pouvons ajouter une dernière raison décisive:

4^o Le nom du prêtre d'Artémis Kekoia (l. 14) nous prouve que l'entablement doit avoir porté le nom de *Φίλιππος Φιλίππου, καθ' ὑοθησίαν δὲ Ἀστυκράτους*. C'est ce qui ressort du rapport que nous exposerons plus loin (p. 63) entre les deux prêtrises.

Les lettres de l'inscription sont peu régulières et peu profondément entaillées. Comme la surface de la pierre, ainsi qu'on l'a vu, n'a pas été polie et a quelque peu souffert de la désagrégation, l'inscription est à certains endroits difficile à lire et plusieurs lettres ont disparu sans laisser de traces certaines. Mais d'autre part une circonstance vient aider puissamment à la lecture; c'est que la grande liste des noms est répétée deux fois sur la pierre et tout à fait dans la même forme. On ne s'explique pas pourquoi quelques-uns des noms de sacrificateurs ont été omis dans le second exemplaire (l. 93—97). Dans l'état où se trouve cette inscription, il n'y a doute qu'au sujet d'un seul nom (l. 39); le reste peut se lire sur la pierre ou se laisse restituer avec une certitude entière.

Voici ce que nous avons à dire sur la forme des lettres. Nous ne trouvons guère de traits transversaux à la terminaison des hastes verticales; il y en a plus fréquemment au bout des lignes obliques (*K, Y, X*) et horizontales (*E, Z, Σ, T, Ω*), mais il arrive souvent que ces traits existent seulement à droite et non à gauche. Dans les lettres formées par la rencontre de lignes obliques (*A, Δ, Λ*), celles-ci n'arrivent pas toujours à se rejoindre complètement; il arrive aussi que le trait oblique situé le plus à droite se prolonge au-delà de l'autre (*Α*, etc.), ce qui est, comme on le sait, un cas très fréquent dans les inscriptions du temps de l'Empire. Dans les lettres formées par un rond (*θ, θ, Ω*), celui-ci a souvent une forme très irrégulière. Le trait supérieur de l'*E* et du *Σ* est parfois sensiblement plus court que le trait inférieur. Quant aux lettres prises individuellement, elles ne donnent lieu qu'aux remarques suivantes:

B: la panse inférieure est plus grande que l'autre.

E: la barre horizontale du milieu est en général un peu détachée de la barre verticale.

H: la barre horizontale est placée parfois plus haut que le milieu.

K: les deux traits obliques ne se rencontrent pas toujours.

Π: les deux hastes verticales sont en règle générale de même longueur.

T: la première partie de la ligne horizontale est parfois sensiblement plus longue que la seconde partie.

Φ: l'élément médial n'est jamais circulaire, mais aplati de la sorte: \ominus .

Ω: se compose d'un cercle et d'une ligne horizontale qui peut toucher le cercle ou en être un peu séparée.

L'écriture est celle que nous trouvons ordinairement au I^{er} siècle avant J.-Chr. (voir plus loin p. 64); elle ne donne lieu à aucune observation particulière. Le texte est pour ainsi dire sans fautes. Cependant

à la l. 4 on a gravé d'abord *ειρωνα*; puis on a inséré dans le premier *N* une barre horizontale qui l'a transformé en *H* (et non en *A*).

Tout nous indique bien que *Ἀγαυρίς Ἡροδότου* était l'épouse du prêtre, quoique l'inscription ne le dise pas expressément. On pourrait trouver une preuve de ce fait, — s'il en était besoin, — dans une inscription trouvée près de l'église de S^t Étienne:

*Ἡρόδοτον Φιλίππου
τὸν ἀγωνοθέταν*

Or on doit admettre que le personnage ici nommé était fils du prêtre *Φίλιππος* et qu'il devait son nom à son grand-père maternel: c'est là en effet un mode de dénomination dont nous avons plusieurs exemples certains à Lindos. Un fils de ce personnage, savoir *Φίλιππος Ἡροδότου*, fut prêtre d'Athéna 66 ans après *Φίλιππος Φιλίππου*. C'est un fait rare que la femme d'un prêtre ait été honorée d'une statue en même temps que lui. Nous ne pouvons pas découvrir la raison de ce fait; on peut supposer qu'*Ἀγαυρίς* a contribué de sa fortune à des sacrifices et à des fêtes, et il serait possible de le conclure des derniers mots de la souscription, — bien que les termes en soient assez banals. Il est vraisemblable que le changement politique qui se produisit pendant l'année où Philippe fut prêtre, a donné lieu à des fêtes extraordinaires; nous voyons mentionnée une *πανάγυρις μετὰ τὸν πόλεμον* dans I. G. I. I, 730.

Avant que nous parlions plus longuement de cette question, nous devons d'abord examiner brièvement une contradiction renfermée, semble-t-il, dans la première partie de l'inscription. Nous lisons en effet, l. 3—4: *ιερωῇ Ἀθάνας Λινδίας καὶ Διὸς Πολιέως καὶ Ἀρτάμιτος Κεκοίας*; il paraît naturel de comprendre comme s'il y avait *ιερατεύοντα Ἀθάνας κτλ.*, et non *ιερατεύσαντα*, que nous trouvons dans beaucoup d'autres inscriptions. Mais à la l. 13—14 est nommé un *autre* prêtre d'Artémis Kekoia: *Ἀριστείδας Πανσανία*. Les choses s'expliquent si 'on

compare les listes de prêtres¹ avec notre inscription et d'autres documents analogues. Il ressort de cette comparaison que la fonction de prêtre d'Artémis, — bien qu'étant par elle-même une prêtrise de second rang, — se donnait à des hommes qui avaient été déjà prêtres d'Athéna, et ceux-ci, du moins à l'époque dont nous parlons, entraient régulièrement en fonctions deux ans après l'autre prêtrise. Ainsi *Ἀριστείδας Πανσανία* avait été prêtre d'Athéna deux ans avant *Φίλιππος Φιλίππου*. Mais d'autre part il suit de là que la contribution à l'érection des statues a eu lieu dans l'année même où *Φίλιππος Φιλίππου* était prêtre d'Athéna, car c'est dans cette année qu'*Ἀριστείδας Πανσανία* (et avec lui les autres contribuants) revêtit la dignité mentionnée sur l'inscription. Comme *Φίλιππος Φιλίππου* a dû se conformer à la règle ordinaire, il faut admettre que deux ans au moins se sont écoulés avant qu'on ait pu lui élever à lui et à sa femme ces statues dont les frais avaient été garantis pendant son année de prêtrise; dans l'intervalle il est parvenu à la dignité de prêtre d'Artémis Kekoia, et alors on a ajouté ce titre au commencement de l'inscription.

Ainsi il se peut qu'il y ait une certaine ambiguïté dans l'indication de date donnée à la l. 4: *ἐφ' οὗ ἂ εἰρήνη καὶ*

¹ Ces listes ont été découvertes au printemps de 1904 près de l'église d'*Ἁγ. Στέφανος*, dont on peut voir la situation sur la carte donnée dans I. G. I. I pl. 3. Nous les publions dans un rapport ultérieur. Comme nous avons été obligé de citer ces listes deux ou trois fois dans les remarques qui vont suivre, donnons ici, en attendant, la traduction des quelques lignes de notice qui les concernaient dans une communication faite par nous au journal danois „Berlingske Tidende“ relativement à nos recherches de 1903—1904. Voici ce passage de notre article: „Au-dessous de l'église actuelle, qui est certainement très ancienne, nous avons trouvé des traces d'une église plus ancienne encore. On avait utilisé comme dalles dans cette église et tout autour d'elle des stèles de marbre de provenance antique et dont la plupart avaient été certainement descendues de la citadelle... Parmi ces stèles il y avait deux listes donnant la succession des prêtres d'Athéna lindienne année par année; l'une des listes comprenait trois grandes stèles et l'autre une seule, et toutes deux s'étendaient sur un espace de temps d'environ 200 ans, lequel correspond à peu près aux deux derniers siècles avant la naissance du Christ“.

εὐετηρία ἐγένετο, puisque la prêtrise d'Athéna Lindia (et celle de Zeus Polieus qui y était jointe) se trouve placée deux ans avant la prêtrise d'Artémis Kekoia. Mais celle-ci était d'importance secondaire, et comme toute cette double souscription de caractère inusité a, ainsi que nous l'avons vu, été rédigée tandis que Philippos était prêtre d'Athéna, il n'est guère possible de douter que l'événement extraordinaire auquel font allusion les mots cités ne se soit produit pendant cette année. Les mots καὶ Ἀρτάμιος Κεκοίας doivent se prendre comme une addition faite ultérieurement au texte de l'inscription et n'ayant aucune influence sur l'ensemble de ce texte.

Dans la longue série des monuments rappelant le souvenir de prêtres d'Athéna et dont les inscriptions se contentent en général de rappeler la dignité revêtuë par ces personnages, c'est un fait unique de rencontrer une indication comme celle-ci: ἐφ' οὗ ἂ ἐλήγη καὶ εὐετηρία ἐγένετο. Une telle indication rend possible une détermination chronologique précise, et nous devons chercher à utiliser celle-ci non seulement pour situer dans le temps la présente inscription, fort importante par elle-même et dont la date précisera du même coup l'époque où travaillait le sculpteur Athanodoros, mais encore parce que nous aurons là un point de départ solide pour la chronologie des grandes listes de prêtres dont fait partie Φίλιππος Φιλίππου. Si nous connaissons avec certitude l'année de sa prêtrise, nous aurons par là-même, lors de la publication de ces listes, une chronologie sûre pour toute la période de deux siècles environ sur laquelle s'étend la série des prêtres.

D'après la description que nous avons donnée du caractère de l'écriture, il est certain que l'inscription remonte au I^{er} siècle avant J.-Chr. et plutôt au milieu de ce siècle qu'à son commencement. Nous ne pouvons guère demander à la paléographie de nous donner une date plus précise. Les arguments de ce genre sont toujours plus ou moins incertains, et d'ailleurs

nous trouverons dans les mots cités précédemment et dans d'autres circonstances des moyens plus sûrs d'arriver à une détermination de date.

Nous avons pour la première moitié du I^{er} siècle avant J.-Chr. un document important et d'une richesse remarquable: c'est la grande liste de noms qui a été découverte par Paton et qui a été publiée en dernier lieu par Hiller v. Gärtringen dans I. G. I. I, 46. Nous devons essayer de déterminer le rapport chronologique existant entre cette liste de noms et notre inscription (que nous désignerons pour abrégé par la lettre Φ , initiale du nom du prêtre); en effet il sera plus tard nécessaire d'utiliser la liste de noms pour éclaircir d'autres circonstances relatives à notre inscription. La liste comprend non seulement des individus de la ville de Rhodes, mais aussi quelques-uns qui sont de Lindos. Mais elle ne présente aucun nom en commun avec la longue liste de personnages nommés dans Φ ; or comme il s'agit dans les deux documents d'individus appartenant aux mêmes classes sociales, il semble bien que les deux inscriptions doivent provenir d'époques différentes. *Ἀριστείδας Πανσανία* est dans Φ prêtre d'Artémis Kekoia; il appartient donc, d'après ce qui a été dit plus haut, à l'ancienne génération parmi les individus ici nommés. Le *Πανσανίας Ἀριστείδα* qui est cité dans I. G. I. I, 46, 424, peut, suivant les habitudes adoptées pour les noms de personnes, être soit son père soit son fils. C'est la première alternative qui est la vraie, et cela devient évident si l'on recherche quels d'entre les personnages des listes sont connus de nous comme ayant été prêtres d'Athéna Lindia. Or on s'aperçoit que leurs années de prêtrise, sans aucune exception, précèdent d'un laps de temps plus ou moins long l'année où *Φίλιππος Φιλίππου* était en fonctions. Si nous désignons provisoirement cette année par φ , en faisant précéder du signe + le chiffre des années antérieures, nous avons le tableau suivant:

	I. G. I. I, 46	Années de prêtrise d'Athéna
<i>Λυσίστρατος Μοιραγένεως</i>	l. 353	φ + 40
[<i>Ἀναξίτιμος</i>] <i>Ἀναξίτιμου τοῦ</i> [<i>Ἀναξι</i>]		
<i>τίμου</i>	l. 98	φ + 34
<i>Ἀριστείδας Τιμαράτου</i>	l. 25	φ + 32
<i>Διονύσιος</i> [<i>Διονυσί</i>]ου ¹ τοῦ <i>Εὐπο-</i>		
<i>λέμου καθ' ὁδοῦ. δὲ Εὐάνορος</i>	l. 158	φ + 30
[<i>Ἀριστόμ</i>]αχος <i>Ἐλπικράτεως</i> ² καθ'		
<i>ὁδοῦ. δὲ Τελέστα</i>	l. 23	φ + 29
<i>Πανσανίας Ἀριστείδα</i> (voir		
plus haut)	l. 424	φ + 26
<i>Αἰνήτωρ Αἰνήτορος</i>	l. 34	φ + 25
<i>Ζηνοδότος Διοφάντου τοῦ Ζηνοδότου</i>		
(καθ' ὁδοῦ. δὲ Ὀνασάνδρου)	l. 262	φ + 22
<i>Ἀγήσαρχος Ἀστυκράτεως</i> ³	l. 134	φ + 9.

Ἀγήσαρχος Ἀστυκράτεως est le plus récent des prêtres d'Athéna que nous présente la liste des noms. Si nous descendons la série, nous ne trouvons plus le nom du prêtre lui-même, mais dans deux cas celui de son père. Ainsi nous voyons à l. 164 un *Δωρόθεος Ἀστυμήδους* qui était père du prêtre de l'année φ + 4 (*Ἀστυμήδης Δωροθέου*); et, comme nous l'avons vu, *Πανσανίας Ἀριστείδα* était père du prêtre qui fonctionnait deux ans avant *Φίλιππος Φιλίππου*. Un examen attentif des personnages de la liste nous conduit donc à cette conclusion certaine que la dite liste est antérieure d'une génération environ à notre inscription. D'après les calculs donnés dans I. G. I. I, 46, il faudrait la reporter à la première

¹ Dans I. G. I. on a conjecturé à tort [*Εὐπολέμ*]ου. — Nous n'avons placé entre crochets nos restitutions que quand il est possible de conjecturer différents noms d'après ce qui reste.

² I. G. I. conjecture avec moins de raison: [*Ἀνδρόμ*]αχος *Ἐπικρ[ά]τεως*.

³ Pour ajouter une hypothèse assez vraisemblable, il semble que *Φιλόστρατος* Ἀ. . . . (I. G. I. I, 46, l. 505) doive être assimilé à *Φιλόστρατος Ἀστυκράτεως*, frère d' *Ἀγήσαρχος* et prêtre d'Athéna en l'an φ + 12.

moitié du I^{er} siècle av. J.-Chr. (voir la dissertation de Hiller v. Gärtringen, intitulée: „Die Zeitbestimmung der rhodischen Künstlerinschriften, dans Jahrbuch 1894, p. 23 sqq.); parmi les personnages connus historiquement, on y trouve par ex. *Δαμαγόρας Εδφράνορος*, nauarque pendant la guerre de Mithridate (voir plus bas, p. 73). Ainsi nous pourrions obtenir en même temps la date approximative de Φ : notre inscription se placerait vers le milieu du I^{er} siècle av. J.-Chr. On arrive au même résultat en comparant aussi I. G. I. I, 845. Avec l'aide des listes de prêtres, on voit que cette inscription est de 56 ans antérieure à Φ . Elle a deux personnages en commun avec la grande liste de noms que nous venons d'examiner; mais ces deux personnages appartiennent tous deux aux hiérothytes, c'est-à-dire à la classe la plus jeune parmi les individus nommés dans l'inscription.

Mais si l'âge de notre inscription peut se déterminer ainsi (d'une façon approximative) avec l'aide de la paléographie et par d'autres arguments, on peut se demander quelle est l'année même à laquelle font allusion ces mots *ἀ εἰρήνη καὶ εὐετηρία ἐγένετο* (l. 4). Si le I^{er} siècle tout entier restait disponible pour une hypothèse relative à la date, on penserait tout d'abord à la fin de la guerre avec Mithridate; c'est ainsi que Holleaux et Hiller ont précisé l'expression *πανάγυρις μετὰ τὸν πόλεμον* dans la liste des prêtres d'Apollon Erethimios (I. G. I. I, 730). Mais cette chronologie ne se concilierait pas avec le résultat auquel nous a conduits la confrontation de la liste I. G. I. I, 46. Il faut donc chercher un autre moment historique, une autre crise où la misère et la guerre firent brusquement place à la paix et au bien-être. Nous ne voyons rien de semblable dans les périodes décennales qui suivent immédiatement la guerre de Mithridate. C'est seulement pendant la lutte entre Pompée et César, et plus encore après le meurtre de ce dernier que l'île de Rhodes, fortement mêlée aux graves conflits de cette époque, subit directement les maux

de la guerre. Cassius attaqua cette île au printemps de l'an 42 av. J.-Chr.; la flotte de Rhodes fut défaite à Myndos; la ville tomba entre les mains de Cassius après un siège de peu de durée, et fut effroyablement maltraitée. Mais quelque temps après la bataille de Philippes, lorsque L. Varus, que Cassius avait laissé dans la ville avec une garnison, fut obligé de se retirer devant Antoine, les malheurs de Rhodes cessèrent du même coup et alors commença une ère de paix; Antoine inaugura les temps meilleurs en élargissant considérablement le territoire de la ville (Appien V, 7). Voilà l'événement auquel font certainement allusion les mots *εὐρήνια καὶ εὐετηρία*, où il semble que l'on sente l'expression de la reconnaissance, et peut-être aussi une flatterie à l'adresse des nouveaux maîtres. Le texte ne parle pas de puissance politique, — l'indépendance de Rhodes était finie depuis longtemps, — mais simplement de la joie causée par la fin des mauvais jours.

Comme on le voit, ce moment historique correspond très bien à la date provisoire que nous avons assignée à notre inscription d'après ses rapports avec d'autres documents rhodiens. Il est impossible de mettre en doute les rapports en question; mais on pourrait peut-être trouver que l'expression *εὐρήνια καὶ εὐετηρία* s'applique beaucoup mieux en elle-même à la fin de la guerre de Mithridate, et on serait tenté de reculer dans le temps les inscriptions dont on a démontré la solidarité avec Φ . Nous n'allons pas énumérer ici les difficultés, selon moi insolubles, auxquelles conduirait une pareille tentative. Il me paraît plus utile et plus conforme à mon objet de donner à la chronologie que nous proposons pour Φ les preuves nécessaires en cherchant dans l'histoire politique quelques points dont la chronologie est sûre et dont on peut déterminer également le rapport de temps avec notre inscription.

Parmi les anciens prêtres d'Athéna à Lindos nous trouvons un certain *Ἀστυμήδης Θεαιδήτου*, qui, d'après les listes de prêtres, était en fonction 112 ans avant *Φίλιππος Φιλίππου*.

Nous constatons que c'était un personnage important et fort considéré. On a trouvé dans la citadelle de Lindos trois socles de statues dont l'un avait été élevé par lui-même et dont les deux autres portaient des inscriptions en son honneur :

I, socle découvert le 26 févr. 1903 dans le champ XII 9.

[Ἀστ]υμήδης Θεαιδήτου

ἱερατεύσας

Ἀ[θα]ναίας Λινδίας

[καὶ] Δι[ὸ]ς Πολιέως.

Δημήτριος Διομέδων[τ]ος Ῥόδιος ἐποίησε.

II, socle découvert le 16 déc. 1902 dans le champ X 10.

Ὁ δᾶμος ὁ Νεττιδᾶν ἐτίμασε

Ἀστυμήδη Θεαιδήτου

χρυσέωι στεφάνωι, εἰκόνη χαλκᾶει

ἀρετᾶς ἕνεκα καὶ εὐνοίας,

ἀν ἔχων διατελεῖ

εἷς τε τὸν σύνπαντα δᾶμον καὶ

εἷς τὸν Νεττιδᾶν.

Ἀρτεμίδωρος Μηνοδότου Τύριος ἐποίησε.

III, I. G. I. I, 852. Inscription qui, à part les formules du début et de la fin (*Λίνδιοι ἐτίμασαν — εἷς τὸ πλῆθος τὸ Λινδίων*), présente le même texte que II, mais sans signature d'artiste.

Les deux bases mentionnées en dernier lieu ont été élevées en l'honneur d'Astymedes avant qu'il ne fût prêtre, sans quoi on eût mentionné cette dignité. On peut signaler encore comme marque d'estime qu'il devint prêtre d'Athéna et qu'une confrérie religieuse, sans doute dans la ville même de Rhodes, tira son nom de lui et de son père (I. G. I. I, 163: *Ἀπολλωνιαστῶν Θεα(α)δητείων Ἀστυμηδείων*; cf. Athen. Mittheil. XVIII 389 et 420). Enfin *Ἀστυμήδης* se retrouve dans la série des prêtres éponymes d'Hélios à Rhodes (I. G. I. I, 1112), de même que *Θεαίδητος* (I. G. I. I, 1135). Il est très vraisem-

blable qu'il s'agit ici des deux mêmes personnages; on ne recrutait pas seulement les prêtres du Soleil parmi les habitants de la ville de Rhodes, mais des Lindiens se trouvent aussi parmi eux.

Des marques d'honneur aussi nombreuses et aussi importantes sortent de l'ordinaire. *Ἀστυμήδης Θεαιδήτου* doit avoir joué un rôle éminent, et on est en droit de rechercher si celui qui a porté ce nom n'est pas une personnalité historique connue.

Dans les négociations qui eurent lieu à Rhodes au printemps de 171 à l'occasion de la guerre des Romains avec Persée, Polybe nomme pour la première fois un Astymedes (27, 7 (6), 3). Parmi les hommes d'État qui représentaient à Rhodes la même politique romaine, Polybe cite aussi un Theaitetos (27, 14 (11), 2), lequel appartenait à une génération plus ancienne qu'Astymedes et avait déjà joué un rôle politique important dans les négociations relatives à la possession de la Lycie (22, 5 (23, 3)). En 168, après la défaite de Persée, Astymedes se rend à Rome, faisant partie des envoyés dont la mission était de prévenir les conséquences fâcheuses de l'attitude équivoque des Rhodiens pendant la guerre et d'obtenir qu'on les épargnât. Un peu plus tard, tandis qu'Astymedes était encore à Rome, les Rhodiens y déléguèrent aussi le vieux Theaitetos avec des pouvoirs extraordinaires (*καταστήσαντες πρεσβευτήν ἄμα καὶ ναύαρχον*: Polybe 30, 5, 4). Théaitète mourut à Rome (30, 22 (19), 2), et Astymedes revint à Rhodes en 166. Il partit de nouveau pour Rome en 164 et contribua à faire réussir l'alliance souhaitée qui plaçait Rhodes sous la dépendance de l'Empire romain (Polybe 31, 7). Les Rhodiens accueillirent avec un sentiment de soulagement ce résultat qui mettait fin à l'insécurité des années précédentes, et ils décidèrent d'élever un *κολοσσὸς τοῦ δήμου τῶν Ῥωμαίων* sur l'acropole de Lindos (31, 15 (16), 4). Enfin en 153 Astymedes se rendit encore une fois à Rome

comme *πρεσβευτῆς ἄμα καὶ ναύαρχος καθεσταμένος* (33, 15 (14), 3), afin d'obtenir l'appui des Romains pour apaiser la guerre avec la Crète; et il réussit encore dans cette mission. Nous avons sur cette guerre un témoignage épigraphique dans une inscription de Nisyros: I. G. I. III, 103; nous la signalons ici parce que l'éditeur a restitué le nom du nauarque à la l. 2: ἐ[π]ὶ Ἀσ[τυμήδευ]ς.

Astymedes est appelé fils d'Archokrates dans v. Gelder, *Geschichte der alten Rhodier*. Cette indication se fonde uniquement sur une conjecture de Wilhelm d'après laquelle cet important personnage politique serait le même qui est cité dans une inscription de Séleucie près de Kalykadnos comme président des prytanes à Rhodes (Heberdey und Wilhelm, *Reisen in Kilikien*, p. 109, dans: *Denkschriften der Wiener Akademie* 44. Bd. 1896). Mais Ἀστυμήδης Ἀρχοκράτης n'a pas d'ailleurs laissé de traces dans l'épigraphie de Rhodes, ce qui n'est nullement le cas, ainsi que nous l'avons vu, pour Ἀστυμήδης Θεαδῆτου.

Les données historiques relatives à l'homme d'État Astymedes s'accordent aussi bien que possible avec ce que nous savons du prêtre d'Athéna, si l'on admet la date assignée par nous à Φ , et qui est l'an 42 av. J.-Chr. Comme on peut le voir en parcourant le cursus honorum des personnages de Lindos, on arrivait à la dignité de prêtre dans un âge mûr, mais non pas précisément dans la vieillesse; c'était généralement entre 50 et 60 ans¹. L'année de prêtrise d'Astymedes tombe en l'an 154 av. J.-Chr.; le premier acte important qu'il accomplit comme homme politique et dont parle Polybe,

¹ Dans une inscription un peu plus récente que Φ , on cite les noms des prêtres antérieurs (*ἱερατευκότες Ἀθάνας Λωδίας καὶ Διδος Πολέως*). Dix-sept d'entre eux étaient encore vivants. Le plus ancien, qui avait évidemment atteint un âge exceptionnellement avancé, avait rempli ses fonctions trente ans auparavant; nous ne trouvons une série continue de *ἱερατευκότες* encore vivants qu'à partir du prêtre dont l'année de fonction se plaçait onze ans précédemment.

se place en l'an 171 av. J.-Chr. Des inscriptions citées plus haut et gravées sur les socles des deux statues offertes par le dème des Nettides et par les habitants de Lindos, nous avons conclu que cet Astymedes avait rendu des services éminents à sa patrie avant de devenir prêtre; on peut ajouter, — en comparant ce qui a été dit précédemment au sujet de Φ (p. 63), — que ces mérites extraordinaires avaient été reconnus assez longtemps à l'avance pour que les hommages décrétés eussent été rendus en fait et qu'on eût élevé les statues. L'acte politique accompli par Astymedes en l'an 164 paraît avoir été l'occasion de ces marques d'honneur, d'autant plus que ce même succès diplomatique amenait en même temps la consécration dans le sanctuaire d'Athéna d'une autre statue votive d'un caractère extraordinaire.

Dans le vieux *Θεαίτητος* qui finit ses jours à Rome et dont l'œuvre politique est étroitement mêlée à celle d'Astymedes, nous n'hésiterons pas à reconnaître le père de ce dernier. Les données chronologiques conviennent aussi bien que possible; en parlant de la mort du vieillard en 167—166, Polybe remarque qu'il avait dépassé l'âge de quatre-vingts ans. Le nom de *Θεαίτητος* ne semble pas avoir été usité dans l'île de Rhodes; en revanche celui de *Θεαίδητος* est connu par plusieurs exemples dont l'un (*Θεαίδητος Πολυχάρμου Νεττίδας*: I. G. I. I, 761, 37, III^e siècle av. J.-Chr.) provient du même dème qui a élevé la statue d'Astymedes: je suis tenté de retrouver là un membre plus ancien de la même famille, dont le lieu d'origine devait être *Νεττεία* (dans le voisinage de la bourgade actuelle d'Apollakia). Si mes déductions sont justes, la forme *Θεαίτητος* que présente le texte de Polybe a dû s'introduire par suite d'une confusion d'ailleurs facile à expliquer: le célèbre dialogue de Platon avait familiarisé le monde littéraire avec ce nom, tandis que la forme rhodienne *Θεαίδητος* était fort peu répandue. Cependant il me paraît qu'on peut encore retrouver dans le texte de Polybe une

trace isolée de la forme que je considère comme authentique: en effet, d'après l'édition de Hultsch (29, 11 (5), 2), le codex Monacensis 185 (O) présente, écrite par la première main, la leçon *Θεαίδητον*¹.

Pour appuyer la détermination chronologique ici proposée, nous allons donner encore quelques éclaircissements sur un autre personnage historique qui a laissé des traces dans les inscriptions parvenues jusqu'à nous: je veux dire *Ἀυτοκράτης Ἀνδρία* qui était prêtre d'Athéna Lindia 47 ans avant *Φίλιππος Φιλίππου*. On a trouvé sur l'acropole de Lindos un fragment de socle avec l'inscription suivante en deux distiques:

Σοὶ τόδ', Ἀθαναία, νίκας ἀχρ[.....
 Ἀνδρία Ἀυτοκράτης θῆξ' ἀ[πὸ.....
 ναύαρχος, πάτρα δὲ Ῥόδ[ο]ς [.....
 σ... ἀκαταν..... λων.....

Notre personnage a donc pris part en qualité de nauarque à une guerre navale heureuse. Ses descendants immédiats ont eu une carrière analogue. *Θεαίδητος Ἀυτοκράτης* fut prêtre d'Athéna 27 ans après son père, et *Ἀνδρίας Ἀυτοκράτης* 6 ans plus tard. Le premier est cité comme capitaine de navire dans une inscription donnée par I. G. I. I, 75b et qui est datée du I^{er} siècle av. J.-Chr., le second est nommé sur une inscription à peu près de même date, trouvée sur l'acropole de Lindos.

L'époque où vivait Autocratès peut se déduire de I. G. I. I, 41, où il est cité comme nauarque en même temps que *Δαμαγόρας Εὐφράνορος*, lequel nous est signalé par Appien (Mithrid. 25) comme amiral en l'an 88 av. J.-Chr. Cette

¹ J'avais déjà rédigé ce compte-rendu lorsque j'ai remarqué que dans sa dissertation *De Polybii fontibus Rhodiis* (Leipzig 1898, p. 78), M. H. Ullrich avait, pour les raisons onomatologiques exposées ci-dessus, proposé d'introduire la forme *Θεαίδητος* dans le texte de Polybe; il invoque la variante précitée du cod. Monacensis et en outre la forme Theodotum chez Tite-Live (45, 25, 7). Mais, -- chose curieuse, -- M. Ullrich n'est pas arrivé, bien qu'il en fût tout près, à apercevoir le rapport de parenté entre les deux hommes d'État rhodiens Astymedes et Theaidetos.

donnée chronologique s'adapte parfaitement au calcul d'après lequel, l'année de prêtrise de Philippe étant placée en 42 av. J.-Chr., Autocratès aurait été prêtre d'Athéna en l'an 89. Dans l'inscription I. G. I. I, 41, que nous ne connaissons que par des copies insuffisantes, Hiller v. Gärtringen conjecture pour le nom du père la forme *Ἀνδ[ραγόρ]α*; mais si l'on se reporte à l'inscription métrique de Lindos communiquée plus haut, il n'est pas douteux qu'il faille lire *Ἀτοκράτειος τοῦ Ἀνδ[ροῖα]*. On est tenté d'admettre que l'épigramme se réfère aux mêmes événements que I. G. I. I, 41; malheureusement les fins de vers nous manquent. A quelles guerres navales les fils d'Autocratès ont-ils participé, c'est ce que nous ne pouvons pas dire; pendant la guerre alexandrine de 48—47, la flotte rhodienne joua encore un rôle important, et van Gelder (*Geschichte der alten Rhodier* p. 162, n. 2) suppose avec beaucoup de vraisemblance que l'amiral Euphranor, qui tomba à la bataille de Canope (Hirtius, *bell. Alexandr.* 25), était fils du collègue d'Autocratès signalé en 88 av. J.-Chr.

Ce que nous savons sur l'époque où vivaient les deux personnages présentés ci-dessus doit nous rassurer sur l'exactitude de la date assignée à Φ et nous permettre de tirer avec confiance les conclusions qui en découlent. Nous n'essayerons pas ici de traiter dans toute leur variété les questions qui se rattachent à notre inscription: ainsi nous remettrons l'examen des différents cultes et des différents ordres de prêtres cités par ce texte, jusqu'au jour où nous pourrons présenter une portion suffisamment grande des matériaux épigraphiques nouvellement découverts et qui portent en partie sur les mêmes sujets¹. De même il nous suffira de signaler l'impor-

¹ Nous nous bornerons à indiquer comme exemple que les deux prêtrises citées dans l'inscription mal conservée I. G. I. I, 845 (l. 19 et 21), peuvent maintenant se restituer avec certitude; il faut lire *Ἀπόλλωνος ἐς Κάμωνδον* (l'un des démes de Lindos; ce passage a d'ailleurs été déjà restitué d'une façon analogue par v. Gelder, *Geschichte der alten Rhodier* p. 213) et *Λίνδου καὶ τῶν ἄλλων ἡρώων*. Cette inscription est de l'an 98 av. J.-Chr.

tance de l'énumération deux fois répétée des dèmes de Lindos qui ont fourni leur contribution aux statues. Il faut considérer cette liste comme complète. Il y a 12 dèmes, qui par deux fois sont nommés dans l'ordre suivant: *Λαδάρομοι, Βράσιοι, Καττάβιοι, Πεδιεῖς, Λινδοπολεῖται, Καμύνδιοι, Πάγιοι, Νεττίδαι, Κλάσιοι, Ἀργεῖοι, Βουλίδαι, Δρυεῖται*. Pour ce qui est du caractère local et de la situation de ces dèmes, nous renverrons aux explications données par Hiller v. Gärtringen dans I. G. I. I p. 112 et à v. Gelder, *Geschichte der alten Rhodier*, p. 212 et suiv., et nous ajouterons seulement la remarque suivante: notre liste, jointe à certains autres documents encore inédits et datant de la même époque, nous montre que c'est à tort que l'on a voulu faire d'*Ἐριναεῖς* un treizième dème en l'assimilant aux autres. — Parmi les noms de personnes cités dans Φ , un seul doit être signalé en passant, c'est celui de *Δαμάγητος Ἐβρουστράτου* (l. 37); or dans I. G. I. I, 72b nous trouvons un *Δαμάγητος Ἐθουστράτου*, forme qui doit être due à une faute de lecture; à en juger d'après le rapport chronologique entre les deux inscriptions, ce personnage peut avoir été le grand-père du sacrificateur mentionné dans Φ .

Notre inscription prend une importance particulière comme nouveau témoignage au sujet d'un artiste connu depuis longtemps. Comme cet artiste est de ceux dont le nom a été le plus souvent cité parce qu'il se rattache à l'une des œuvres les plus populaires de l'art antique, le groupe du Laocoon, et comme on a mis en circulation des théories très diverses sur l'époque où vivait l'auteur de ce groupe, il convient d'exposer ici le parti qu'on peut tirer de notre inscription pour élucider ce problème d'histoire de l'art.

Dans la seconde édition (1899) de son „Führer durch die öffentlichen Sammlungen klassischer Alterthümer in Rom“ (I, p. 90 sqq.), Helbig exprime encore l'opinion que le groupe du Laocoon est une œuvre du III^e siècle av. J.-Chr.); Kekulé

(Zur Deutung und Zeitbestimmung der Laokoon, 1883) rapportait cette œuvre à l'an 100 environ av. J.-Chr., Carl Robert (Archäologische Märchen, 1886, p. 142—143) est d'avis qu'elle date de l'époque de l'Empire (voir note 8 in fine). On trouverait difficilement une autre œuvre d'art antique aussi bien conservée et d'importance égale qui ait donné lieu à des opinions aussi divergentes. Je dois dire cependant que c'est la théorie de Kekulé sur l'âge du Laocoon qui a obtenu le plus d'adhésions.

On a essayé d'éclaircir cette question chronologique par différents moyens: à l'aide de la description de Pline, par une analyse du style même de l'œuvre d'art, par une comparaison instituée entre le groupe et des figures analogues de la frise de Pérgame, par une comparaison avec la peinture murale bien connue de Pompéi, qui représente la même scène, ou encore avec la description de Virgile; enfin on a tâché de dater par des considérations paléographiques une série de signatures d'artistes contenant le nom d'Athanodoros. L'importance qu'on a attachée aux dites signatures se révèle dans le soin avec lequel on les a publiées et étudiées; Kekulé nous en a donné une série de facsimiles à la suite de l'étude signalée plus haut; elles se retrouvent imprimées de nouveau dans Löwy, Inschriften griechischer Bildhauer. Froehner contesta leur valeur documentaire (Philologus, Suppl. V, p. 65—67), et c'est là sans doute une des raisons pour lesquelles Förster (Jahrbuch 1891, p. 191 sqq.) publia les mêmes inscriptions reproduites par des procédés purement mécaniques (empreinte et photographie)¹. Enfin Hiller v. Gärtringen (Jahrbuch 1894, p. 33 sqq.) a fait faire un progrès à la discussion en utilisant les deux inscriptions rhodiennes contenant les noms de l'un des artistes et des membres de sa famille. L'inscription

¹ Je n'ai pas eu à ma disposition l'article où Förster examine la question dans les Verhandlungen der 40. Philologenversammlung in Görlitz (Leipzig 1890).

nouvelle que nous examinons ici va nous permettre de faire un pas de plus dans la même voie.

La connaissance que nous avons des auteurs du Laocoon est fondée sur un passage de Pline (36, 37), où nous lisons ce qui suit: „Nec deinde multo plurium fama est, quorundam claritati in operibus eximiis obstante numero artificum, quoniam nec unus occupat gloriam nec plures pariter nuncupari possunt, sicut in Laocoonte, qui est in Titi imperatoris domo, opus omnibus et picturae et statuariae artis praefendum. Ex uno lapide eum ac liberos draconumque mirabiles nexus de consilii sententia fecere summi artifices Hagesander et Polydorus et Athenodorus Rhodii“. Parmi les signatures indiquées plus haut et que l'on a confrontées avec ces données, il en est trois qui se trouvent sur des socles de statuettes découverts en différents endroits de l'Italie (Antium, Capri, Ostia) et dont la teneur est identique:

*Ἀθανόδωρος Ἀγησάνδρου
Ῥόδιος ἐποίησε.*

Leurs caractères paléographiques sont d'ailleurs assez concordants pour qu'elles puissent provenir de la même époque. Par contre, les autres signatures que l'on a rapportées au même artiste laissent d'une façon ou d'une autre une certaine place au doute; il n'est pas nécessaire de les soumettre ici à un examen. Nous ne connaissons aucune signature des deux autres artistes qui d'après Pline auraient travaillé au groupe de Laocoon. A en juger par là, Athanodoros aurait été le plus important des trois. En outre Löwy (op. cit.) et Hiller v. Gärtringen (Jahrbuch 1894, p. 33 sqq.) ont eu, après Bergk, l'idée de retrouver notre sculpteur dans une inscription honorifique de Lindos qui a été publiée pour la première fois par Ross et qui est dans I. G. I. I, 847 (facsimile dans Jahrbuch, loc. cit.):

Ἀθανόδωρον Ἀγγ[σ]άνδ[ρου],
καθ' ὁδοῦ δὲ Διονυσίου
κτλ.

Toutes les inscriptions apportées jusqu'à ce jour comme documents ont ceci de commun qu'elles ne peuvent se dater que d'après la forme des lettres; Hiller v. Gärtringen insiste lui-même dans son étude sur l'extrême prudence avec laquelle il convient de manier ce genre de preuves. Mais il était d'ailleurs en état d'ajouter aux recherches de nouveaux éléments en signalant, comme il l'a fait, que l'inscription I. G. I. I, 46, laquelle appartient au commencement du I^{er} siècle av. J.-Chr., contient à la l. 18 le nom suivant:

[Ἀγγ]ανδρος Ἀγγσ[ά]νδρου
[το]ῦ Ἀθανοδ[ώ]ρο[υ].

S'appuyant sur ce texte, il dressait le tableau que voici:

Athodoros I (I. G. I. I, 46)		Hagesandros I (I. G. I. I, 46; 847; signatures d'artiste)
Hagesandros II (I. G. I. I, 46)		Athodoros II (I. G. I. I, 847; signatures d'artiste).

Cependant il était obligé de reconnaître que ses conclusions ne pouvaient pas être regardées comme absolument convaincantes. Notamment les matériaux qu'il avait en main ne lui permettaient pas de démontrer que l'Ἀθανόδωρος Ἀγγσάνδρου, καθ' ὁδοῦ δὲ Διονυσίου nommé dans I. G. I. I, 847 était identique avec notre artiste.

C'est ici que les documents nouvellement découverts arrivent à notre secours et, comme je l'espère, nous conduisent à une certitude parfaite. En tous cas, pour révoquer l'ensemble de leurs témoignages, il faudrait recourir à des hypothèses qui me paraissent à l'avance peu admissibles.

Tout d'abord on s'aperçoit que la succession généalogique est autre que ne l'avait supposé Hiller v. Gärtringen. Il a été démontré précédemment que l'inscription I. G. I. I, 46 est antérieure d'une génération à Φ . Il s'ensuit qu'*Ἀγήσανδρος Ἀγησάνδρου τοῦ Ἀθανοδώρου* ne peut être frère de l'artiste *Ἀθανόδωρος Ἀγησάνδρου* qui a signé Φ , mais doit être considéré comme son père, d'autant plus que l'inscription Φ , comme nous allons le voir, remonte plutôt au début qu'à la fin de la carrière d'Athanodoros. Il ressort en effet de la liste des prêtres de Lindos qu'*Ἀθανόδωρος Ἀγησάνδρου, καθ' ἑσθ. δὲ Διονυσίου* était prêtre d'Athéna en l'an 22 av. J.-Chr. et *Ἀγήσανδρος Ἀγησάνδρου, καθ' ἑσθ. δὲ Δαμναίου* en l'an 21 av. J.-Chr. Cela rend à un très haut degré vraisemblable l'hypothèse qui identifie le sculpteur Athanodoros avec le personnage désigné par I. G. I. I, 847. D'après ce que nous avons dit sur l'âge des prêtres d'Athéna, *Ἀθανόδωρος Ἀγησάνδρου, καθ' ἑσθ. δὲ Διονυσίου* doit avoir eu de 30 à 40 ans en l'année 42 av. J.-Chr. Or nous voyons notre socle (Φ) signé par un artiste du même nom (sans l'addition du nom du père adoptif, qui ne se trouve presque jamais dans les signatures d'artiste à Rhodes). La seule conclusion naturelle est d'admettre l'identité des deux personnages qui ont vécu et agi à la même époque et qui portent le même nom, — sans quoi on en est réduit à supposer qu'il aurait existé deux familles poursuivant leur histoire côte à côte et dont les membres auraient porté à la même génération des noms identiques. Mais à cela s'ajoute encore un argument. *Ἀθανόδωρος Ἀγησάνδρου* avait, comme nous l'avons vu, un frère du nom d'*Ἀγήσανδρος*: les deux frères ont exercé la fonction de prêtres *deux années de suite*; c'est là un fait unique et qui par conséquent semble bien ne pas être dû au hasard et doit s'interpréter plutôt comme une marque d'honneur accordée volontairement et en connaissance de cause. La tradition littéraire, — c'est-à-dire Plinie, — signale un Athanodoros et

un Hagesandros comme travaillant ensemble à une œuvre d'art qui, — quelque interprétation qu'on donne au texte, — a été exécutée dans des circonstances peu ordinaires¹ et conquit aussitôt après son apparition une gloire comparable à celle qui l'accueillit lorsqu'elle reparut au jour quinze siècles plus tard. Cette tradition me paraît s'accorder aussi bien que possible avec ce que les inscriptions de Lindos nous apprennent sur ces deux frères qui furent deux ans de suite prêtres d'Athéna Lindia. L'un d'eux, le même dont le nom se retrouve aussi dans les signatures d'artiste découvertes ailleurs et que nous avons pour cette raison considéré comme le plus important des deux, avait déjà auparavant reçu à Lindos toutes les marques d'honneur: une statue, la *προεδρία*, la *σίτησις*, la *στεφανοφορία*, etc. (I. G. I. I, 847). L'entablement du socle, sur lequel on avait indiqué à qui l'artiste devait tous ces honneurs, est perdu il est vrai, mais il ressort des termes mêmes de l'inscription que ce ne pouvait être qu'à la ville de Lindos. Il eût été préférable que l'inscription renfermât une indication plus spéciale des mérites d'Athénodore, au lieu d'énumérer des qualités banales: *εὐσέβεια*, *ἀρετή*, *εὐνοία* et *φιλοδοξία*; mais les traditions du style officiel étaient trop fortes.

¹ Nous faisons allusion aux mots de Pline souvent cités „*de consilii sententia* fecere summi artifices“. Mommsen s'est prononcé sur l'interprétation de ce passage dans l'*Hermes*, t. XX, pp. 285—287. Il traduit par „nach eingeholtem Gutachten“ (c'est-à-dire: après avoir recueilli l'opinion d'un cercle d'amis et de connaisseurs). A mon avis M. Mommsen a pris un peu trop à la lettre l'expression de Pline. Je serais disposé à admettre avec Murray (*History of Greek sculpture* II 367 sqq.) et d'autres que nous avons ici la transcription d'une formule grecque qui se trouvait sur le piédestal du groupe. Si cette explication est juste, le groupe aurait été exécuté à la suite d'une délibération du Conseil de Rhodes. D'autres ont compris *de consilii sententia* comme signifiant: „après une entente, d'un commun accord“ (entre les artistes au sujet de la répartition du travail), — ce qui fait de ces trois mots une addition bien banale et bien superflue. L'interprétation de Lachmann: „auf Entscheidung des geheimen Rathes des Titus“ (*Archäol. Zeitung* 1848, p. 235 sqq.) est exclue à l'avance par la chronologie indiquée ci-dessus.

D'après ce qui vient d'être exposé, je crois qu'on peut sans crainte identifier deux des sculpteurs du groupe de Laocoon avec les deux personnages connus par les inscriptions de Lindos, et qu'il est possible de reconstituer ainsi leur généalogie :

Athanodoros I
II^e siècle av. J.-Chr.
|
Hagesandros I
Transition entre le II^e s. et le I^{er}
|
Hagesandros II
Commencement du I^{er} siècle av. J.-Chr.

Athanodoros II

adopté par Dionysios,
né vers 80—75 av. J.-Chr.,
exécute en l'an 42 les statues de
Philippe et d'Agauris,
prêtre d'Athéna Lindia en l'an 22,
honoré déjà auparavant de statues,
etc. par les habitants de Lindos,
a travaillé au groupe du Laocoon
et exécuté diverses autres œuvres
d'art (statuettes, etc.).

Hagesandros III

adopté par Damainetos,
né vers 80—75 av. J.-Chr.,
prêtre d'Athéna Lindia en 21 av.
J.-Chr.,
a travaillé au groupe du Laocoon.

Nous avons dû laisser de côté dans cet exposé toutes les questions relatives au style et à la date du Laocoon. Nous ne pouvons pas non plus poursuivre dans le détail toute la série des conséquences de nos données chronologiques nouvelles, de même que nous nous abstenons de conjectures sur les motifs qui ont donné naissance à cette œuvre d'art. Je me bornerai à ajouter que je n'ai jamais pu partager l'opinion de Helbig signalée plus haut, et que la date assignée par le témoignage des monuments épigraphiques me paraît correspondre fort bien à la place que le Laocoon occupe dans le développement de l'art grec.

La base où se trouve l'inscription Φ enrichit encore d'un détail nouveau la connaissance que nous avons du sculpteur Athénodore. Celui-ci n'a pas seulement travaillé le marbre; mais, comme les autres sculpteurs rhodiens, il a également, — et sans doute de préférence, — employé le bronze. Les

traces que nous observons à la face supérieure de l'entablement (voir l'esquisse ci-jointe, fig. 17) ne peuvent provenir que de deux statues de bronze. A gauche de l'esquisse on voit les traces laissées par les pieds d'une statue d'homme; l'une des deux empreintes n'est conservée qu'en partie, par suite de l'état incomplet de l'entablement. On voit à droite quatre mortaises plus petites, qui étaient destinées aux pieds et au „chiton“ tombant d'une statue de femme. Le poids de l'homme reposait sur la jambe droite, car le pied droit touchait le sol sur toute sa longueur tandis que le pied gauche

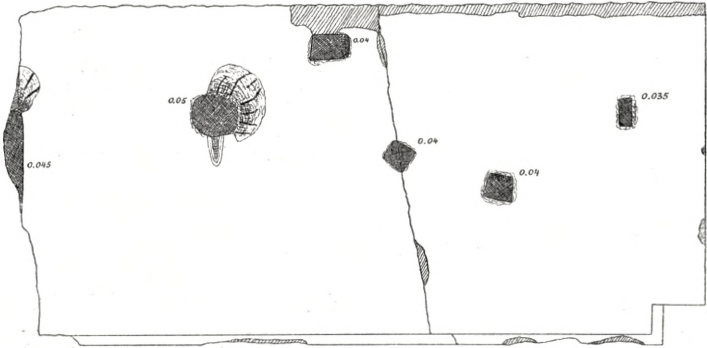


Fig. 17.

ne le touchait que par la pointe. La femme était placée à son côté gauche et ne regardait pas droit devant elle mais se tournait un peu du côté de l'homme. En dehors de ces brèves indications, il est difficile de rien dire de certain sur le caractère de ce groupe.

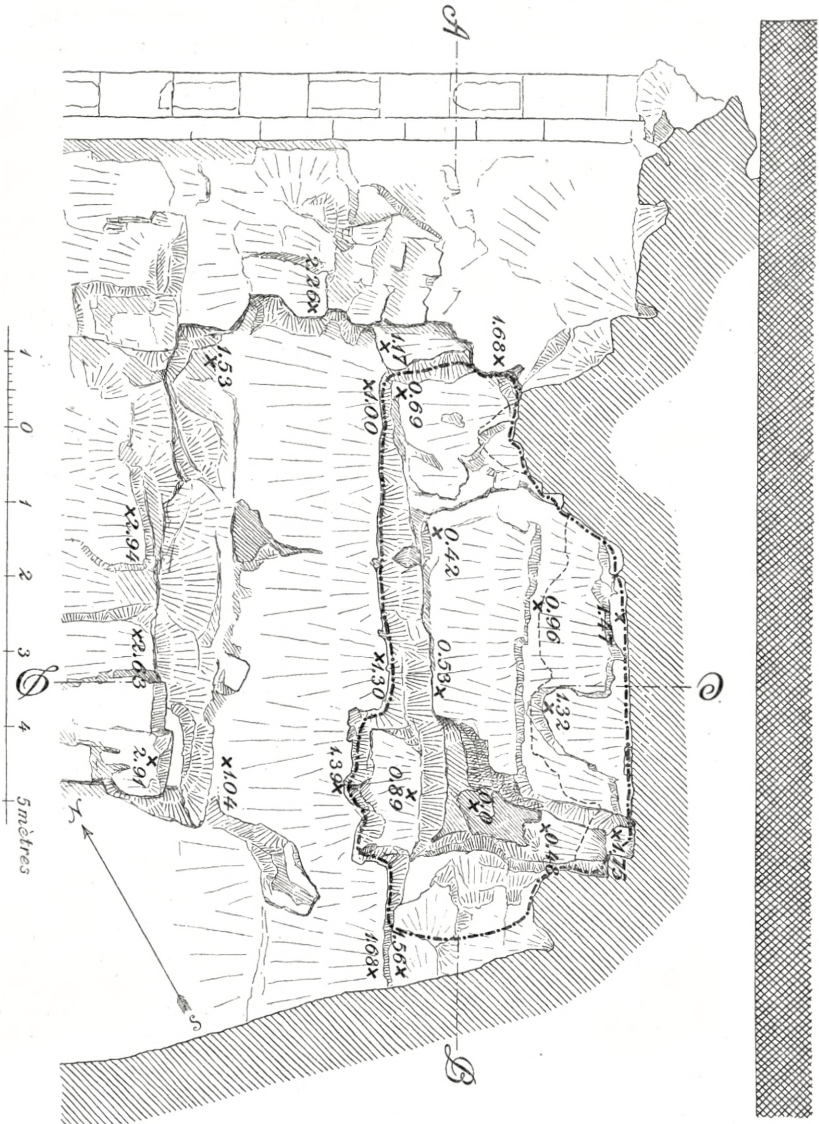
Avant de terminer cette étude je me fais un devoir de reconnaître que c'est mon collègue le Dr. Kinch qui a le premier identifié avec l'artiste du Laocoon l'Athanodoros mentionné dans notre inscription dont les caractères m'ont paru d'abord, avant d'avoir entrepris un examen approfondi de la question, trop jeunes pour une telle identification. Quant à la date M. Kinch est arrivé indépendamment de moi à un pareil résultat que celui qu'amène mon étude.

C'est aussi mon collègue qui a le premier reconnu dans une stèle trouvée dans l'enceinte de Saint-Étienne une partie de la liste des prêtres d'Athéna et qui m'a signalé qu'elle contenait les noms qui sont d'une importance capitale pour la chronologie de notre inscription, à savoir ceux de Philippos, d'Athanodoros et d'Agésandros.

IV.

Il a été dit plus haut (p. 31) que nous considérons le mur qui va du N-E au S-O, à partir de IX 7 jusqu'à XI 6 (voir notre plan, fig. 13), comme le mur d'enceinte (*περίβολος*) marquant la limite du sanctuaire. Cette opinion est fondée avant tout sur le caractère général de l'ensemble des constructions, ainsi qu'on l'a exposé plus haut. Elle s'appuie en outre sur des observations qui ont été faites en fouillant la partie du plateau située au N-O du dit mur. On n'y a trouvé ni fondations, ni constructions ni aménagements d'aucune sorte ayant pu appartenir au sanctuaire. Le terrain en question nous a fourni très peu de piédestaux et d'autres blocs à inscriptions, en comparaison de ce qui a été trouvé au SE du mur d'enceinte. D'ailleurs aucune des trouvailles n'était en place et tout indiquait que ces blocs avaient été enlevés de l'emplacement primitif qu'ils occupaient à l'intérieur du *περίβολος*.

A cette preuve négative du fait que le terrain indiqué n'était pas compris dans le sanctuaire, nous pouvons ajouter une preuve positive. Dans le champ IX 7, tout contre le mur d'enceinte et du côté de l'extérieur, nous avons observé dans la roche naturelle une dépression dont la position est indiquée sur le plan fig. 13. La couche supérieure des terres qui comblaient cette crevasse ne présentait rien de particulier; mais près du fond se trouvait une couche contenant une multitude de petits objets votifs qu'on y avait évidemment relégués comme dépourvus de valeur. On a déjà observé auprès de plusieurs temples de ces cachettes d'ex-voto mis au



L'étendue du grand dépôt d'objets antiques est marquée par la ligne - - - -
 Le bord de la falaise en surplomb est indiqué par la ligne — — — —

Fig. 18. 1 : 100.

rancart. Il y avait ainsi dans les sanctuaires de petites offrandes qui ne possédaient pas une valeur suffisante pour qu'on pût les conserver toujours; on procédait de temps à autre à un déblayage, et on enlevait les dites offrandes pour les déposer dans une cachette. Il s'agissait d'une part de débarrasser le sanctuaire du flot envahissant de ces menus objets, mais aussi de les soustraire à un usage profane. Or il va de soi que des cachettes de ce genre devaient être

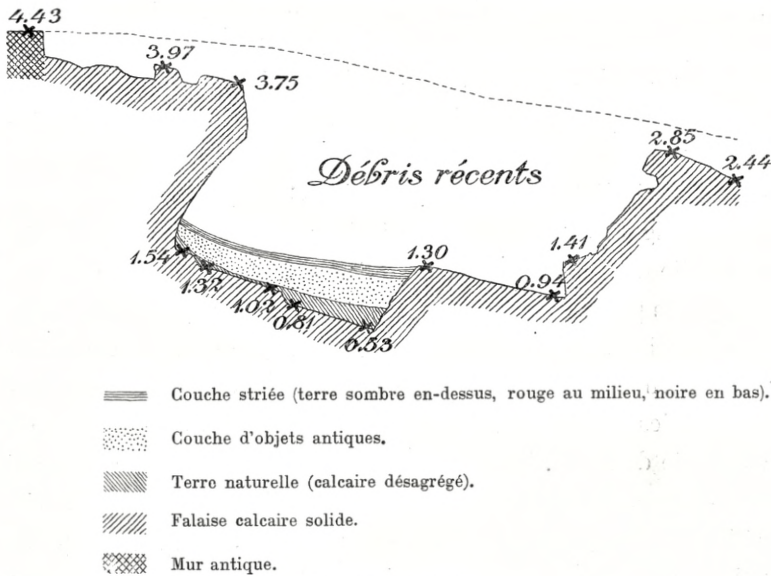


Fig. 19. 1 : 100.

situées en dehors des limites du sanctuaire, et tel était le cas en effet ailleurs où on les a constatées.

Les circonstances de la trouvaille et l'état des lieux sont expliqués par le plan (fig. 18) et la coupe transversale (fig. 19) que nous donnons ci-contre. Au fond d'une large crevasse dans le roc on voit un enfoncement dirigé du S-O au N-E dans le sens de la longueur. Le long du côté S-E de cette dépression la falaise se dresse en surplomb. Le fond était garni de cette terre rouge caractéristique (*κόκκινο χώμα*)

que nous avons appris à connaître au cours de nos fouilles : elle est constituée par du calcaire désagrégé, et partout où on la rencontre, on est sûr d'avoir atteint le sol naturel et intact. Sur cette terre rouge reposait une couche d'importance variable, contenant les objets qu'on avait rejetés là pour les raisons que nous avons dites. Ces objets étaient souvent si serrés les uns contre les autres qu'il n'y avait presque pas de terre dans les intervalles. Il est clair qu'on ne les avait pas traités avec précaution et qu'on les avait tout simplement jetés dans la crevasse. Mais d'autre part on ne les a pas non plus brisés à dessein, pour prévenir l'usage que pourraient en faire des mains sacrilèges : les cassures et autres détériorations proviennent toutes du fait que ces choses fragiles étaient précipitées dans le gouffre. Comme on peut le voir par les figures, la couche de débris antiques occupe seulement la partie la plus profonde de l'excavation. Dans la partie Ouest, un peu plus élevée, de la dite dépression, nous trouvâmes il est vrai quelques objets, mais relativement en petit nombre et ne formant pas une couche continue. Immédiatement au-dessus des antiquités, reposait une couche de terre mince, traversée de stries, tantôt rougeâtre et tantôt noire, et contenant de nombreux fragments de charbon. C'est seulement après cette couche que venait le remblai récent, consistant en un mélange de pierre et de terre, et dont on ne saurait déterminer avec précision l'âge ni l'origine. On aurait dit que la mince couche striée qui recouvrait partout les débris antiques, avait été déposée à dessein pour les cacher. Mais nous ne pouvons en donner de preuve certaine.

Le caractère général de ce dépôt nous conduit donc à admettre que les objets en question avaient été apportés sur le bord de la falaise en surplomb du côté S-E et jetés de là dans la profonde crevasse. Puis cet amoncellement a été aplani et, semble-t-il, recouvert assez négligemment d'une mince couche de terre. Après quoi le tout est resté intact et

a été recouvert par la suite d'une couche de remblai plus récente, laquelle a fini par remplir complètement tout le creux de la falaise. — Selon toute vraisemblance, la formation du dépôt d'objets votifs est plus ancienne ou tout au moins de la même époque que la construction du péribolos signalé précédemment, et qui empêchait d'accéder au bord de la falaise dominant la crevasse; sur les fig. 18—19, ce mur est indiqué par des doubles hachures.

L'étendue maximum de la couche de débris était de 7 m. $\frac{3}{4}$ dans le sens S-O—N-E et de 3 m. environ dans le sens S-E—N-O. Son épaisseur variait quelque peu: elle atteignait un maximum d'environ 0 m. 40; de même les objets ne se présentaient pas partout avec la même densité. On n'a pas pu découvrir de différences dans la composition de la couche. Le déblayage commença au S-O et il se poursuivit vers le N-E jusqu'à ce qu'on fût arrivé au bout. Ce fut une opération fort difficile, car par suite de l'humidité qui filtrait dans le sol en entraînant de la terre avec elle, les fragiles objets de terre cuite dont la couche était composée en majeure partie se trouvaient cimentés les uns aux autres de façon à former une masse compacte et solide. Si on voulait éviter de commettre trop de dégâts, il fallait travailler avec de grandes précautions. En outre on était gêné par le manque de place. Et comme ces fouilles coïncidaient avec une période où la température était très changeante, on comprend qu'elles aient pris beaucoup de temps. Après chaque averse il fallait attendre que le fond de la crevasse, où l'eau s'accumulait, fût devenu à peu près sec. On commença le 27 mars à déterrer les objets du dépôt, et cette opération ne fut pas terminée avant le 23 avril; il est vrai que dans l'intervalle on n'a pu travailler en tout que la valeur de deux semaines. On recueillit un total d'environ 3000 pièces, parmi lesquelles nous comprenons tous les fragments susceptibles d'être déterminés ou à peu près, mais non les débris tout à fait insignifiants.

Que cette trouvaille se compose vraiment d'objets votifs déclassés provenant du temple d'Athéna, c'est là un fait qui n'a guère besoin d'une démonstration. Par sa composition, ce dépôt s'accorde essentiellement avec les trouvailles du même genre qui ont été faites dans circonstances analogues auprès d'autres sanctuaires. Au besoin, certains objets nous fourniraient une preuve directe: on trouve en effet de petites dédicaces gravées sur quelques-uns des fragments de vases; nous en reproduisons deux exemplaires aux fig. 20—21.



Fig. 20.

Fig. 20. *Fond d'un petit vase à boire*, analogue pour la forme aux nos 222—223 de la pl. VI de la description donnée par Furtwängler de la collection de vases de Berlin; composé de la réunion de trois fragments; travail attique. Diamètre 0 m. 10. Au-dessous du fond nous lisons: *Νικητοσ τῆ Ἀθῆναι.*

Fig. 21. *Fragment du fond d'un cylix*, — bas, très délicat, aux parois minces; forme analogue à celle des nos 2733, 2780—81 de Furtwängler, *loc. cit.* Travail attique; vernis à l'intérieur et à l'extérieur. La face inférieure du fond est finement profilée; à l'intérieur on voit de petits ornements obtenus par impression: des palmettes unies par des lignes arquées, entre deux séries d'oves. Longueur maximum du fragment: 0 m. 056. On a gravé en-dessous: . . .]στος Ἀθῆνα[ε].

Cependant il n'est pas possible de considérer sans autre examen comme une trouvaille d'ensemble proprement dite

toutes les antiquités que nous avons trouvées dans la crevasse. Avant de décrire en détail de quoi se compose cet ensemble, nous devons expliquer la raison pour laquelle il convient de laisser hors de compte certains objets. Après ce que je viens de dire sur les conditions dans lesquelles se présentait ce grand dépôt, on comprendra que la couche de débris était exempte de toute addition de

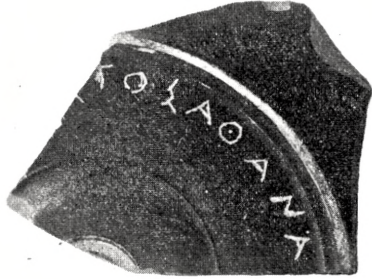


Fig. 21.

date postérieure: ainsi elle ne contenait aucun de ces objets variés que l'on employait comme ex-voto dans le IV^e siècle, et pendant la période hellénistique. En revanche nous avons trouvé un certain nombre de figures et autres antiquités qui doivent être rapportées à un âge antérieur à celui de la masse principale. Ainsi donc l'ensemble de ce qui a été mis au jour dans la crevasse se divise en deux catégories, et il est nécessaire d'observer cette distinction pour bien comprendre la trouvaille en question et pour assurer ainsi une base solide à des déterminations et à des conclusions ultérieures.

A. La masse principale, — de beaucoup la plus considérable, — se composait d'objets dont l'âge peut se placer dans une période assez nettement délimitée, soit entre l'an 500 et l'an 400 environ avant l'ère chrétienne. Nous avons là de grandes séries d'objets du même genre; certains types sont même représentés par un nombre d'exemplaires qui varie entre 300 et 400 (tel est le cas pour les têtes de femme en terre cuite représentées fig. 37—38, ainsi que pour les scyphes en miniature de la fig. 49). D'un autre côté on ne peut guère signaler l'absence d'aucun des groupes importants d'objets qui appartiennent à cette période et qu'on doit s'attendre à voir représentés dans une trouvaille de cette nature. Ainsi

donc toutes les antiquités comprises dans cette grande catégorie ont un caractère général d'unité et de continuité.

Toute différente est la seconde catégorie :

B. Celle-ci comprend des objets plus anciens que l'an 500 environ avant l'ère chrétienne. Ils sont d'ailleurs d'âges très divers, et une partie d'entre eux est de beaucoup antérieure à la limite de temps indiquée; quelques-uns remontent à l'époque mycénienne ou à la période immédiatement suivante (exemple fig. 22: pointe de lance en bronze); d'autres en revanche descendent jusqu'au VI^e siècle avant J.-Chr., si bien qu'on peut se demander dans certains cas s'ils appartiennent à la catégorie B ou à la précédente (exemple fig. 25: tête d'Acheloos). Malgré le grand espace de temps représenté par la catégorie B, les objets qu'elle comprend sont très peu nombreux en comparaison de ceux de A; ce sont des exemplaires disséminés de types variés, et il n'existe aucun groupe proprement dit. Pour donner une idée de cette variété, nous reproduisons ici, aux fig. 22—27, quelques échantillons de la catégorie B.

Fig. 22. *Pointe de lance en bronze*, à douille large, coulée, de forme hexagonale, avec une ouverture ovale pour le manche. La lame présente en outre de chaque côté un petit trou. L'extrémité manque. Longueur 0,22. Largeur 0,046. Les pointes trouées de la sorte ne se retrouvent guère avec fréquence que dans l'Angleterre de l'âge du bronze (John Evans, *Ancient bronze implements*, fig. 405—421); il n'y a pas de relation directe entre ce type et le type prémycénien bien connu par les fouilles d'Amorgos.

Fig. 23. *Objet votif en bronze*: deux têtes de chèvres, disposées sur une tige commune qui part d'un pied rond ajouré. Au point où les deux cous se rencontrent on voit une petite ouverture grâce à laquelle l'objet pouvait être suspendu. Hauteur 0,70; diamètre du pied 0,085. Nous connaissons déjà des pièces analogues provenant de Camire, où on les a trouvées, paraît-il, dans des tombeaux (Walters, *Catalogue of bronzes in the British Museum*, nos 161 et suiv.); elles sont proches parentes de ces animaux votifs bien connus appartenant à la période géométrique et dont on a découvert des exemplaires notamment à Olympie (voir *Olympia IV*, pl. 13—14, texte p. 34 sqq.).

Fig. 24. *Tête d'une statuette assez grande, en terre cuite*; modelée à main libre; hauteur 0,066. Le derrière de la tête est plat, la partie supérieure concave; nez très saillant, menton carré. Les sourcils, les yeux et les lèvres sont formés de petites bandes ou de boulettes d'argile posées à cet effet. L'exécution soignée nous montre que cette pièce appartient à la période ancienne de ce qu'on a appelé la „technique de l'homme de neige“, et non aux exemplaires les plus récents de ce genre,

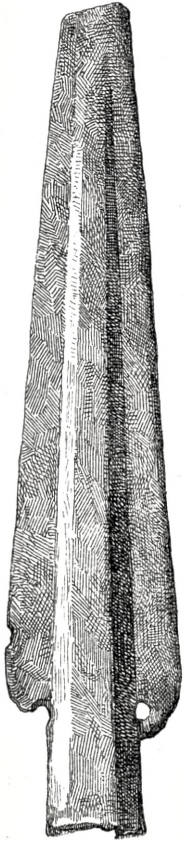


Fig. 22.

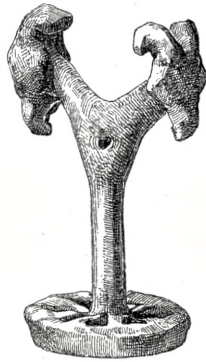


Fig. 23.



Fig. 24.



Fig. 27.



Fig. 25.

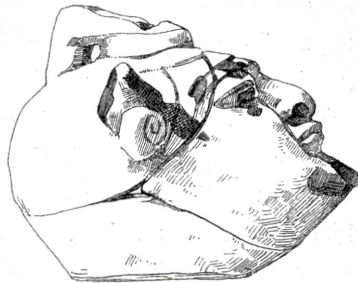


Fig. 26.

lesquels se trouvent en grand nombre principalement à Chypre et sont le plus souvent modelés très sommairement. La pièce en question doit donc être antérieure à l'époque où l'on commença à exécuter les figures en terre cuite à l'aide de formes creuses.

Fig. 25—26. *Petit vase à onguents en faïence égyptienne*, modelé plastiquement en forme de tête d'Achéloos. Hauteur 0,054. Cette pièce a été reconstituée par la réunion de trois fragments, qui d'ailleurs ont été trouvés ensemble; l'embouchure a été cassée et il manque un morceau sur le côté. La pâte argileuse blanche, crayeuse, est dans un état de désagrégation fort avancé, ce qui est le cas en général pour tous les objets de cette matière trouvés à Lindos. Les oreilles sont rendues d'une façon toute schématique par des spirales. Sont marqués par une coloration noire: les cornes, les sourcils, les pupilles et la barbe. — En dehors de Rhodes, des vases à onguents représentant cette même tête de divinité fluviale ont été trouvés aux endroits suivants: Égine (Athen. Mittheil. IV, 366, pl. 19, 2), Corneto (Furtwängler, Berliner Vasen, n° 1290), Capodimonte (Röm. Mittheil. I 31, reprod. dans Archäol. Anzeiger 1890, 2), Italie (Collection van Branteghem, catalogue de vente 1892, n° 240), Égypte (Athen. Mittheil. XXII, 261).

Fig. 27. *Alabastron à large embouchure*, en faïence égyptienne. Nous n'avons conservé qu'une partie de l'un des côtés; cette partie se compose de trois fragments; hauteur totale: 0,065. Paraît avoir été revêtu d'une glaçure de couleur claire, verdâtre. En haut, une suite de barres verticales très rapprochées; plus bas, une zone de décoration à métopes, autrement dit trois lignes creusées alternant avec un champ plat au milieu duquel est un petit creux. Au-dessous de cette zone, deux frises d'animaux: sur la frise supérieure, un taureau combattant, devant lequel on voit à terre un objet de forme conique; puis un lion marchant, et devant lui un arbre; la frise inférieure représentait un animal en marche (gazelle?). L'anse est une petite bande en relief qui présente à sa partie supérieure un œillet. — Deux alabastra de type analogue, mais avec embouchure étroite, se trouvent parmi les fouilles de Camire; on voit sur l'un d'eux le même taureau en arrêt (Musée Napoléon III pl. 49, 1—2; cf. le texte correspondant). Le style de la décoration classe ces vases dans l'ornementation orientale à frises d'animaux, et on peut les dater de la fin du VII^e siècle av. J.-Chr. L'embouchure évasée qui caractérise l'exemplaire de Lindos se retrouve dans le vase, certainement plus ancien, qui est reproduit dans „Excavations in Cyprus“, fig. 40; celui-ci se rapproche beaucoup par sa forme et par sa décoration des „situlae“ égyptiennes.

D'après les caractères distinctifs que nous venons d'attribuer aux deux groupes principaux A et B, leur interprétation ne me paraît pas douteuse. Les objets de la catégorie A représentent un dépôt accumulé, les objets de la catégorie B une intrusion accidentelle. Il est facile de comprendre comment ce mélange a pu se produire. Sur toute la partie supérieure de l'acropole il y avait çà et là, dans le remblai le plus profond, des objets de ce genre, je veux dire de la catégorie B: on peut donc admettre que plusieurs d'entre eux sont également tombés par hasard dans la crevasse avant que celle-ci ne fût utilisée

comme cachette pour les ex-voto du V^e siècle ; enfin quelques-uns aussi peuvent avoir été entraînés là avec la terre que l'on répandit comme une mince couverture sur les objets votifs. Les nombreuses miettes de charbon que contenait cette couche protectrice indiquent clairement qu'il s'agit d'une terre de remblai prise dans le territoire même du sanctuaire.

Le départ des objets de cette catégorie plus ancienne s'effectue en général sans aucune difficulté, et les cas où l'on peut se demander si telle pièce doit être rapportée au dépôt votif proprement dit ou en être exclue, se présentent rarement et n'ont pas d'importance essentielle. Souvent d'ailleurs un critérium externe nous met sur la voie. Ainsi les objets qu'il convient de classer dans la catégorie B ont en règle générale subi plus de dégâts que les autres ; ils ne sont pas seulement brisés et incomplets, mais leur surface est souvent émiettée et décomposée, ce qui correspond bien à l'hypothèse que nous venons d'exprimer au sujet de leur origine.

Les renseignements que nous allons donner maintenant concerneront seulement ce qui doit être considéré comme le véritable dépôt d'objets votifs. Les conditions dans lesquelles se présente cette trouvaille nous indiquent plutôt que les objets en question ont été jetés en une seule fois dans la crevasse. Mais notre dépôt ne renferme pas tous les petits objets qui se sont accumulés dans le temple pendant le siècle entier qui sépare les exemplaires les plus anciens des plus récents ; on a découvert aussi çà et là, sur d'autres points de l'acropole, des ex-voto de la même époque et du même genre. La question, à mon avis, ne comporte qu'une solution possible. Les objets dont on débarrassait le temple de temps en temps étaient transportés ensuite dans un ou plusieurs magasins ; or ceux-ci ayant dû être évacués ou même abattus par suite d'une transformation dans le sanctuaire, on s'est défait d'une partie de leur stock en la jetant dans la crevasse, tandis que le reste prenait d'autres directions. Cette hypothèse

explique d'une façon satisfaisante toutes les particularités que l'on remarque dans la disposition du dépôt votif et dans ses rapports avec les autres trouvailles de l'acropole; elle nous fait comprendre en particulier comment nous ne trouvons dans le dépôt que des fragments plus ou moins grands de plusieurs objets, tandis que d'autres fragments de ces mêmes objets ont été retrouvés ailleurs (voir plus loin, p. 119, ce que nous disons des conditions dans lesquelles ont été découverts les fragments de l'épinétron de la fig. 50).

Ce sont les figurines, en terre cuite qui constituent la partie la plus considérable et la plus intéressante du dépôt votif; ce sont elles qui donnent avant tout à cette trouvaille sa valeur et son caractère essentiel. Beaucoup d'entre elles représentent des types que l'île de Rhodes avait déjà fournis: on trouvera un aperçu des matériaux connus antérieurement dans l'ouvrage de Franz Winter, *Die Typen der figürlichen Terrakotten*. Or Lindos n'est même pas nommé dans ce livre parmi les lieux de trouvailles, et d'ailleurs il n'y avait guère jusqu'ici de figurines en terre cuite dont on sût avec certitude qu'elles provenaient de cet endroit. Alors que les autres figures rhodiennes, — autant qu'on peut être sûr des conditions où se sont faites les découvertes, — proviennent spécialement de tombeaux (cf. Winter, *loc. cit.* LII), c'est la première fois que nous rencontrons une grande trouvaille d'ensemble de terres cuites de Rhodes, trouvaille qui est une des plus considérables que nous connaissions dans la région orientale du monde grec. Remettant à une publication ultérieure et complète l'examen approfondi des détails, nous nous bornerons ici à rendre compte de quelques-uns des types les plus importants; cet exposé sera accompagné de figures qui, de même que les précédentes reproductions, ont été exécutées sur les dessins de M^{me} Helvig Kinch, artiste-peintre, et confrontées par moi avec les originaux.

Notre dépôt votif comprend des représentants de tous les

styles principaux du V^e siècle : style archaïque, style de transition, et ce beau style qui correspond comme étape de développement à celui des sculptures du Parthénon ; par contre on n'y trouve représentée aucune des catégories de styles qui appartiennent au IV^e siècle et à l'époque suivante. Il y a quelques figurines qu'on serait tenté, d'après leurs caractères, de reculer jusqu'au VI^e siècle, et il n'est pas douteux en effet que plusieurs des types représentés dans la collection empiètent sur le siècle précédent. Mais de ce que le *type* est si ancien, il n'en résulte pas nécessairement que les *individualités* aient le même âge : les formes et les modèles ont continué à être employés pendant quelque temps et se sont transmis comme un héritage dans les ateliers où l'on fabriquait ces figures de terre ; et d'ailleurs on sait que dans tout ce qui touche d'une façon ou d'une autre à la religion, se manifeste toujours une tendance à conserver le passé et à maintenir les traditions. C'est pourquoi il serait prématuré de dater nos figures votives de l'époque où leur type a été créé : le style de la figure nous donne pour chaque pièce particulière un terminus post quem, et il n'y a guère entre les plus anciennes et les plus récentes une différence de temps aussi grande que les caractères de style pourraient le faire supposer. La justesse de ce raisonnement se trouve confirmée si nous considérons d'autres catégories d'objets contenus dans le dépôt, et notamment les vases. A la différence des figurines votives, la plupart de ces derniers n'avaient pas été fabriqués spécialement pour un usage religieux : on offrait occasionnellement à la déesse des vases de même espèce que ceux dont on se servait dans la vie journalière. C'est pourquoi ils ne sont pas soumis à l'observation hiératique des modes anciennes. Parmi ces vases trouvés dans le dépôt, nous ne voyons aucun groupe nettement constitué qui puisse se reculer sensiblement dans le VI^e siècle. Les styles représentés par plusieurs exemplaires appartiennent au V^e siècle ou au plus tôt à la fin du VI^e

siècle (nous donnerons plus loin quelques détails à ce sujet). Il n'y a d'exception à faire que pour les petits scyphes (fig. 49); mais ceux-ci étaient, comme les figures de terre cuite, destinés dès l'origine à servir d'offrandes votives. — Étant données les considérations qui précèdent, nous ne pouvons admettre que même les plus anciennes des statuettes de notre dépôt soient notablement plus anciennes que le V^e siècle av. J.-Chr. D'ailleurs cette opinion n'a aucune conséquence au point de vue de l'histoire de l'art, en ce sens que les figures dont nous parlons peuvent néanmoins servir à nous éclairer sur la succession des formes diverses que prit le style archaïque dans l'île de Rhodes et dans les pays en relation avec elle.

La plus grande partie des statuettes de terre cuite représente des femmes, debout ou assises. A côté des figures complètes on trouve encore plus souvent des figures écourtées ou *προτομαί*; qu'on ait offert une pièce de cette seconde catégorie ou bien une statuette complète, l'intention était sans doute la même dans les deux cas. Alors que parmi les figures en terre cuite de l'Acropole d'Athènes il en est beaucoup qui représentent certainement la déesse à laquelle on les offrait (Cf. Winter, *Archäol. Anzeiger* 1893, 140 sqq.), la trouvaille votive de Lindos contient seulement une pièce isolée et insignifiante dont on puisse affirmer qu'elle avait la prétention de représenter Athéna. On a souvent agité la question de savoir si ces figures votives représentaient la déesse à qui était donnée l'offrande, ou bien la personne qui offrait; on voit qu'en ce qui concerne la trouvaille de Lindos, c'est la seconde alternative qui est la plus juste. L'usage de consacrer ainsi des figurines votives dans le sanctuaire peut avoir eu pour raison d'être cette idée qu'elles pouvaient être un moyen d'attirer et de maintenir l'attention de la divinité sur l'auteur du don. Mais il est bien vraisemblable qu'à l'époque où nous reporte la collection découverte à Lindos on ne se

représentait plus très clairement le sens primitif de ces petits ex-voto. C'était l'habitude, à certaines occasions, de porter au temple une *xόρα* de ce genre, et l'on a pu s'y conformer sans se faire toujours une idée bien claire de ce que voulait dire au juste cette figurine.

La grande supériorité numérique des figures féminines semble bien indiquer que les auteurs de ces offrandes étaient principalement des femmes; en tous cas, dans les actes religieux de la vie courante, l'Athéna de Lindos devait être considérée de préférence comme la protectrice du sexe féminin. Nous avons trouvé très peu de figures masculines dans le dépôt votif. Il y a bien une petite série de statuettes de petits garçons ou d'adolescents; mais il est difficile d'y voir des représentants du sexe masculin; et ce peut être la mère qui a consacré ces figures à la déesse. On rencontre aussi deux ou trois exemplaires d'un groupe analogue à celui que signale Winter, *loc. cit.* 155, 2: une femme portant un enfant sur l'épaule et en tenant un autre par la main; de même quelques statuettes représentent une femme avec un enfant sur son sein (Cf. fig. 28). Des figures de ce genre sont souvent interprétées comme des déesses *κουροτρόφοι*, et dans certains cas cette interprétation est juste; mais on ne pourrait guère soutenir que le second type que je viens de signaler est la représentation d'une déesse.

On trouvera dans les fig. 28—35 des exemples de statuettes féminines archaïques. Bien que ces statuettes aient trouvé place dans un seul et même sanctuaire pendant une période certainement assez courte, il est évident néanmoins que les formes et les modèles qui ont servi à leur fabrication appartiennent à des époques et à des lieux différents, et nous retrouvons en partie les mêmes figures çà et là dans le monde hellénique et dans la région de la Méditerranée où pénétrait le commerce grec. Non seulement le style de nos statuettes et leur costume mais aussi la matière employée et

les particularités techniques nous montrent qu'elles sont sorties de fabriques différentes. L'origine de quelques-unes doit être cherchée dans l'île de Rhodes, mais d'autres sont certainement importées : nous verrons plus loin un cas tout à fait



Fig. 28.

analogue se représenter à propos des vases. Mais tandis que l'importation de ces derniers venait principalement de l'Ouest, c'est-à-dire de l'Attique, les figurines étrangères de la période archaïque proviennent de la partie orientale du monde grec, du domaine de l'art ionien. Parmi les pièces reproduites ici, les fig. 28—29 représentent l'étape la plus ancienne au point de vue du style ; les fig. 30—33 correspondent à l'apogée de l'art archaïque ; les fig. 34—35 doivent être considérées comme un prolongement tardif, — et sans doute très nettement localisé, — des types appartenant au groupe représenté par les fig. 28—29.

Fig. 28. *Femme assise tenant un enfant sur son sein.* Hauteur 0,164. Composée de plusieurs morceaux ; les pieds sont brisés. Aucune trace

d'engobe ni de couleur. Le personnage porte un haut *πόλος*, recouvert d'un vêtement de dessus qui tombe en avant des deux épaules, mais qu'on ne peut suivre plus bas. Le siège est une chaise (?) basse, sans dossier. La moitié supérieure du corps a une longueur et une largeur disproportionnées en comparaison avec la moitié inférieure, laquelle présente une surface arrondie et unie, et sans indication de détails (à

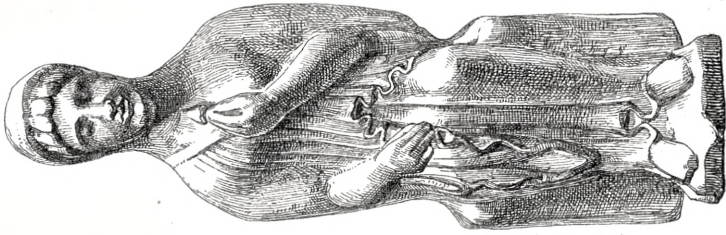


Fig. 31.

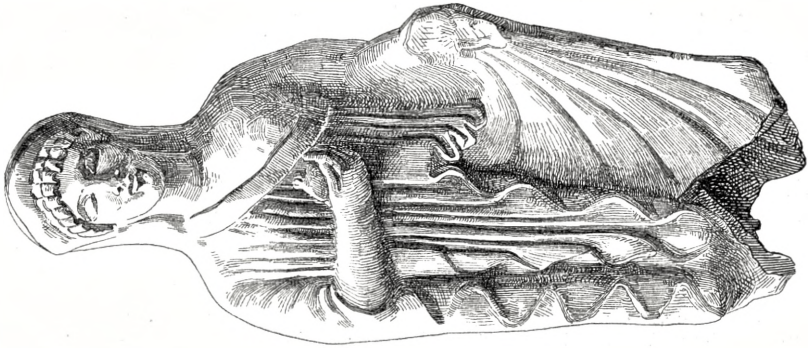


Fig. 30.

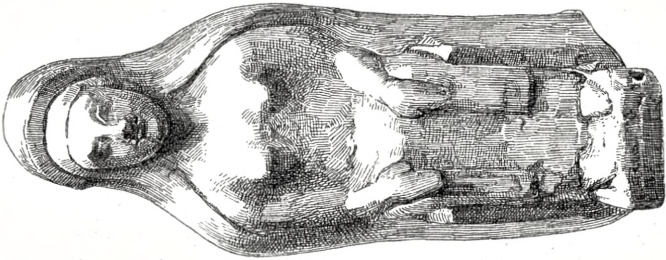


Fig. 29.

l'exception des pieds). Plusieurs autres figures féminines du dépôt sont apparentées à celle que nous reproduisons ici; cependant celle-ci est la seule de cette série qui soit représentée avec un enfant dans le giron. Elle appartient aux types féminins archaïques qui ont eu le plus d'extension.

Fig. 29. *Femme assise*. Hauteur 0,118. Siège carré, à dossier élevé et coupé droit; un tabouret sous les pieds. La chevelure est ornée d'un diadème. Le vêtement de dessus couvre les cheveux jusqu'au front, tombe sur les deux épaules, et son bord inférieur pend devant les jambes. Outre l'exemplaire représenté ici, on a trouvé des têtes de statuette analogues. Une série d'autres statuettes faisant partie du même dépôt offrent avec celle-ci de grandes ressemblances à la fois comme style et comme sujet. Le même type est représenté dans les fouilles de Camire; cf. Winter, I 52, 8; voir aussi le groupe de Samos dans Jahreshfte III (1900), 211 fig. 84.

Fig. 30. *Femme debout tenant une grenade*. Hauteur 0,156. Les pieds et le plinthe ont été brisés. On a conservé des restes d'un engobe blanc. La chevelure forme deux séries de boucles au-dessus du front, retombe en masse unie des deux côtés du cou et sur le dos, où elle se termine brusquement, coupée en ligne droite; elle est ornée d'un diadème, lequel n'est pas recouvert d'un manteau comme dans la figure précédente. Cette figurine porte, — comme celles qui vont suivre immédiatement, — le costume bien connu que nous retrouvons sur les statues athéniennes (cf. l'étude la plus récente sur ce sujet, qui est celle de J. H. Holwerda, Jahrbuch 1904, 10 sqq.). Outre l'exemplaire en question, le dépôt votif contenait encore quelques fragments de figurines provenant de la même forme, et de plus diverses répliques du même type, concordant exactement dans tous les détails, mais de dimensions un peu moindres. Les ressemblances de style et de costume, le modelé net et sûr, et la bonne qualité de la pâte argileuse, — laquelle a pris à la cuisson une teinte rouge sombre, — nous montrent que ce type provient de la même fabrique que les fig. 31—32. Un exemplaire d'une figure analogue a été trouvé dans la Troade (Winter I 54, 3).

Fig. 31. *Femme assise tenant une fleur*. Hauteur 0,127. On voit encore des restes d'un engobe blanc. Le siège est un simple bloc rectangulaire; une tablette basse, rectangulaire, placée sous les pieds, représente peut-être un escabeau. La chevelure est disposée en une série de boucles au-dessus du front; les cheveux du sommet et du derrière de la tête sont recouverts d'un bonnet qui se termine en pointe par derrière. Le costume est le même que pour la fig. 30, qui provient de la même fabrique. — Cette figurine appartient aux types les plus répandus dans notre dépôt votif, qui en contenait 4 exemplaires complets et au moins 30 incomplets. Winter I 55, 5 n'en cite qu'un seul exemplaire sans indication de provenance.

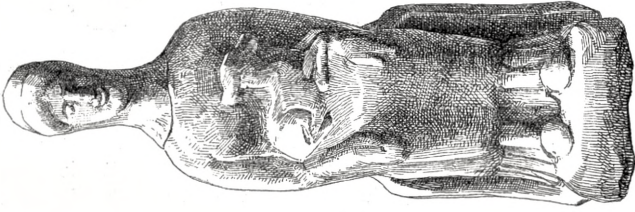


Fig. 35.

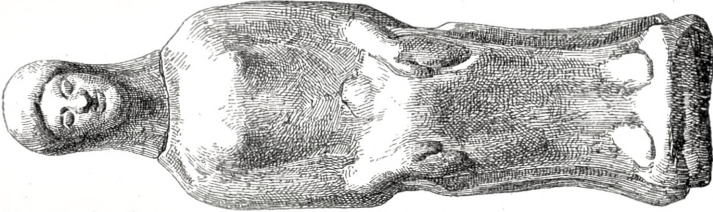


Fig. 34.

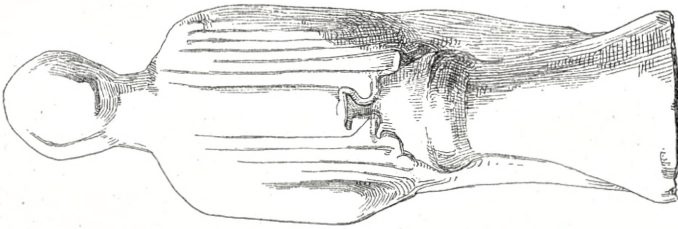


Fig. 33.

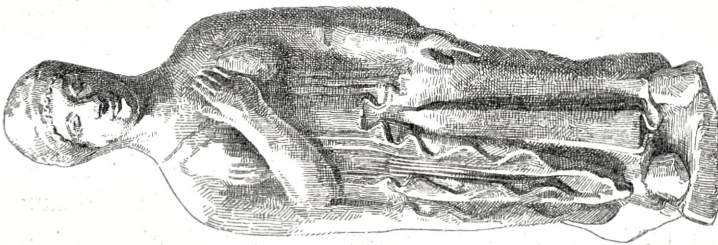


Fig. 32.

Fig. 32—33. *Femme assise*. Hauteur 0,134. Des restes d'engobe blanc subsistent encore. Le siège est une chaise sans dossier, arrondie en



Fig. 33b.

arrière, s'amincissant vers le haut en forme de tronc de cône et présentant à sa partie supérieure un coussinet arrondi; les pieds reposent sur une tablette mince (escabeau?). Les cheveux sont arrangés en boucles au-dessus du front; la forme d'où sort cette figurine présentait plusieurs séries de boucles en étages, mais dans la plupart des cas elles ont été effacées par le modelage. Les cheveux du sommet de la tête et de l'arrière sont recouverts d'un bonnet pointu. Même costume que dans les fig. 30—31, qui proviennent de la même fabrique. La trouvaille votive contenait 3 exemplaires complets de cette figure et environ 30 incomplets.

Fig. 34. *Femme assise*. Hauteur 0,134. Pas d'engobe; couleur rouge-brun posée directement sur l'argile (cheveux, robe, bord antérieur et supérieur du siège, chaussures, bord de l'escabeau). Le siège est une chaise sans dossier, de même forme que dans les fig. 32—33; les pieds reposent sur un escabeau. Les cheveux libres tombent sur le dos; pas de diadème. Long chiton sans plis, avec manches arrivant jusqu'au coude; pas de vêtement de dessus. Cette figure est représentée par 4 exemplaires complets, par 12 fragmentaires et par un nombre correspondant de têtes. On a trouvé aussi 11 exemplaires complets et au moins 16 incomplets d'une réplique un peu plus petite et de proportions un peu plus sveltes. Ce type est le plus fréquent de toutes les figurines en terre cuite fournies par notre dépôt. Nous ne trouvons pas de figure tout à fait analogue dans le catalogue des types que donne l'ouvrage de Winter.

Fig. 35. *Femme assise portant un chevreau*. Hauteur 0,121. Pas d'engobe; une couleur rouge-brun, appliquée directement sur l'argile, fait ressortir certains détails: le bord antérieur et supérieur du siège, le bord de l'escabeau, les chaussures, les raies transversales de la chevelure. Le costume se compose d'un chiton à plis et d'un manteau sans plis. Le devant de la chevelure est séparé au milieu du front, et l'arrière est couvert d'un bonnet. Le siège est un simple bloc quadrangulaire. Ce type est représenté par 11 exemplaires, — dont le seul complet est celui que nous reproduisons ici, — et par 15 têtes; les exemplaires proviennent de deux formes, qui présentaient des dimensions un peu différentes mais qui par ailleurs concordent parfaitement. Le style, la technique et la matière employée nous montrent que les fig. 34 et 35 sont sorties de la même fabrique.

Comme nous l'avons dit, les figures entières sont suppléées par des „protomes“ féminines, dont on faisait dans le sanctuaire d'Athéna un usage extraordinairement abondant en guise d'ex-voto. On en a trouvé des fragments de tous côtés

sur l'acropole dans les terres de remblai. La trouvaille votive dont nous nous occupons contenait 64 types différents de ces protomes, parmi lesquels certains étaient représentés par de nombreux exemplaires; l'un d'eux atteignait même le chiffre de 300 unités environ. Les protomes ont cet avantage sur les statuettes que le visage y prend des proportions plus grandes et qu'on a été amené par suite à le traiter avec plus de soin et à le mieux modeler. Plusieurs de ces têtes ont une valeur artistique; et même quelques-unes des pièces les plus grandes peuvent se comparer, pour la reproduction de la figure humaine, aux sculptures en marbre de la même époque (voir par ex. la fig. 39). Nous rencontrons aussi des traits nouveaux et intéressants au point de vue de l'histoire de l'art: ainsi cette expression souriante de la fig. 41, dont les formes molles et pleines reportent sans aucun doute ce type à une époque postérieure à la fin du style archaïque. Par ailleurs les figures féminines de la dernière moitié du V^e siècle ont en règle générale une expression sévère en opposition avec les figures archaïques.

Sur la masse considérable de ces protomes, nous choisissons pour illustrer le présent compte-rendu deux exemplaires qui comptent parmi les plus grands et les plus beaux et cinq autres que l'on peut considérer chacun en son genre comme des représentants typiques de catégories différentes.

Fig. 36. *Protome féminine*. Hauteur 0,087. Traits forts et lourds. Chevelure séparée au milieu du front et tombant en boucles des deux côtés. Diadème; coiffure; ornements d'oreilles en forme de disques. Ce type est représenté par un exemplaire complet et quatre incomplets. Trois types très voisins de celui-là et provenant de la même fabrique, comprennent en tout 20 exemplaires environ. Sur quelques-uns d'entre eux apparaissent des restes d'engobe blanc et de peinture rouge-brun.

Fig. 37—38. *Protomes féminines*, apparentées par le style à la statuette de la fig. 29. Toute la chevelure du front est recouverte par un vêtement de tête qui passe derrière les oreilles et tombe des deux côtés du cou, où il forme comme un large cadre à la figure; sur la coiffure, un diadème. Les protomes de ce type se présentent dans trois grandeurs, provenant de trois formes différentes: *a* (fig. 38), haut. 0,088—0,098; *b*



Fig. 36.

que le caractère tectonique de l'objet a prévalu aux dépens de l'observation des formes naturelles. Outre la pièce reproduite ci-contre, on a trouvé des fragments de deux autres provenant de la même forme. Toutes les grandes protomes de notre collection sont, comme celle-ci, très endommagées, ce qui se comprend d'ailleurs facilement.

Fig. 40. *Protome féminine*. Hauteur 0,081. L'exécution du visage nous reporte vers le milieu du V^e siècle. Les cheveux du front sont

(fig. 37), haut. 0,10—0,105; c, haut. 0,122. On trouve souvent un engobé blanc; parfois certains détails (lèvres, coiffure, diadème, collier) sont mis en relief par une peinture rouge-brun, qui dans certains cas a été directement appliquée sur l'argile. Ces protomes ont toutes été modelées avec une certaine dureté. On a trouvé 31 exemplaires complets et au moins 275 exemplaires plus ou moins incomplets. Cf. Winter I 236, 3.

Fig. 39. *Fragment de grande protome féminine*. Hauteur 0,133. Engobe blanc, conservé en majeure partie. La forme du visage a été soigneusement modelée; par contre le diadème, les oreilles, la coiffure ont été rendus de la même façon sommaire que dans les protomes plus petites, en ce sens



Fig. 37.



Fig. 38.

arrangés en 2—3 séries de fines boucles, mais ils ne sont pas séparés au milieu. Traces de couleur rouge-brun sur la coiffure et le diadème, de couleur bleu clair sur les ornements d'oreilles. Cette figure se présente dans 11 exemplaires; beaucoup d'autres protomes du dépôt votif sont très voisines de ce type.

Fig. 41. *Protome féminine*. Hauteur 0,15. Si l'on en juge par l'exécution délicate, par les formes remarquablement moelleuses et arrondies du visage, cette figure ne peut guère être antérieure à l'an 425 environ



Fig. 39.

avant J.-Chr. La partie antérieure de la coiffure semble former une bordure rigide; on ne voit aucun diadème. Nous n'avons trouvé qu'un seul exemplaire de ce type; cependant il y a dans notre dépôt plusieurs protomes qui présentent plus ou moins d'affinité avec celle-ci.

Fig. 42. *Protome féminine* d'un type récent et d'ailleurs assez faiblement représenté dans la trouvaille votive. Hauteur 0,085. On voit dans le bas le bord supérieur du chiton. Engobe blanc. Nous avons conservé 3 exemplaires complets provenant de la même forme. On retrouve la même disposition des cheveux dans une série de figures en terre cuite de l'Hellade appartenant au milieu du V^e siècle.

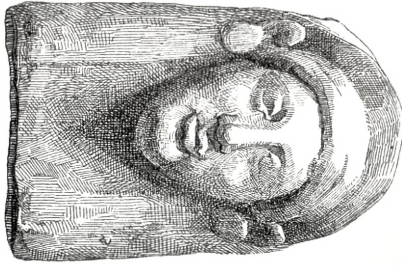


Fig. 40.



Fig. 41.

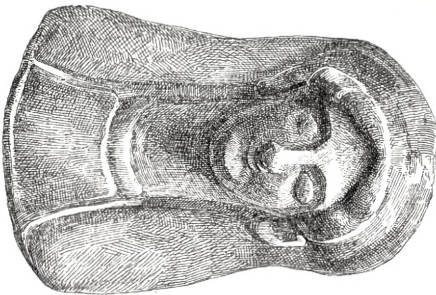


Fig. 42.

Les figures féminines de style récent étaient en règle générale plus grandes que les figures archaïques, ce qui est d'ailleurs le cas ordinaire. Ce fait suffit déjà à nous expliquer pourquoi les premières ont été plus détériorées que les autres et ont plus souffert du transport un peu rude à la cachette votive. Elles avaient pour la plupart la tête enlevée, et les cassures étaient dans un tel état que nous n'avons réussi qu'exceptionnellement à adapter les têtes aux bustes correspondants. Nous donnons comme exemples les fig. 43—47, parmi lesquelles les fig. 43 et 45 appartiennent à un style de transition et les fig. 44, 46 et 47 à une catégorie un peu plus récente, très voisine par l'âge des sculptures du Parthénon. Enfin nous y joignons dans la fig. 48 un exemplaire des très rares statuette masculines que présente notre collection; la manière dont les formes du corps sont traitées nous indique que ce type doit appartenir à la fin du V^e siècle.

Fig. 43. *Femme debout tenant une fleur*. Hauteur 0,163. Le costume se compose d'un manteau léger, relevé et enroulé en plis lâches sur le haut du corps, et d'un ample chiton plissé dont la partie supérieure retombe devant la ceinture; les manches, très larges, arrivent jusqu'au milieu du coude. En dehors de l'exemplaire reproduit ci-contre, nous avons trouvé des fragments de quatre autres, plus une tête isolée, qui a dû appartenir à l'une de ces statuette. Comp. Winter I 59, 5.

Fig. 44. *Femme debout tenant une boîte ronde*. Hauteur 0,284. Cette figure est grande et imposante; elle porte un costume bien connu par les sculptures du Parthénon. Engobe blanc; on voit sur le socle une couleur rouge-brun, et sur le chiton des restes de bleu clair. Nous trouvons un type analogue dans Winter I 63, 1. C'est le seul exemplaire de ce genre que contienne le dépôt votif. On peut admettre que c'est un travail attique importé à Rhodes.

Fig. 45. *Femme assise tenant une grenade*. Hauteur 0,19. Le siège est un trône à dossier élevé, coupé en ligne droite, s'élargissant des deux côtés à la partie supérieure. Costume: un chiton sans manches, retombant. Les cheveux du front sont frisés; par-dessus est posé un diadème. Cet exemplaire est unique dans notre collection. La statuette est, comme les terres cuites récentes (du IV^e siècle), recouverte d'un engobe blanc, solidement fixé; le chiton a une large bordure rouge.

Fig. 47. *Femme debout*. Nous n'avons trouvé de ce type d'autre exemplaire que le fragment ici reproduit, lequel a une hauteur de 0 m. 078. Même costume qu'aux fig. 44 et 45. Le visage, finement exécuté, avec



Fig. 43.



Fig. 44.

des yeux profondément creusés, a une expression sévère, presque maussade. La chevelure est bien séparée sur le front et rabattue des deux côtés en deux masses lourdes et pleines; en arrière la chevelure paraît couverte d'un bonnet ou d'une coiffure quelconque.

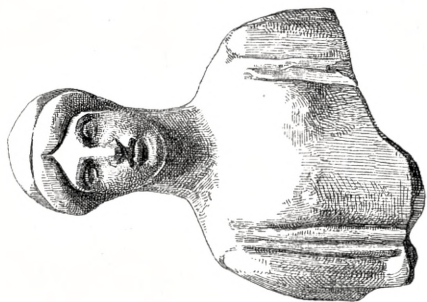


Fig. 47.

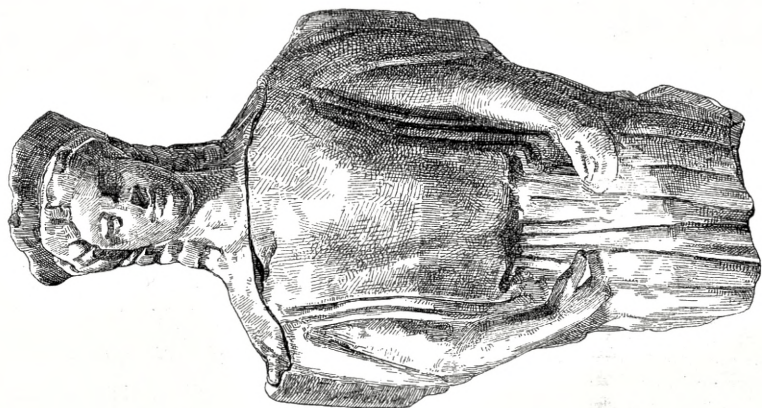


Fig. 46.

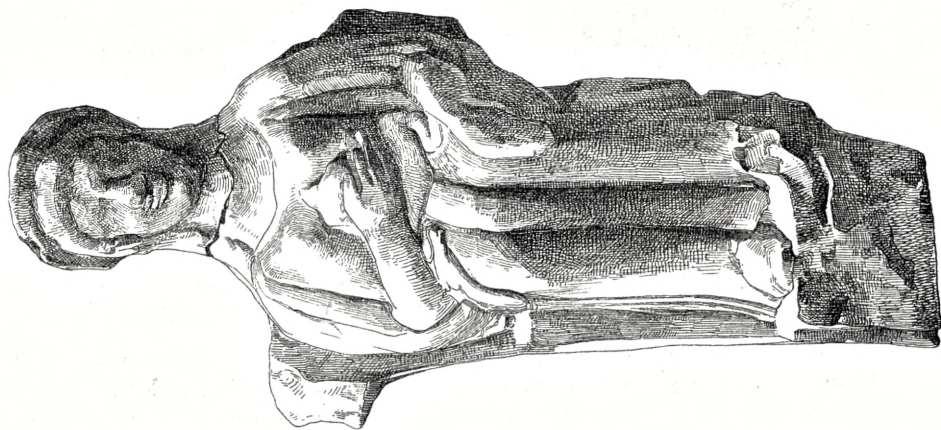


Fig. 45.

Fig. 48. *Jeune homme nu tenant une lyre*. Hauteur 0,135. Le pied gauche touche seulement la terre par l'extrémité des doigts; comme conséquence la hanche droite est légèrement rejetée de côté; la tête était un peu inclinée et tournée vers la gauche. Cette figure a en partie le caractère d'un relief, en ce sens que la masse argileuse a été conservée comme fond et relie les deux jambes entre elles et le bras droit au corps. Outre la pièce reproduite ci-contre, le dépôt contenait des fragments d'une réplique exacte mais un peu plus petite. De même que la fig. 46, ces statuettes sont recouvertes d'un engobe blanc.

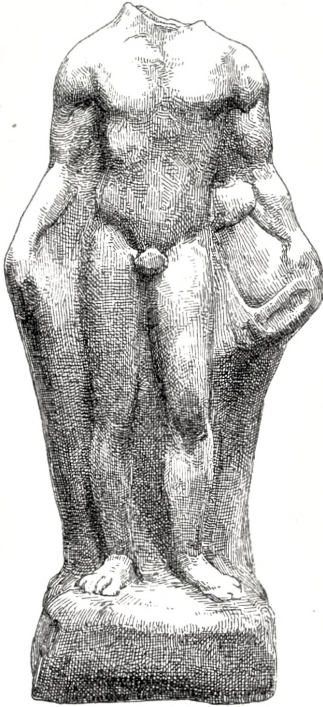


Fig. 48.

Les représentations nombreuses et variées de la femme¹, — assise, debout, de style archaïque et de style plus récent, protomes et statuette complètes, — et la série plus brève des figures d'enfants et d'adolescents qui se rattachent aux précédentes, composent la masse de beaucoup la plus considérable des statuette en terre cuite de notre dépôt. Mais il existe cependant des représentations d'autre sorte, dont je dois citer ici au moins les plus importantes; pour une partie d'entre elles nous n'avons que très peu d'ex-

¹ Les types suivants donnés par Winter sont représentés dans notre collection: 42, 3. 5. 43, 1. 5. 44, 6. 51, 8. 52, 2. 6. 7. 8. 9. 53, 3. 54, 3. 55, 1. 5. 9. 58, 3. 59, 5. 61, 2-3. 63, 1. En outre il s'en trouve quelques-uns qui n'ont pas pris place dans l'ouvrage de Winter.

on offrait l'ex-voto. Cette observation s'applique par exemple à une série de représentations de Silène, dont on trouve des analogues dans Winter I 215, 4—5. Le dépôt votif en contenait une assez grande quantité pour qu'il faille écarter toute idée de hasard; et d'ailleurs il ressort d'un grand nombre de trouvailles diverses qu'à une époque antérieure d'un siècle ou deux à notre dépôt votif, c'était un usage très répandu d'offrir à Athéna Lindia des figures de caractère analogue, — je veux parler des statuettes de Bes. Les Silènes ont succédé à ce type étranger. Il est incontestable que l'offrande de ces figures caricaturales nous révèle un côté spécial et fort curieux du caractère ou du culte de la déesse adorée sur l'acropole. Nous trouvons des analogies dans ces démons ou divinités inférieures que l'on vénérât dans plusieurs autres lieux en même temps que la divinité principale; comparez par exemple le culte milésien¹ de Cybèle avec ses *πάρεδροι*, dont Kaibel a reconnu la nature (Götting. Nachrichten 1901, p. 488 sqq.). En ce qui concerne Lindos, il n'y a pas d'hésitation sur le nom qu'il convient de donner à ces divinités inférieures: ce sont les Telchines, si souvent nommés dans les traditions de l'âge postérieur. A Athènes une conception mythique du même genre est conservée dans la légende relative à la naissance d'Erichthonios.

Nous avons trouvé dans des exemplaires uniques ou en très petit nombre les représentations suivantes: homme à cheval; criophore; Éros; Hermès (entre autres un exemplaire du même type que dans Winter I 231, 2); singe; nègre (esclave?). Deux poupées de type ordinaire (pour l'une, cf. Winter I 169, 1) ont dû être des jouets d'enfant: il n'est pas sans exemple que des enfants aient fait des offrandes de ce genre; on peut aussi les rattacher à ces objets votifs que les jeunes filles offraient à la déesse lorsqu'elles devenaient nubiles ou encore avant le mariage (Anthol. Pal. VI 280). En revanche

¹ Apollon. Rhod. I 1125 sqq., avec schol.

il est difficile d'interpréter comme des jouets les nombreuses représentations d'animaux qui font partie du dépôt votif. Il est plus naturel d'y voir des animaux qui d'une façon ou d'une autre étaient consacrés à la déesse. Les plus fréquemment représentés sont: le cochon (21 exemplaires), la colombe (21 exemplaires); ajoutez-y des oiseaux mal caractérisés et dont une partie représente peut-être des colombes (12 exemplaires); des tortues (17 exemplaires): comme on le voit, c'est-là toute une ménagerie qui est attribuée d'ordinaire à Aphrodite; mais il est hors de doute qu'elle est d'origine très ancienne dans le culte de Lindos. Sont représenté par des exemplaires uniques ou rares: le cheval, le taureau, le bélier, un oiseau aquatique (canard ou cygne), un oiseau de proie. Deux lions semblent devoir s'expliquer comme des survivances d'une coutume répandue dans une période antérieure: en effet, à une époque un peu plus ancienne que le dépôt trouvé par nous, les figures de lions appartenaient aux offrandes votives que l'on consacrait généralement à Athéna. A la même époque l'épervier était aussi très fréquemment un sujet d'ex-voto. Il s'est donc produit, vers la fin du VI^e siècle et le commencement du V^e, un changement dans les relations de la déesse avec le monde animal. Nous constatons un changement analogue dans la Grèce elle-même, en ce qui concerne Artémis: dans l'ancien temps, celle-ci était associée à des animaux féroces (Cf. Wolters *Ἐφημ. ἀρχαιολ.* 1892, 221 sqq., pl. 9—10; Studniczka dans Roscher, *Lexikon* II 1749 sqq.). — Enfin mentionnons aussi une petite série de représentations de fruits (figes et grenades). A ce propos, nous nous bornerons à rappeler qu'une partie des statuettes féminines examinées plus haut portaient à la main un oiseau ou un fruit (voir par ex. fig. 30 et 45).

Parmi les objets qui constituaient un élément nombreux et caractéristique du dépôt votif, il faut citer, immédiatement après les figures en terre cuite, les vases et les lampes. Nous

n'avons trouvé que de rares fragments de grands vases: c'était là sans aucun doute une des catégories d'offrandes les moins habituelles; les vases de taille moyenne sont plus abondamment représentés; mais les plus nombreux sont des vases tout petits, qui n'ont pas eu d'emploi pratique: c'étaient seulement des imitations réduites de vases proprement dits, et on les fabriquait exclusivement pour servir d'offrandes votives. Nous n'avons découvert dans la crevasse que quelques tessons insignifiants de vases appartenant aux styles anciens (vases milésiens et autres styles de même époque): nous avons déjà noté le fait et nous l'avons utilisé pour déterminer l'âge de notre trouvaille considérée dans son ensemble. De même les vases corinthiens, qui furent pendant longtemps importés à Rhodes en grande quantité, — comme il ressort de trouvailles antérieures et de nos propres fouilles sur d'autres parties de l'acropole, — étaient sortis de l'usage à l'époque où se place notre dépôt votif; (il n'y a à cela qu'une exception, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure). La même constatation s'applique aux vases attiques à figures noires, du moins pour ce qui est de leur belle période, c'est-à-dire du VI^e siècle: ce groupe n'est représenté en nombre que par des œuvres d'exécution rapide et de date tardive. D'un autre côté, la limite inférieure de l'époque comprise par notre collection est nettement déterminée par des débris de vases appartenant à la fin du V^e siècle, — ainsi par des vases attiques vernis, de travail soigné, portant de petits ornements imprimés: oves, palmettes, etc. . . . (voir plus haut p. 88; cf. Furtwängler, Berliner Vasen p. 785 sqq.: le n^o 2761 provient de Lindos); notons aussi des aryballes sans décorations (de même forme que le n^o 240 de la pl. 6 de Furtwängler), et d'autres vases analogues.

Les plus nombreuses de toutes ces poteries étaient les vases en miniature déjà signalés. Ils se présentaient en si grand nombre qu'on doit en conclure que l'usage a persisté

pendant très longtemps d'offrir ces petits objets à la déesse. Il est difficile d'admettre qu'on les offrait vides; comme leur forme imite celle des vases à boire, leur contenu devait être plutôt une boisson (peut-être du vin?). On est conduit à



Fig. 49.

comprendre la cérémonie, dont la fréquence est attestée par le nombre considérable de ces petits vases, comme un succédané d'une libation plus grande; ces libations ont très bien pu appartenir aux *ἄπυρα ἱερά* qui d'après la tradition étaient particuliers au culte d'Athéna Lindia. Comme on le verra plus loin, nous avons trouvé également un nombre assez

important de vases à boire proprement dits; nous rappellerons enfin qu'une série de vases précieux faisaient partie de la décoration du temple: cf. I. G. I. I, 764 (III^e siècle av. J.-Chr.) τοῖδε ἐ[πεδο]σαν Α[ν]δίους ἐς τὰν ἀποκατάστασιν τοῦ κόσμου τῆι Ἀθάναι καὶ τῶν ποτηρίων . . . Voici ce que nous avons trouvé en fait de vases-miniature:

petits scyphes, de technique corinthienne env. 400
 — — , attiques, avec figures noires env. 150
 petites coupes (κύλικες) provenant d'une fabrique locale
 et imitant la technique corinthienne env. 30

Mais une petite partie seulement de ces objets fragiles étaient intacts; et nous n'avons de la plupart d'entre eux que des fragments. D'ailleurs il est fort probable qu'on n'a pas recueilli tous les fragments, et beaucoup de vases ont pu être complètement réduits en miettes quand on les jetait dans la fosse commune. Ainsi nous pouvons supposer que leur nombre primitif était encore supérieur à celui que l'on obtient en additionnant les chiffres donnés plus haut. La fig. 49 reproduit quelques exemplaires de ces petites poteries.

Fig. 49, 1: scyphe-miniature; technique corinthienne. Haut. 0,029; larg. 0,074.

Fig. 49, 2: scyphe-miniature, de travail attique. Haut. 0,032; larg. 0,071.

Fig. 49, 3: scyphe-miniature, de travail attique. Haut. 0,036.

Fig. 49, 4: scyphe-miniature, de travail attique. Haut. 0,036.

Fig. 49, 5—7: cylices-miniature, d'une fabrique locale. Dimensions de la plus petite: haut. 0,025, larg. 0,055; de la plus grande: haut. 0,022, larg. 0,069.

Les petits vases de travail corinthien représentent l'importation la plus récente venue des ateliers de Corinthe; cette importation s'est continuée ici alors que par ailleurs les vases corinthiens avaient cessé d'avoir cours. Du reste pendant la période où se place notre dépôt votif, ils furent remplacés par les produits attiques correspondants. Les scyphes corinthiens présentent cette fine pâte argileuse bien connue, qui a pris à la cuisson une nuance claire, chamois ou gris-jaunâtre,

parfois avec une légère teinte verdâtre. La décoration est partout la même: en bas une large ceinture vernie qui entoure le pied et même empiète sur le fond, n'y laissant au milieu qu'un petit cercle non vernissé; au-dessus, une raie large, peinte en couleur mate, brun-rouge, appliquée directement sur l'argile; tout en haut, autour du bord, une raie en zigzag, qui se résout parfois, mais plus rarement, en une série de petites lignes verticales. — Les petits scyphes attiques sont, comme on peut le voir par la fig. 49, d'une forme un peu différente. La décoration se trouve sur une zone située à la hauteur des anses, et elle est toujours la même des deux côtés; elle est peinte en vernis noir sur engobe blanc. Elle est en général exécutée d'une façon si sommaire qu'il serait difficile de dire au juste ce qu'elle veut représenter, si certains exemplaires un peu plus soignés ne nous renseignaient sur ce point. Dans le voisinage immédiat des anses, nous trouvons de chaque côté deux palmettes à tige (comme sur beaucoup de vases à boire de travail attique), et entre elles une des quatre figures suivantes: 1) une troisième palmette sans pédoncule; 2) une figure ailée (fig. 49, 4); 3) une femme assise (fig. 49, 2); 4) un guerrier agenouillé (fig. 49, 3). — Les petites cylices (fig. 49, 5—7), que j'ai rapportées à une fabrique locale, rappellent par la technique et par la décoration les ouvrages corinthiens, mais sont d'une exécution bien inférieure.

Parmi les vases proprement dits, susceptibles d'une destination pratique, les lécythes viennent en première ligne pour le nombre des exemplaires. Ils sont en règle générale de taille assez petite. Nous retrouvons ici encore, si je ne me trompe, la tendance qui se manifeste dans toutes les offrandes rituelles et qui consiste à réduire la valeur réelle de l'objet offert sans que le caractère de l'acte en soit modifié, du moins en apparence. On peut s'expliquer ainsi que les lécythes de la trouvaille votive soient plus petits que ceux que l'on rencontre

dans les tombeaux de la même époque. Ils ont tous été fabriqués en Attique, et comme types ils sont analogues aux n^{os} 175—176 de Furtwängler, *loc. cit.* pl. 6; beaucoup d'entre eux sont simplement recouverts d'un vernis ou portent des ornements pour toute décoration. Ceux qui portent des figures ont pour la plupart des dessins noirs sur fond clair; ils sont peints avec une négligence extrême et appartiennent à la dernière partie de la période occupée par la technique des figures noires. Les sujets représentés n'offrent qu'un intérêt médiocre. Sur l'un des lécythes on voit la déesse Athéna luttant avec un géant; mais comme ce motif se représente ailleurs sur des vases de même forme, on peut se demander si c'est bien en raison du sujet qu'on aurait choisi ce vase pour le dédier à la déesse de Lindos. Les autres sujets n'ont pas de rapport particulier avec Athéna. Notre dépôt contenait au moins 75 lécythes de ce genre; une partie d'entre eux étaient assez bien conservés, mais on n'a trouvé que des fragments des autres.

En dehors des lécythes, nous ne voyons comme vases attiques que les vases à boire qui soient en nombre assez important. Tous ont beaucoup souffert et n'existent plus qu'en petits fragments. La plupart sont entièrement recouverts d'un vernis noir; deux appartiennent à un style plus récent, avec figures rouges; quelques-uns présentent des figures noires. D'après mes évaluations, les fragments doivent correspondre à environ 70 cylices et à environ 25 scyphes. Parmi ces derniers se trouvent des exemplaires de ces petits vases bien connus représentant un hibou entre deux branches d'olivier (Furtwängler, *loc. cit.*, n^o 2595 et suiv.); il semble qu'on puisse voir là une allusion à Athéna. — Il faut encore ajouter à ces vases à boire de travail attique des vases analogues, de technique très inférieure, où il faut voir sans doute les produits d'une fabrique locale. C'étaient d'honnêtes produits, excellents pour la pratique, mais complètement dépourvus de

cette beauté qui nous charme dans les vases attiques. Les parois sont très minces; l'argile est dure et ferme; mais elle n'a pas été bien purifiée et c'est pourquoi la surface présente beaucoup de petites rides, survenues pendant la rotation sur le tour du potier. Le vernis est brun sombre, plus mat que le vernis attique, et il ne recouvre pas l'argile aussi bien que celui-ci. Il s'étend sur toute la surface des vases, où nous ne trouvons ni figures ni ornements. Seuls quelques petits vases de ce groupe nous sont parvenus intacts; quant aux cylices un peu plus grands, il n'en restait plus que des fragments.

Les autres vases, ceux qui se présentent isolément et non en groupes, ne méritent guère d'être examinés ici. Il est rare qu'on y trouve une représentation figurée vraiment intéressante. Nous ne reproduisons qu'une seule pièce: elle appartient à un type qui en dehors de l'Attique n'est connu que par un très petit nombre d'exemplaires¹: chacun de ceux-ci offre donc un certain intérêt.

Fig. 50. *Epinetron*, dont on a conservé la plus grande partie d'un des côtés (depuis le milieu de la face supérieure jusqu'au bord inférieur). En-dessus, on voit un motif à écailles imprimé en sillons légers et onduleux sur l'argile humide; les arcs de ces écailles sont tendus vers l'extrémité ouverte de l'objet. Nous voyons en-dessous une large bande horizontale placée entre deux raies minces; sur la bande large on a peint en couleur opaque blanche une série de petites lignes formant des angles et ressemblant à des accents circonflexes. La surface imagée, qui s'élargit sensiblement du côté de l'extrémité ouverte de l'objet, est terminée brusquement vers le bas par une mince ligne horizontale, tracée tout contre le bord inférieur. La figure représente une femme assise, qui file. Elle porte un grand manteau à plis qui pend sur les deux bras et dont une partie retombe derrière le dos; on voit sur ce vêtement des taches blanches et rouges, et le long des plis en zigzag un mince liseré rouge. La chevelure tombe assez bas le long du dos; elle est nouée autour de la tête par un étroit ruban rouge. Les mains, le visage et les

¹ Il y a en un au Louvre, de provenance rhodienne; voir Pottier, *Catal. des vases I* (1896), p. 172 n° A 487; un autre, découvert à Érétrie, a été publié par Hartwig, *Έφετημ. ἀρχαιολ.* 1897, 129 sqq. pl. 9—10. Ces deux lieux de provenance appartiennent à un cercle d'expansion assez restreint de la céramique attique.

pieds sont peints d'une couleur blanche opaque, posée par-dessus le vernis noir; on a indiqué les yeux et la ligne de bouche en creusant à la pointe dans la gouache blanche, de sorte que ces détails apparaissent en noir; cependant la pupille a été peinte sur le blanc. Sont encore peints en blanc la laine de la quenouille et le fil. Le peson de la bobine est clairement indiqué. En face de la femme et penché vers elle, se tient un homme à barbe rouge, revêtu d'un manteau; il s'appuie sur un bâton blanc, noueux; il a un ruban blanc autour des cheveux; son himation porte une seule tache blanche. Derrière la femme est couché un chien



Fig. 50.

avec un collier rouge; une ligne noire qu'on aperçoit derrière son dos, représente peut-être le lien qui l'attache. En haut, devant la femme, est suspendu un écheveau de laine filée, qu'on a peint en blanc sur fond de vernis. Derrière le chien on voit un bonnet pointu, large du bas, sous lequel part une bande blanche dessinant un arc. — Le fragment que nous reproduisons ici mesure 0 m. 205 de long et 0 m. 136 de large; il est composé de quatre tessons. Trois seulement de ces morceaux, constituant la partie supérieure du fragment conservé, ont été trouvés dans le dépôt votif. Le morceau principal, qui contient la plus grande partie de l'image, avait été déjà découvert en automne 1902 au Nord du temple d'Athéna. Enfin nous avons trouvé encore, au printemps de 1904,

dans la partie Nord de l'acropole (à l'Est de la résidence du commandant de place), un petit fragment qui d'après la coupe du bord et l'exécution de la figure, a sans aucun doute appartenu au côté opposé du même „épinétron“. On y voit représentée une chaise vide, à dossier, sous laquelle est posée une corbeille remplie de laine et dont le contenu s'échappe par-dessus les bords. On voit derrière la chaise un bâton noueux, posé de biais, et qui devait appartenir à un personnage du même genre que l'homme barbu représenté sur le grand fragment. Il ressort des conditions de ces trouvailles que notre objet a été brisé dès l'antiquité, après quoi ses morceaux ont été dispersés de tous côtés.

Outre l'exemplaire que nous venons de décrire, le dépôt votif contenait aussi des fragments de deux autres *ἐπίνητρα*. L'un de ces fragments (long. 0,096, larg. 0,076) provient d'un exemplaire à parois plus épaisses et d'un travail bien inférieur. C'est une portion de la face supérieure, du côté de l'extrémité fermée; elle est recouverte d'un motif à écailles, imprimé dans la glaise humide. Nous avons là un produit d'une fabrique locale, qui n'a pas réussi à imiter la technique élégante des Attiques. — L'autre fragment (long. et larg. 0,046) provient d'un exemplaire de travail attique; ce qui est conservé, c'est une portion de la partie supérieure, avec un morceau du bord situé vers l'extrémité ouverte. C'est une des pièces les plus récentes de cette espèce. Le motif squameux a été peint et non gravé. Nous retrouvons la même particularité sur une pièce également récente conservée au musée de Prague et reproduite dans Benndorf, Griechische und sicilische Vasenbilder, p. 71. Sur l'exemplaire de Lindos, le motif a été exécuté avec beaucoup de soin et les écailles sont munies de côtes comme des plumes; elles sont alternativement claires et sombres: dans le premier cas, les nervures sont dessinées au vernis sur la terre cuite, dans le second cas, elles sont peintes avec une gouache rouge clair posée sur le vernis.

La destination de cet objet nous est expliquée par une figure qui se trouve sur l'exemplaire publié par Robert (*Εφην. ἀρχαιολ.* 1892): il s'agit d'une sorte d'écran que les femmes posaient sur le genou lorsqu'elles filaient. Le sujet représenté sur la pièce que nous reproduisons s'accorde donc très bien avec cette destination. Après ce que nous avons dit plus haut (p. 97 sqq.), on comprend que ces objets employés pour les travaux féminins aient pu à l'occasion être offerts à Athéna Lindia. Mais il ne s'ensuit nullement que cette déesse ait reçu un culte officiel en tant qu'*Ἐργάνη*, comme sur l'Acropole d'Athènes où l'on a trouvé en nombre important des fragments de semblables *ἐπίνητρα*.

Les lampes, dont la trouvaille de Lindos contenait une

quantité assez considérable, se rapprochent toutes des vases au point de vue de la technique. Comme ceux-ci elles sont tournées sur la roue du potier et complètement ou partiellement recouvertes d'un vernis; on n'y trouve pas d'ornements, sauf tout au plus une raie circulaire peinte avec du vernis ou ménagée aux dépens du vernis si celui-ci recouvre toute la surface. Il est possible que quelques récipients plus petits, dont la destination n'est pas claire, aient été employés comme lampes. Nous ne comptons ici que les pièces présentant un bec pour y placer une mèche, et dont la destination est incontestable. Nous en avons trouvé en tout 89, représentant 17 formes différentes. Dans 9 de ces lampes, le fond se relève au milieu en forme de tube, afin que l'ustensile pût s'adapter sur la pointe d'un support vertical; les autres présentent le type général à fond plat. Il est hors de doute que ces lampes étaient destinées à un usage pratique et n'ont pas été fabriquées spécialement pour être offertes dans le temple. L'abondance de ces objets bon marché, d'usage domestique, montre mieux que tout autre témoignage dans quelle large mesure l'île de Rhodes était au V^e siècle tributaire de la production des potiers attiques: parmi les lampes trouvées dans notre dépôt, nous n'en comptons pas moins de 23 qui, d'après leur technique, proviennent certainement des ateliers de l'Attique. Quant aux autres, on doit y voir essentiellement des produits indigènes; toute leur exécution technique nous rappelle les vases à boire mentionnés plus haut et que nous rapportions à une fabrique locale (p. 117).

Les objets de bronze trouvés dans le dépôt le cèdent de beaucoup en importance et en intérêt aux objets de terre cuite. De plus le métal s'est généralement très mal conservé, — ce qui est sans doute une conséquence du climat particulier de Lindos avec ses périodes d'humidité. Il est très attaqué par le vert-de-gris et très friable; aussi les objets un peu grands, qui ont été fabriqués avec des plaques minces,

sont ordinairement réduits en menus morceaux. Nous ne citerons dans ce compte-rendu que les objets qui existent en plusieurs exemplaires et dont par suite la présence ne peut être attribuée au hasard. Quant à ceux qui se présentent isolément, nous devons les négliger ici, bien que plusieurs d'entre eux soient intéressants par leur forme ou par leur décoration. Comme on ne trouve aucune figurine en bronze, il faut sans doute admettre qu'au V^e siècle on ne les offrait que très rarement et par exception à la déesse, contrairement à ce qui était l'usage général dans d'autres lieux. Nous avons de nombreux fragments qui appartenaient à des vases façonnés avec de minces plaques de bronze; mais ceux-ci n'ont pas atteint le nombre des vases en terre cuite. La plupart du temps les fragments sont trop petits pour qu'il soit possible de déterminer la forme de l'ensemble; il est certain cependant qu'une partie de ces objets étaient des vases à boire (*φιάλαι* avec ou sans *ὀμφαλός*); il y avait aussi des vases à puiser, etc. . . ., quelques anses appartenaient à des aiguères, à des puisoirs¹, à des plats assez grands et à d'autres récipients. Nous avons trouvé en outre un certain nombre de fragments de casques, parmi lesquels plusieurs languettes protectrices des joues. Quelques pièces de garniture, dont une partie a des figures en relief, ont appartenu à des objets de grande taille, dont il est impossible de déterminer la nature.

Parmi les objets en os, il n'y a lieu de citer que quelques fragments de flûtes, en petit nombre; d'ailleurs on a trouvé sur d'autres points de l'acropole des figurines en pierre calcaire représentant des joueurs de flûte: tout cela nous prouve bien que cet instrument était employé dans les cérémonies

¹ Citons dans cette catégorie une anse semblable au n° 1267 d'„Olympia“, t. IV. Cette forme très compliquée est donc connue maintenant par des exemplaires de trois provenances: Étrurie, Olympie et Lindos; leur conformité est parfaite. Notre exemplaire confirme la justesse de la détermination chronologique proposée par Furtwängler (V^e siècle av. J.-Chr.; cf. Olympia, *loc. cit.*).

du culte d'Athéna Lindia. Un témoignage des relations de Lindos avec l'Afrique voisine nous est fourni par de nombreux morceaux d'œufs d'autruche faisant partie du dépôt votif; aucun de ces œufs ne porte de motif peint ou gravé. D'autres objets naturels se rencontraient également parmi les ex-voto, par exemple quelques grandes écailles de moules.

Le riche dépôt d'ex-voto déclassés, dont nous venons d'indiquer brièvement le contenu essentiel, a été rapporté par nous à une période qui doit coïncider à peu près avec le V^e siècle av. J.-Chr. En même temps nous avons expliqué pourquoi un certain nombre d'objets plus archaïques trouvés au milieu des autres, ne pouvaient selon nous être classés dans la même catégorie. La chronologie assignée par nous au dépôt votif s'appuie sur les données que nous fournit l'âge des divers groupes d'objets antiques; on peut voir que plusieurs des particularités signalées chacune à leur place viennent confirmer notre hypothèse. D'après la nature même des matériaux, il est difficile d'arriver par ce moyen à une détermination chronologique plus rigoureuse. Mais on nous permettra cependant d'ajouter une hypothèse qui me paraît appelée à nous fournir une limite précise dans le temps.

Nous avons déjà indiqué que le transport des objets votifs à l'excavation rocheuse doit, — à en juger par les conditions topographiques, — avoir eu lieu avant l'édification du mur d'enceinte occidental ou au plus tard lui être contemporain; et de plus, comme nous le faisons remarquer, le caractère général de la trouvaille porte à admettre que ce dépôt votif était en relation avec une transformation considérable dans l'économie du sanctuaire. Si l'on s'en rapporte à l'âge des objets trouvés, ce changement devrait s'être produit vers la fin du V^e siècle avant J.-Chr. Les indications historiques rendent vraisemblable la date de 407 av. J.-Chr.; en effet il

n'est guère douteux qu'avec l'introduction du *συνουχισμός* et la constitution d'un État rhodien commun à l'île¹, une organisation nouvelle n'ait été donnée en même temps au sanctuaire de Lindos. D'une façon plus précise, l'année indiquée plus haut marque une date très importante dans l'histoire du culte d'Athéna Lindia: c'est ce qui ressort également de certaines observations que l'on peut faire sur la liste des prêtres de la déesse², mais que nous ne pouvons développer dans ce compte-rendu.

La tradition nous apprend que l'ancien temple d'Athéna avait été élevé par Cléobule. A la fin du V^e siècle, cet édifice a pu être assez délabré et assez vieilli pour qu'on ait jugé à propos de le remplacer par un temple neuf. Si notre hypothèse est juste, nous devons considérer la trouvaille examinée ici comme un dépôt d'objets offerts à la déesse dans l'ancien sanctuaire; et la limite la plus récente qu'on puisse lui assigner dans le temps coïncide avec la date où le temple de Cléobule cessa d'exister.

La grande trouvaille votive a une importance capitale pour l'étude ultérieure des nombreux ex-voto que nous avons trouvés dispersés sur toute l'étendue de l'acropole. L'ensemble de toutes ces menues trouvailles se divise maintenant sans difficulté en trois groupes principaux d'après leur rapport chronologique avec le dépôt votif: les unes sont antérieures à lui, les autres de même date et les troisièmes postérieures. On verra par cette comparaison quelles périodes de développement sont achevées avant le temps où se place le grand dépôt votif, et d'autre part quelles étapes ne sont pas encore atteintes pendant cet espace de temps. Nous nous bornerons à signaler ici un trait d'importance générale: nous rencontrons dans les objets d'âge antérieur un curieux mélange de caractères orientaux et de caractères helléniques. En revanche le contenu

¹ Cf. plus haut le rapport de M. Kinch, p. 39 sqq.

² Cf. plus haut, chap. III, p. 63, n. 1.

de notre grand dépôt est grec d'un bout à l'autre: à partir du commencement du V^e siècle, Rhodes n'est plus un chaînon intermédiaire entre l'Orient et l'Occident; l'île s'est tournée complètement du côté de la culture commune au monde grec.

Mais ce que la trouvaille votive nous donne avant tout, c'est un tableau abondant des représentations figurées et des types d'objets qui ont été en usage pendant la durée d'un siècle dans un sanctuaire considéré comme un des plus importants du monde hellénique oriental. Les matériaux considérables dont nous venons de donner une idée d'ensemble ont de la valeur particulièrement pour l'histoire des statuettes en terre cuite. Et en outre ces objets votifs de nature diverse peuvent nous aider par plus d'un détail significatif à reconstituer la physionomie spéciale de la déesse qu'on adorait sur l'acropole de Lindos et dont les monuments littéraires ne nous donnent qu'une idée bien vague: nous avons déjà fait çà et là quelques allusions au parti qu'on pouvait tirer à ce point de vue de la grande trouvaille votive. On verra que l'image ainsi obtenue de l'Athéna Lindia ne ressemble pas beaucoup à celle de la classique Pallas Athéné. En revanche elle a plusieurs traits communs avec certaines formes anciennes d'Artémis ou avec d'autres déesses apparentées à celle-ci.

[I—II par KINCH, III par BLINKENBERG et KINCH, IV par BLINKENBERG.]